

## REPUBLIQUE FRANCAISE – DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE

## ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

## VILLE D'OSNY

---

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**Séance du Conseil Municipal du jeudi 4 avril 2024.**

Le quatre avril deux mille vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le vingt-neuf mars deux mille vingt-quatre s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, Mme Danièle DUBREIL, M. Michel PICARD, M. Philippe HOGOMMAT, Mme Laura BELLOIS, Adjoints au Maire.

M. Daniel HEQUET, Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, Mme Anne-Marie BESNOUIN, M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, M. Sylvain LANDEMAINE, Mme Amandine MARTINEZ, M. Olivier MEDROS, Mme Virginie BUSSON, Mme Christelle BENDADDA, M. Mickaël MARC, M. Franck GAILLOT, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNÉS POUVOIRS :**

|                        |   |                      |
|------------------------|---|----------------------|
| Mme Laurence TREFENKO  | à | Mme Christine ROBERT |
| M. Christian DANRIMONT | à | M. Claude MATHON     |
| Mme Jennifer BALLAND   | à | Mme Tatiana PRIEZ    |
| Mme Coline OLIVIER     | à | Mme Caroline OLIVIER |
| Mme Barbara LEVESQUE   | à | Mme Danièle DUBREIL  |

**ABSENTS :**

M. Nassim KERBACHI  
M. Laurent BOULA  
Mme Virginie THERIZOLS  
M. Guillaume GINGUENE

**SECRETAIRE DE SÉANCE :**

M. Mickaël MARC

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

---

**090.04.2024 POLITIQUE DE LA VILLE – CONTRAT ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030 – AUTORISATION DE SIGNATURE DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030**

---

**Résumé :**

Créés en 2014, les Contrats de Ville 2015-2020 ont été ensuite prorogés par l'État en 2022 puis en 2023.

Le prochain contrat de ville engagements 2030 couvrira la période 2024-2030 et aura comme ambition l'émancipation de ses habitants, l'intégration des transitions écologiques et de santé, de permettre le plein emploi de chacun et d'offrir des quartiers plus sûrs et plus solidaires.

Ce contrat est piloté à l'échelle intercommunale et concerne les 9 quartiers prioritaires de l'agglomération dont le Moulinard à Osny.

L'objet de cette délibération est d'autoriser sa signature.

**Enjeux et Objectifs :**

Les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) sont des territoires qui connaissent une précarité marquée. Ils font l'objet d'une attention particulière et disposent, en plus des dispositifs de droit commun, de moyens supplémentaires pour la mise en place de projets visant à réduire les écarts socio-économiques par rapport à leur unité urbaine (il s'agit du BOP 147 - budget opérationnel de programme - et des crédits de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine).

Les quartiers prioritaires sont définis selon 3 critères :

- Être dans une unité urbaine de plus de 10 000 habitants,
- Compter au moins 1 000 habitants sur le quartier,
- Avoir un revenu en décrochage par rapport aux revenus de l'unité urbaine du QPV et aux revenus de la France métropolitaine.

Le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 a fixé la nouvelle géographie prioritaire à partir du 1er janvier 2024.

La nouvelle géographie prioritaire de l'agglomération de Cergy-Pontoise compte toujours 9 quartiers. Certains quartiers ont fusionné, certains ont été créés, certains ont gardé les mêmes contours et d'autres comme Osny ont vu leurs contours élargis.

Les résidences du Moulin vert, de Logirep, d'Emmaüs ainsi que le groupe scolaire Saint Exupéry sont désormais dans le périmètre du nouveau contrat de ville.



La population en QPV, estimée sur la base des chiffres de la géographie prioritaire précédente et des secteurs entrants est d'environ **33 000 habitants** soit plus de 15% de la population cergypontaine. Les données statistiques actualisées et correspondantes aux nouveaux périmètres sont attendues pour diffusion au premier semestre 2024 par l'Etat.

Au regard du calendrier resserré du contrat, qui prévoit une adoption de principe fin mars/début avril 2024, les services de l'Etat ont proposé une validation du document cadre d'abord, puis des annexes actualisables ou à compléter.

**Le document cadre** est organisé en 3 parties :

- une première partie générale apporte des repères sur le contrat, précise la nouvelle géographie prioritaire, la méthode d'élaboration, les moyens, la gouvernance, et les modalités de suivi du contrat,
- une deuxième partie décline les enjeux et grandes orientations stratégiques de la nouvelle contractualisation suivant les 4 ambitions resserrées : «des quartiers d'émancipation ; de plein emploi ; de transition ; plus ouverts et plus sûrs »,
- et une troisième correspond aux portraits et ambitions pour chaque quartier prioritaire.

Des annexes viennent compléter le contrat. D'autres annexes seront ajoutées ultérieurement avec les nouvelles contributions et engagements de signataires, l'ajout du référentiel d'évaluation qui sera travaillé en 2024 et les portraits détaillés des QPV actualisés quand les données seront disponibles.

Ce document est le fruit d'une collaboration avec les partenaires et d'une concertation avec les habitants. Les communes ainsi que les divers partenaires institutionnels et associatifs ont été associés à la démarche d'élaboration du Contrat de Ville. Chaque acteur a pu s'exprimer et contribuer à la co-

construction du document lors des différents ateliers de travail qui ont été menés dans les communes de la ville, des comités techniques, d'entretiens ou de contributions spécifiques. Des habitants, conseillers citoyens ou non étaient également présents lors de temps de travail (« toujours les mêmes), et pour recueillir plus largement l'avis des habitants, différentes rencontres et concertations citoyennes ont été organisées sur le terrain.

Les enjeux locaux définis sur la ville d'Osny ont été réalisés en collaboration étroite avec les habitants.

Les modalités de suivi et d'évaluation du contrat sont prévues dans les grandes lignes, avec un suivi annuel et une évaluation à mi-parcours. Le but de cette première échéance est d'évaluer les actions menées et mesurer leur pertinence pour les poursuivre ou non sur les 3 années suivantes.

**Impact financier :**

La signature du contrat engagements 2030 n'entraîne pas de charges financières supplémentaires pour la ville et permet le versement de subventions qui se sont élevés à 50.392€ en 2023.

**VU** le code général des collectivités territoriales,

**VU** la loi n°2014-173 du 21 février 2014 relative à la programmation pour la ville et la cohésion urbaine modifiée,

**VU** le décret n°2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

**VU** la circulaire du Premier Ministre du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération,

**VU** le décret n°2023-1314 du 28 décembre 2023 modifiant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

**VU** les statuts de la Communauté d'agglomération et notamment sa compétence en matière de politique de la ville,

**VU** la circulaire du 31 août 2023, relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030 dans les départements métropolitains, référence NOR : TREB2322581C,

**VU** l'instruction du 4 janvier 2023 relative à la gouvernance des Contrats de Ville Engagements quartiers 2030,

**VU** l'avis favorable à l'unanimité de la Commission plénière du 25 mars 2024.

**CONSIDERANT** que ce document cadre a été élaboré avec l'ensemble des partenaires au premier rang desquels les communes concernées, afin de répondre aux besoins des territoires cibles et d'y améliorer le quotidien des habitants,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,  
DECIDE : A L'UNANIMITE**

**Article 1 :**

D'approuver le Contrat de ville de Cergy-Pontoise 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 » ci-annexé.

**Article 2 :**

D'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit contrat précisant les actions de la politique de la ville ainsi que tous documents y afférents.

**Article 3 :**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa notification, publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 4 avril 2024  
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,



Le Maire

  
Jean-Michel LEVESQUE

2024-2030

# CONTRAT DE VILLE CERGY-PONTOISE

## ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030



PRÉFET  
DU VAL-D'OISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*





## SOMMAIRE

|  |           |
|--|-----------|
| <b>Première partie - PRÉSENTATION GÉNÉRALE.....</b>  | <b>4</b>  |
| 1. QU'EST-CE QU'UN CONTRAT DE VILLE ?.....   | 5         |
| 2. LE TERRITOIRE : SES DYNAMIQUES, SES QUARTIERS .....                                     | 7         |
| 3. ÉLABORATION DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030.....  | 15        |
| 4. LES MOYENS POUR LE CONTRAT DE VILLE .....   | 17        |
| 5. LA GOUVERNANCE DU CONTRAT .....   | 21        |
| 6. DES DÉFIS À RELEVER.....  | 22        |
| <b>Deuxième partie - ENJEUX ET ORIENTATION PRIORITAIRES .....</b>                          | <b>23</b> |
| 1. LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES .....   | 24        |
| 2. QUATRE ORIENTATIONS PRIORITAIRES POUR LES NEUFS QUARTIERS<br>POLITIQUE DE LA VILLE..... | 31        |
| 1) DES QUARTIERS MOBILISÉS POUR LE PLEIN EMPLOI .....                                      | 32        |
| 2) DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATIONS .....   | 36        |
| 3) DES QUARTIERS EN TRANSITIONS.....   | 41        |
| 4) DES QUARTIERS PLUS SÛRS ET PLUS SOLIDAIRES .....  | 47        |
| <b>Troisième partie - DES QUARTIERS EN PROJETS.....</b>                                    | <b>50</b> |
| 1. AXE MAJEUR – HORLOGE / CERGY.....   | 51        |
| 2. LES LINANDES / CERGY .....  | 54        |
| 3. BONTEMPS-TERROIR / CERGY .....  | 56        |
| 4. LES DIX ARPENTS / ÉRAGNY-SUR-OISE .....   | 59        |
| 5. LE MOULINARD / OSNY .....   | 63        |
| 6. MARCOUVILLE / PONTOISE.....   | 66        |
| 7. LOUVRAIS / PONTOISE .....   | 69        |
| 8. CHENNEVIÈRES - PARC LE NÔTRE / SAINT-OUEN L'AUMÔNE .....                                | 73        |
| 9. LES TOUPETS (VAUREAL) / CÔTE DES CARRIÈRES (JOUY-LE-MOUTIER).....                       | 77        |
| <b>ANNEXES .....</b>   | <b>81</b> |
| 1. CARTOGRAPHIE DE LA NOUVELLE GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE.....                                 | 81        |
| 2. SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE 2015-2023.....                             | 81        |
| 3. LES AMBITIONS ET FEUILLES DE ROUTE PAR QUARTIER .....                                   | 81        |
| 4. LES LIENS VERS LES CONCERTATIONS AVEC LES HABITANTS ET LES<br>PARTENAIRES .....         | 81        |

# PRÉSENTATION GÉNÉRALE

# 01



# 1. QU'EST-CE QU'UN CONTRAT DE VILLE ?

## DÉFINITION DU CONTRAT DE VILLE

La politique de la ville a pour objectif de réduire les écarts de développement entre les quartiers dits prioritaires et leur unité urbaine, de restaurer l'égalité républicaine dans ces quartiers populaires et d'améliorer le quotidien de leurs habitants en mobilisant l'ensemble des partenaires : l'Etat, les collectivités, les acteurs locaux (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens et habitants) et les entreprises.

Le contrat de ville est le cadre de coopération commun à tous ces partenaires pour expérimenter et construire ensemble des solutions adaptées aux besoins des habitants des quartiers prioritaires.

Il définit les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque signataire, selon ses compétences et ses missions.

### > Repère

Depuis 2014, le contrat de ville est intercommunal, alors que les précédents contrats urbains de cohésion sociale étaient signés commune par commune. A Cergy-Pontoise, ce « contrat de ville n°1 » était en vigueur depuis 2015.

> **Les 9 quartiers dits « politique de la ville »** de l'agglomération de Cergy-Pontoise concentrent les ménages les plus pauvres avec un taux de pauvreté 2 fois supérieur à celui de l'agglomération. Ils se caractérisent également par un chômage et un décrochage scolaire plus élevés qu'ailleurs et des difficultés d'accès aux services et aux soins.

## LE CONTRAT DE VILLE 2024-2030

Il s'inscrit dans la prolongation du précédent contrat de ville sur la base de territoires et de priorités redéfinis.

Signé et piloté à l'échelle intercommunale, le contrat de ville intègre une stratégie d'intervention répondant aux réalités sociales et besoins observés dans chaque quartier prioritaire.

Plus lisible et accessible : il est coconstruit autour d'orientations resserrées au service d'un projet de quartier et d'une vision d'avenir.

Il s'appuie sur les avis et attentes des habitants des quartiers prioritaires

- dont le regard a été pris en compte dès l'élaboration de ce document
- qui seront associés au fil du contrat à sa mise en œuvre et à l'évaluation des projets.

Il s'articule autour de **4 grandes priorités nationales** qui sont de faire de ces territoires « des quartiers d'**émancipation** » ; « des quartiers de **plein emploi** » ; « des quartiers de **transitions** » ; « des quartiers **plus sûrs et plus solidaires** ».

Il mobilise le droit commun : les dispositifs et crédits spécifiques de la politique de la ville interviennent de manière complémentaire afin d'intensifier l'action publique.

## > À venir

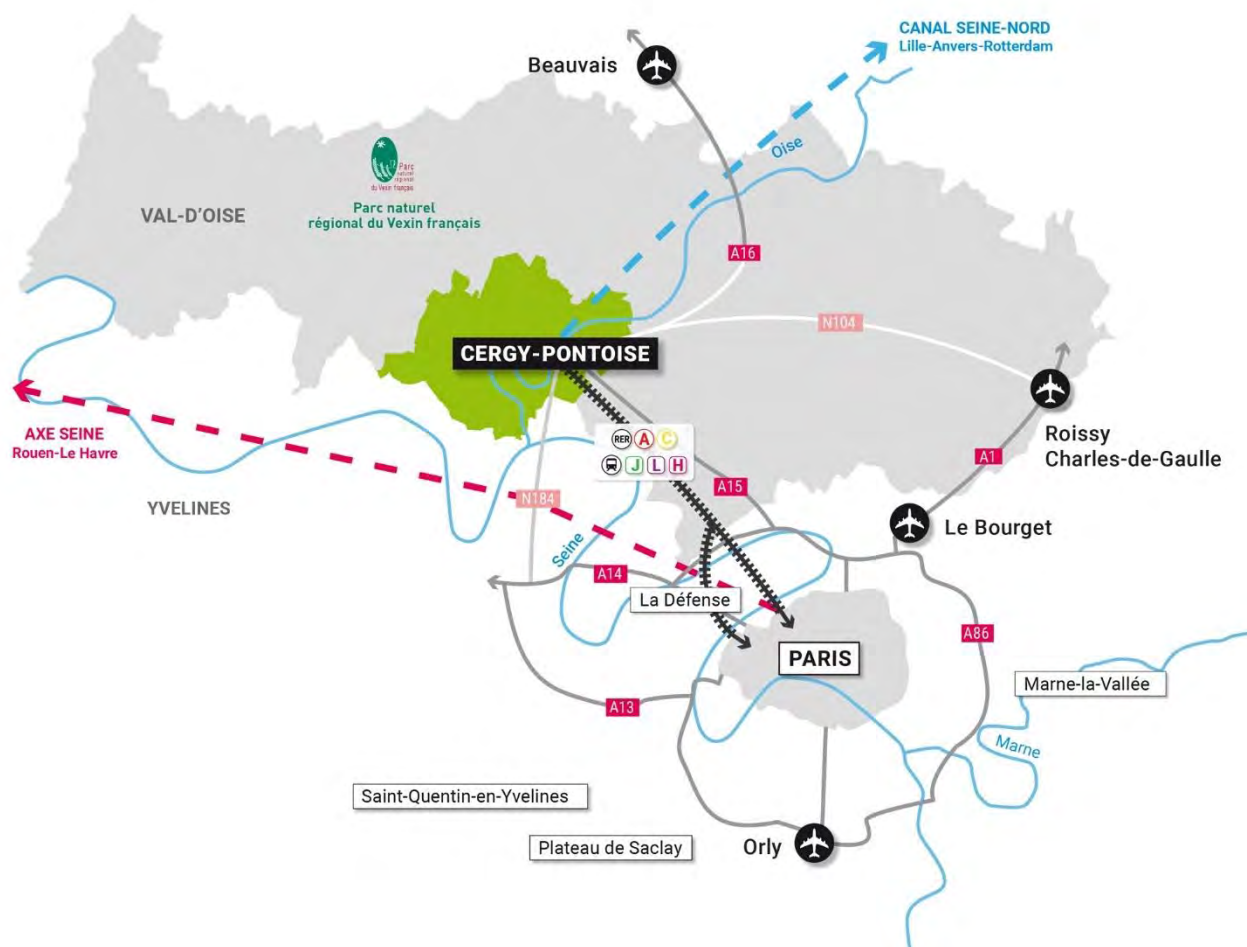
- **Adoption en avril 2024 (Communauté d'Agglomération - État)**

La signature de ce contrat de Ville n'est que le point de départ d'un travail qui sera continué durant la période 2024-2030. Dans les mois qui viennent, les projets de quartiers viendront ainsi renforcer son assise territoriale. Sa mise en œuvre fera l'objet d'un suivi régulier et d'une évaluation pour rendre l'action publique dynamique et efficace.

- **Avenants réguliers possibles** pour intégrer les nouveaux engagements et nouveaux partenaires
- **Suivi et rapports d'activités annuels**
- **Évaluation à mi-parcours** en 2027

## 2. LE TERRITOIRE : SES DYNAMIQUES, SES QUARTIERS

### CERGY-PONTOISE, PÔLE STRUCTURANT DU NORD-OUEST FRANCILIEN



Située à 30 kilomètres de Paris, l'agglomération de Cergy-Pontoise regroupe **treize Communes** et s'étend sur **8 000 hectares** (l'équivalent de Paris intra-muros) dont plus de 2 000 hectares d'espaces verts et de loisirs naturels ou aménagés.

Instance politique et administrative, la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP) développe les actions à vocation intercommunale qui déterminent le cadre de vie actuel et futur des habitants, des entreprises et des usagers. Pensée dès l'origine, en tant que Ville Nouvelle, comme l'un des pôles du développement urbain et économique de l'Île-de-France, Cergy-Pontoise s'efforce d'allier développement urbain durable, équilibre social, dynamisme économique et relation harmonieuse entre les espaces urbanisés et le milieu « naturel » dans lequel ils s'inscrivent.

L'agglomération s'est dotée de documents prospectifs qui encadrent et guident son développement dans le respect de ses grands équilibres fondateurs et de la prise en compte du défi du dérèglement climatique :

- Le Schéma de Cohérence Territoriale - SCoT (2011)
- Le Programme Local de l'Habitat - PLH (2023 - 2028)
- Le Plan de Déplacements Urbains - PDU (2016)
- Le Schéma Directeur des Mobilités cyclables d'Agglomération - SDCA (2022)
- Le Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET (2018)
- Le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement - PPBE

- L'étude cadre GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) comprenant notamment un inventaire des zones humides (2022),
- Le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés – PAPDMA (adoption en février 2023)
- Les schémas directeurs de valorisation des berges de l'Oise et des services du petit et grand cycle de l'eau sont en cours.

La révision de ces documents stratégiques est aujourd'hui engagée ; chacune sera menée en cohérence avec les objectifs du Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF).

En tant qu'agglomération de **216 000 habitants**, pôle économique de 100 000 emplois et pôle universitaire de 28 000 étudiants, Cergy-Pontoise fait l'objet quotidiennement d'un niveau très dense d'échanges et assume un rôle et des charges de centralité pour un vaste territoire d'environ 400 000 habitants.

Cergy-Pontoise a en effet pour vocation de constituer une polarité urbaine susceptible de contenir l'étalement urbain et de limiter les déplacements grâce au maintien d'un équilibre entre emplois et population active. Ainsi, la CACP entend poursuivre son développement sur les fondements qui ont prévalu à sa création et qui en ont fait avant l'heure, un exemple en termes de développement durable.

La Communauté d'Agglomération offre aujourd'hui les conditions d'un développement durable et structurant au travers d'un espace agricole conséquent qui permet de développer des circuits courts pour l'agglomération et son territoire proche, d'une proportion « d'espaces naturels » contribuant aux enjeux de préservation et de diversification de la biodiversité, et d'une croissance urbaine durable, répondant aux besoins en logements du territoire et de la Région Ile-de-France.

Cergy-Pontoise compte environ 11 000 entreprises. L'offre immobilière à destination des entreprises est la première du département. L'agglomération accueille près de 3 millions de m<sup>2</sup> destinés à l'activité économique sur des parcs d'activités représentant 110 hectares, et sur le pôle de bureaux du quartier Grand Centre à Cergy. Alors que Cergy-Pontoise représente 1,5% de la population de la région Île-de-France, le parc d'immobilier d'entreprise cergy-pontain représente 2,7% du parc francilien.

La CACP concentre sur son territoire des savoir-faire et des formations de haut niveau dans des domaines techniques spécifiques qui lui permettent de s'inscrire dans la logique des pôles de compétences et de compétitivité. Cluster technologique de haut niveau, l'agglomération bénéficie d'une culture de l'entrepreneuriat qui permet au territoire, de présenter un dynamisme économique important.

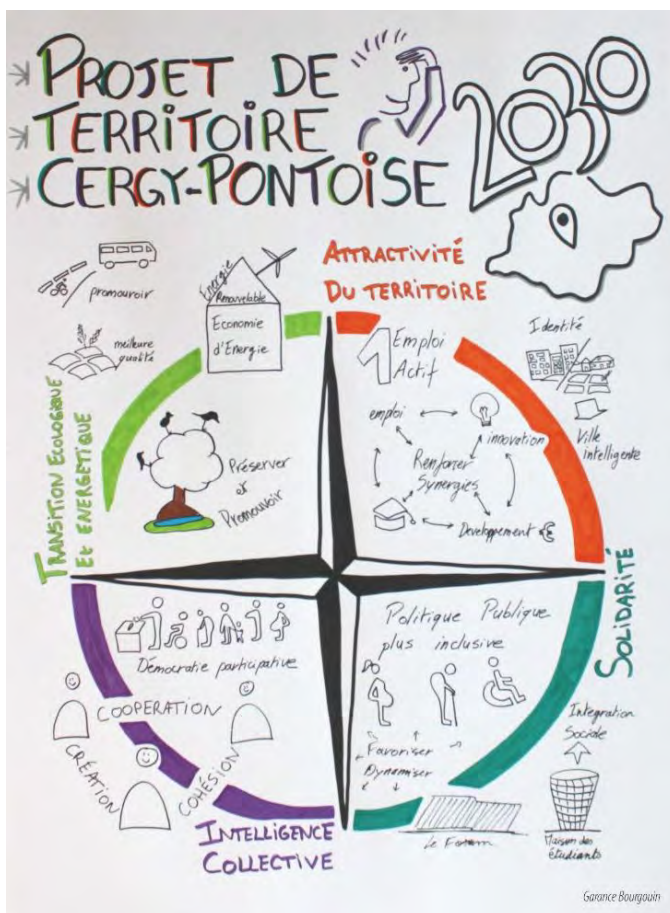
Lieu de rencontre entre la recherche, des formations de haut niveau et de jeunes entreprises innovantes, le campus universitaire réunit environ 23 laboratoires de recherche et des formations pluridisciplinaires allant de la licence au doctorat, dispensées par 14 établissements d'enseignement supérieur.

## LE PROJET DE TERRITOIRE

Afin de se doter d'un document cadre précisant les orientations politiques, la Communauté d'Agglomération a lancé fin mars 2021 une démarche de conception de son projet de territoire.

**L'attractivité du territoire, la transition écologique et la solidarité,** sont les trois axes du projet de territoire de Cergy-Pontoise.

L'attractivité du territoire cergy-pontain repose principalement sur le renforcement des synergies entre le développement économique, l'enseignement supérieur,



Cergy-Pontoise incarne une culture de l'entrepreneuriat qui permet au territoire de présenter un indice de dynamisme économique (IDE) de 2,2 et des transferts de technologies liés aux réseaux d'entreprises. Cergy-Pontoise, et en particulier le quartier Grand Centre, réunit les fonctions nécessaires au développement d'un écosystème de l'innovation avec un tissu économique présentant une réelle aptitude à conduire des processus de transfert technologique, et un campus universitaire, proposant un réseau de lieux d'innovation intégrés au Design Hub qui permet d'expérimenter, tester et d'échanger dans des lieux collaboratifs.

Cergy-Pontoise accueille chaque année 80 nouvelles entreprises grâce à la vitalité de cet écosystème. A ce titre le territoire participe pleinement à l'attractivité de la région francilienne.

**La transition écologique et énergétique** constitue le deuxième axe du projet de territoire. Il s'agit d'un enjeu transversal qui vient alimenter l'ensemble des réflexions et des politiques publiques. La CACP s'appuie notamment sur son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et sa feuille de route transition pour affirmer des objectifs ambitieux tel que la diminution de 40% de l'émission des Gaz à Effet de Serre (GES) d'ici 2030 et l'augmentation, à hauteur de 30% de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Pour préserver les espaces naturels, la biodiversité et afin de développer une agriculture au service d'une alimentation de qualité, la CACP dispose notamment :

- De **corridors écologiques** (trames verte, bleue et noire) créés et protégés par l'agglomération au travers de son schéma de cohérence territoriale (SCoT) et du Périmètre Régional d'Intervention Foncière (PRIF), ainsi que la localisation des espaces boisés et milieux humides et aquatiques que Cergy-Pontoise souhaite conforter et développer à court / moyen termes sur son territoire.
- D'un **Projet Alimentaire Territorial (PAT) Cergy-Pontoise Vexin français**. Le PAT a pour objectif d'engager les territoires cergypontains et vexinois dans une transition agricole et alimentaire. Il vise à rapprocher producteurs, transformateurs, distributeurs et consommateurs pour développer les circuits courts de proximité et la qualité de l'alimentation, tout en répondant aux enjeux environnementaux et socio-économiques locaux.

Consciente de la nécessité de s'adapter aux dérèglements climatiques, à l'épuisement des ressources planétaires et à l'érosion de la biodiversité, l'agglomération de Cergy-Pontoise s'est engagée depuis 2018 dans la réalisation d'une étude de vulnérabilité au dérèglement climatique et l'adoption d'une stratégie d'adaptation.

Par cette démarche, elle poursuit son engagement dans la transition écologique en concevant des politiques publiques permettant d'adapter le territoire aux bouleversements à venir tout en agissant sur les causes mêmes de ces dérèglements.

Le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) 2023-2028 a pour axe principal la rénovation énergétique des logements. Il s'agit d'un programme ambitieux qui s'adressera à la fois aux copropriétés fragiles et aux logements pavillonnaires. Ces actions participent à l'objectif global d'une diminution de la consommation énergétique du territoire de 1 million de MWh en 2030.

En parallèle et en cohérence avec cet objectif stratégique, la production locale d'énergie décarbonée est un enjeu majeur pour Cergy-Pontoise. Forte d'un réseau de chaleur conséquent et permettant un potentiel de développement, Cergy-Pontoise structure sa stratégie énergétique en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et a lancé l'élaboration de son schéma directeur des énergies.

### **Solidarité : un développement équilibré du territoire**

Au travers de son PLH et en tant que délégataire des aides à la pierre, la CACP met en œuvre une politique de l'habitat volontariste et socialement équilibrée.

Cergy-Pontoise bénéficie en effet d'une forte attractivité résidentielle liée au phénomène de desserrement de la première couronne. Ce phénomène, principalement lié au comportement du marché immobilier, oblige l'agglomération à investir de manière importante dans la création d'offre de services, de loisirs et aussi d'emplois.

Cergy-Pontoise est **un territoire inclusif**. L'agglomération participe activement à l'accueil de populations fragiles, dans une logique de solidarités avec les territoires de première couronne. L'agglomération assume en effet quotidiennement les charges liées à l'accueil de ces publics fragilisés. Elle doit aussi composer avec une population importante de gens du voyage relativement précarisée et sédentarisée sur son territoire.

**Cergy-Pontoise souhaite pouvoir s'inscrire dans une réflexion sur le maillage des services essentiels à la population, notamment en termes de santé.**

Cergy-Pontoise et ses partenaires ont exprimé à plusieurs reprises l'importance stratégique pour le territoire et ses habitants, d'un renforcement des liens entre l'université et l'institution hospitalière. S'appuyant sur l'expérience acquise et sur les résultats obtenus, la Communauté d'agglomération, la Ville de Pontoise, le Centre hospitalier René Dubos et CY Université souhaitent amplifier cette dynamique en participant activement à la création, à terme, d'un Centre Hospitalier Universitaire (CHU) à Cergy-Pontoise.

## LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE CERGY-PONTOISE

> **Le décret n° 2023-1314 établissant la nouvelle liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) a été publié au Journal officiel du 28 décembre 2023.**

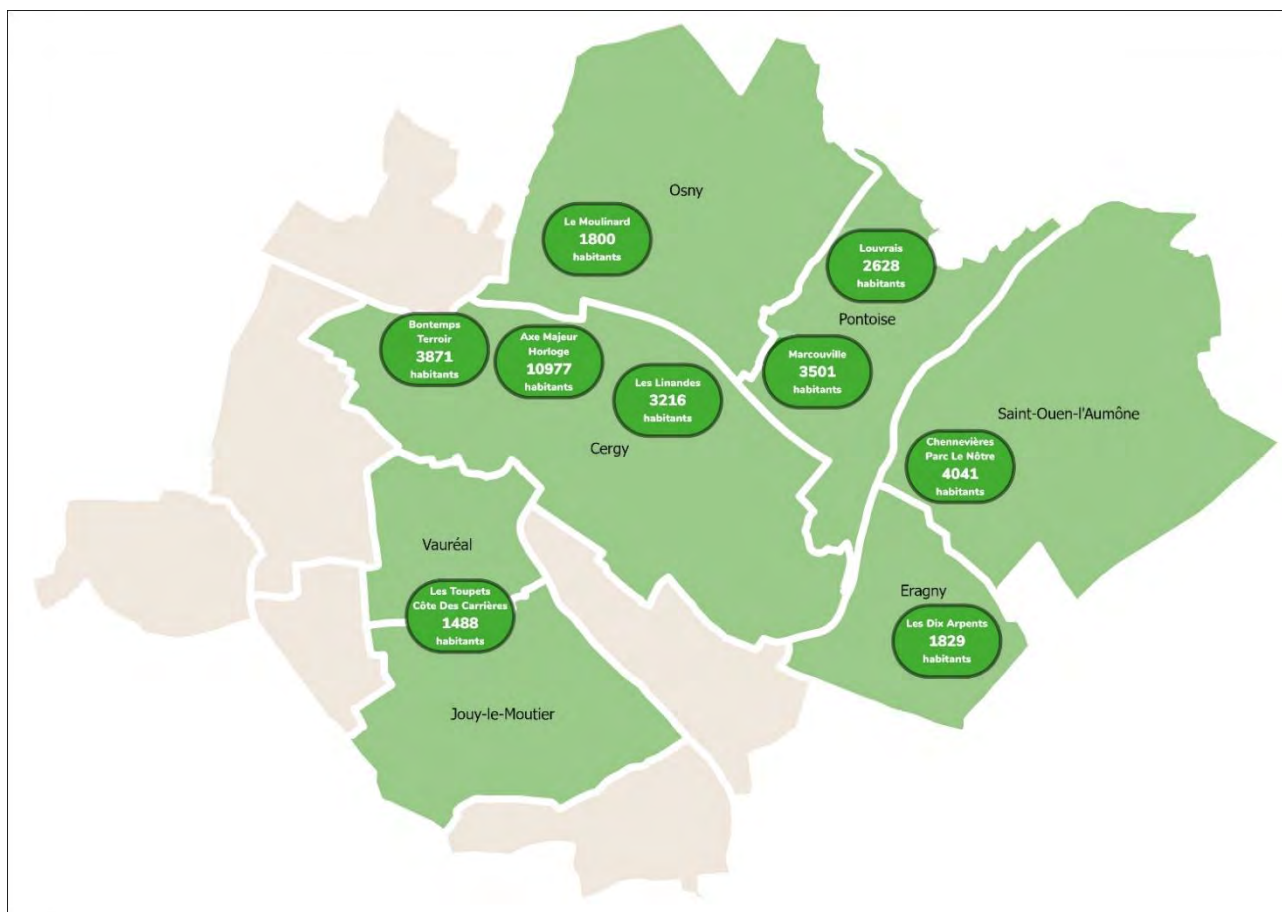
Il s'agit de la première mise à jour de la géographie prioritaire depuis la loi « Lamy » de 2014.

Les critères de définition d'un quartier prioritaire restent inchangés : il s'agit d'un quartier d'au moins 1.000 habitants, situé dans une unité urbaine de plus de 10.000 habitants, caractérisé par un « décrochage » du revenu des ménages par rapport aux revenus de l'unité urbaine et de la France métropolitaine.

Avec cette nouvelle géographie, prioritaire, il y a **69 quartiers politique de la ville** dans le **Département du Val d'Oise**, répartis dans **27 communes** et qui accueillent environ **234 500 habitants**.

Le territoire de Cergy-Pontoise comptabilise toujours **9 quartiers prioritaires** sur **7 communes** de l'agglomération.

## QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) À CERGY PONTOISE



Les évolutions de la géographie prioritaire sont les suivantes :

- **Des quartiers entrants à Cergy**
  - QPV Linandes
  - QPV Bontemps-Terroir
- **Des quartiers fusionnés**
  - QPV Axe-Majeur Horloge à Cergy qui regroupe les anciens QPV Axe-Majeur Horloge et Sébille
  - QPV Chennevières /Parc Le Nôtre à Saint Ouen l'Aumône qui inclut l'ancien QPV Clos du Roi et voit ses contours légèrement élargis
- **Des quartiers aux contours élargis**
  - QPV Marcouville et QPV Louvrais à Pontoise
  - QPV Moulinard à Osny
  - QPV Les Toupets - Côte des Carrières à Vauréal / Jouy-le-Moutier
- **Un quartier qui garde le même périmètre**
  - QPV Les Dix Arpents à Eragny-sur-Oise



## CARACTÉRISTIQUES <sup>1</sup> DE CES QUARTIERS PRIORITAIRES

### Population

**Environ 33 000 habitants\*** (estimation sur la base des chiffres de la géographie prioritaire précédente et des secteurs entrants) soit **plus de 15% de la population cergypontaine**.

### Renouvellement urbain

- 1 projet de renouvellement urbain conventionné par l'ANRU (Agence Nationale de Rénovation Urbaine) à Marcouville
- 2 projets de réhabilitation non conventionnés sur le patrimoine d'Emmaüs Habitat au Bontemps à Cergy et sur celui de Val d'Oise Habitat aux Dix Arpents à Eragny-sur-Oise
- 1 projet de réhabilitation/densification aux Linandes (bailleurs Seqens, CDC HABITAT, Immobilière 3F)
- Des réhabilitations qui se poursuivent à Pontoise avec le Foyer de Jeunes Travailleurs des Louvrais (bailleur Erigère/ALJEVO - Association pour le Logement des Jeunes en Val d'Oise), et à Cergy avec la résidence universitaire des Linandes Mauves (CROUS).

### Quelques chiffres clés

- **Des quartiers jeunes ...**

44,6% des habitants résidant dans les QPV ont moins de 25 ans (37,3% à l'échelle de l'agglomération). Cette surreprésentation des jeunes se retrouve en particulier aux Toupets-Côte des Carrières à Vauréal/Jouy-le-Moutier, dans les 2 QPV de Cergy, au Moulinard à Osny et aux Dix-Arpents à Eragny-sur-Oise.

Le QPV du Clos du Roi à Saint-Ouen-l'Aumône présente un indice de jeunesse élevé (4,8), mais lié au très faible nombre de personnes âgées de plus de 60 ans.

- **... mais vieillissants**

Les QPV Louvrais à Pontoise (22,4%) et Chennevières-Parc Le Nôtre à Saint-Ouen-l'Aumône (20,3%) enregistrent quant à eux un pourcentage de population âgée de 60 ans ou plus au-dessus de la moyenne intercommunale (15,58%).

- **où les familles monoparentales sont surreprésentées...**

**1 famille sur 3 est monoparentale en QPV** contre 1 sur 5 à l'échelle de l'agglomération. Plus de 25% d'étrangers en QPV (14,5% à l'échelle de l'agglomération)

- **où les revenus sont plus fragiles**

Des revenus médians faibles : 1 260 € de niveau de vie médian en QPV soit 580 € de moins que la moyenne cergypontaine.

**Plus d'1 ménage sur 3 vit sous le seuil de pauvreté en QPV (taux de pauvreté allant jusqu'à 41,6%) contre moins d'1 sur 6 à l'échelle de l'agglomération (taux à 15,9%) et de la Région Ile-de-France (15,5%).**

- **et où les écarts en matière d'emploi persistent**

10% de cadres en QPV pour 30% d'ouvriers contre une proportion de 19,7% de cadres et 16% d'ouvriers à l'échelle de la CACP.

<sup>1</sup> Source INSEE / SIG Ville 2023

17,8% des demandeurs d'emploi habitent en QPV et parmi eux 25% sont demandeurs d'emploi de longue durée.

Les QPV comptent plus d'inactifs.

### Observation du territoire

Depuis 2015, l'agglomération assure une veille territoriale avec le suivi d'un certain nombre d'indicateurs à l'échelle des quartiers, des communes et de l'agglomération. Elle a notamment élaboré un indice de fragilité sociale qui permet de suivre l'évolution des territoires dans le temps tout en les comparant entre eux.

**Un observatoire est en construction et ses travaux à venir pourraient permettre d'alimenter d'autres analyses pour la suite du contrat de ville.**

### 3. ÉLABORATION DU CONTRAT DE VILLE 2024-2030

#### UN CONTRAT DE VILLE CO-CONSTRUIT

**Le contrat de ville 2024-2030 s'est appuyé sur un travail de concertation et de co-construction associant partenaires et habitants.**

Il est le fruit des réflexions d'un grand nombre d'acteurs qui agissent au cœur des quartiers mais aussi en dehors pour une ouverture au champ des possibles.



*Concertation citoyenne de la jeunesse en janvier 2024  
Préfecture du Val d'Oise*

Ces acteurs publics, associations, bailleurs sociaux, conseils citoyens, habitants, participent aux temps forts et aux rencontres partenariales organisées tout au long du contrat.

Ces occasions de rencontres et moments de travail participatifs sont essentiels pour l'interconnaissance et facilitent ensuite le travail au quotidien comme dans les moments de crise (COVID19 / émeutes de l'été 2023) qui nécessitent de la réactivité.

En 2022-2023 et avant l'actualisation de la géographie prioritaire, une évaluation<sup>2</sup> du contrat de ville n°1 a été menée pour établir un bilan des actions financées, mesurer leur impact sur le quotidien des habitants et esquisser les priorités du prochain contrat.

Dans une volonté de concertation plus élargie que celle du cadre institutionnel et associatif, et toujours **dans une démarche « d'aller-vers » la population**, plusieurs temps forts associant les habitants des quartiers ont été menés afin d'actualiser le diagnostic de chaque quartier, recueillir les attentes et propositions de toutes les parties prenantes.

#### > Repères

**Plus de 100 porteurs de projets différents ont permis à plus de 1 000 actions de voir le jour au cours du contrat de ville 2014-2023.**

<sup>2</sup> Cf. synthèse de l'évaluation en annexe

## DE L'ÉVALUATION À L'ÉCRITURE DU NOUVEAU CONTRAT DE VILLE

### • Février-novembre 2022

- Réalisation locale de l'**évaluation** du contrat de ville de Cergy-Pontoise débuté en 2014.
- Pilotage par une **équipe projet** composée des chefs de projets Villes/EPCI, des délégués du Préfet, soutenue par **le Pôle Ressources** (observation territoriale, collecte de données d'activités, réunions de coordination, ateliers thématiques et groupes de travail en format COTECH avec les partenaires signataires du contrat de ville).
- Soit plus de **50 contributeurs** pour la réalisation de l'évaluation.

### • 1<sup>er</sup> trimestre 2023

- Partage de l'évaluation et élaboration d'une méthode et d'un calendrier de travail partenarial pour l'élaboration du nouveau contrat de ville.

### • 2<sup>ème</sup> trimestre 2023

#### Organisation de 11 rencontres partenariales dans les communes pour :

- Partager et actualiser les diagnostics de chacun des territoires prioritaires
- Partager les visions et faire émerger des projets de territoires co-construits et adaptés aux besoins des habitants des quartiers prioritaires.

Soit 25 à 52 participants différents sur les réunions selon les communes, pour un **cumul de 257 participations**.

**Participation citoyenne** : multiplication des occasions pour échanger avec les habitants. Plus de **500 habitants** se sont exprimés au cours de fêtes de quartier, animations de proximité, forums de quartier...

Une concertation nationale a également été lancée et un séminaire dédié à la prise en compte de la jeunesse a été organisé dans le Val d'Oise : 70 jeunes dont 20 de la CACP y ont participé et ont pu s'exprimer.

### • 3<sup>ème</sup> trimestre 2023 :

- Négociations des périmètres de la future géographie prioritaire
- Rédactions des actes des rencontres partenariales
- Séminaire départemental et envoi des trames pour le nouveau contrat
- Lancement de l'appel à projet politique de la ville et accompagnement des porteurs pour assurer la transition entre les deux contrats

### • 4<sup>ème</sup> trimestre 2023 :

- Travail sur les ambitions et feuilles de route par QPV ainsi que sur les indicateurs
- Comité technique avec les représentants des signataires du contrat de ville le 20 décembre et appel à contribution des partenaires
- Confirmation de la nouvelle géographie prioritaire (*décret n° 2023-1312 du 28 décembre 2023*, relatif à la liste nationale des quartiers prioritaires de la politique de la ville et à ses modalités particulières de détermination dans les départements métropolitains, publié au Journal officiel du 29 décembre 2023)

### • 1<sup>er</sup> trimestre 2024 :

- Finalisation des portraits de quartiers
- Séminaire départemental pour récolter la parole de la jeunesse
- Présentation du projet du nouveau contrat de ville
- Phase de rédaction et de mise en forme du document final

## 4. LES MOYENS POUR LE CONTRAT DE VILLE

### UNE MOBILISATION RENFORCÉE DES MOYENS DE DROIT COMMUN

La priorité est donnée à la mobilisation des dispositifs de droit commun, c'est à dire aux politiques sectorielles (santé, développement économique, éducation, urbanisme, etc.) qui s'appliquent sur l'ensemble d'un territoire sans distinction entre les quartiers. Ces politiques de droit commun relèvent des compétences de l'Etat, de tous les niveaux de collectivités locales : Région, Département, Intercommunalité, Commune et des organismes partenaires.

#### Pour l'Etat

Éducation nationale, Universités, Emploi, Police, Justice, Logement, Apprentissage de la langue, Santé, Lutte contre les discriminations, Transition écologique, Culture, Jeunesse et sport, Politique d'intégration des migrants, Grands équipements, ...

#### > Exemple en matière de politique culturelle

**8 projets « culture et quartiers » seront déployés sur le territoire en 2024.**

**Ils sont financés par l'Etat à hauteur de 432 000 €. Ces projets peuvent consister en :**

- **Des sensibilisations aux valeurs de l'Olympisme et du paralympisme** mêlant la musique, le sport et le monde du spectacle, pour des jeunes collégiens et lycéens (projet porté par le Forum), des jeunes issus du conservatoire, des maisons de quartier et de classes ULIS (projet porté par le Festival baroque) du tout public (projets portés par Point Commun), avec un rayonnement départemental (projet de danse inclusive porté par DKBEL et projet Kinisi porté par Oposito)
- La création d'une marionnette géante qui déambulera « au fil de l'Oise » pour **sensibiliser les habitants à l'environnement** (projet porté par la CACP)
- **Des performances et créations artistiques, chorégraphiques et musicales** (projet porté par JAFO sur l'élargissement de la culture Hip-Hop ou par l'abbaye de Royaumont sur la réécriture du chant de la Terre).

#### Pour la Région

Développement économique, formation professionnelle, lycées ...

#### Pour le Département

Action sociale et médico-sociale, Insertion vers l'emploi, jeunesse, Prévention spécialisée, Collèges, Culture ...

#### Pour l'Agglomération

Habitat, Mobilité, Aménagement urbain, Transition écologique, Insertion, Développement économique, Propreté, Culture, Sports, ...

#### Pour les Villes

Petite enfance, Education, Jeunesse, Vie associative, Culture, Sports...

> **Un défi** : comment mieux mesurer la mobilisation du droit commun ?

> **Une idée / un chantier à ouvrir** : un observatoire du droit commun ?

### > Et les fonds européens ?

Au National une annonce de 10% des crédits **FEDER** (Fonds Européen de Développement Régional) et **FSE** (Fonds social européen) fléchés vers les QPV.

La CACP est un territoire d'Investissements Territoriaux Intégrés et à ce titre pourrait bénéficier de crédits du **FSE+** avec un taux de co-financement des Fonds européens à hauteur maximum de 40% et plutôt fléchés vers des projets emploi.

## DES MOYENS SPÉCIFIQUES

### • L'appel à projet politique de la ville

Il existe des crédits d'intervention dédiés à la politique de la ville, regroupés au sein du programme 147<sup>3</sup> et de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU). Les autres moyens mobilisés, notamment par les collectivités, sont de droit commun, mais servent au financement et à la mise en œuvre de projets pour les habitants des quartiers prioritaires.

**L'appel à projet « Politique de la ville » annuel** est diffusé entre septembre et octobre pour des projets se déroulant en N+1 : enveloppe de **3,5 Millions en 2024**<sup>4</sup>.

**En 2024, cet appel à projet permet de soutenir 135 projets pour 54 porteurs de projets différents, dont 42 associations.**

Dans un souci de simplification et pour ne pas mettre en difficulté le fonctionnement des projets et de leurs porteurs, un objectif de signature de 50% de conventions conclues sous forme de **conventions pluriannuelles d'objectifs** a été défini, notamment pour les projets expérimentaux et innovants nécessitant plusieurs années de mise en œuvre et pour les projets structurants en faveur des habitants des quartiers prioritaires.

Les soutiens complémentaires aux associations :

- 20 postes FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire) représentent 142 000 € mobilisés par an
- 40 postes Adultes Relais à 1 020 000 € mobilisés par an

**Des actions et des dispositifs structurants qui existaient déjà dans le contrat de ville 2014-2023 sont poursuivis :**

### • Volet éducatif

- 924 000 € par an sur le BOP 147
- 4 Programmes de Réussite Educative (PRE) : Cergy, Eragny-sur-Oise, Pontoise et Saint-Ouen-l'Aumône
- 1 Cité Educative (Cergy)
- 9 Contrats Locaux d'Accompagnement à la scolarité (CLAS) associatifs ou municipaux

**Il est prévu un déploiement progressif des Cités éducatives pour les communes volontaires d'ici à 2030.**

<sup>3</sup> Budget Opérationnel du Programme n°147 dédié spécifiquement à la politique de la ville

<sup>4</sup> Cet appel à projet annuel est co-financé par l'Etat (enveloppe du programme 147) pour environ 1 450 000 €, l'agglomération et les villes pour 1 800 000 €, et par le Département pour 150 000 €, la CAF pour 50 000 € et les bailleurs pour 50 000€.

- **Volet santé**

- 2 Contrat locaux de santé (CLS) / 2 Ateliers Santé-Ville (ASV) : > 46 000 € en 2024 sur le BOP 147 / et portage des communes de Cergy et Eragny-sur-Oise
- 1 Conseil Local de Santé Mentale - CLSM (hors BOP 147 / cofinancement DD-ARS - *Délégation départementale-Agence Régionale de santé*, et l'Agglomération)

- **Volet Emploi / insertion**

- Dispositifs PRIJ (Programme Régional d'Insertion pour la Jeunesse) et Cité de l'Emploi : > 391 000 € de mobilisés dans le cadre du BOP 147 en 2024 et un cofinancement de l'association porteuse par l'agglomération

- **Volet cadre de vie**

Les bailleurs bénéficient de plus de **2,3 millions d'abattement de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFBP)** qu'ils investissent pour améliorer le quotidien des habitants des quartiers dans leurs secteurs : présence de proximité, renforcement du nettoyage, de la maintenance, amélioration de la propreté, vidéoprotection, mobilisation des locataires, soutien à la vie associative et accompagnement d'actions de lien social, insertion, petits travaux...

**> Les bailleurs qui ont du patrimoine en QPV à Cergy-Pontoise sont :**

1001 Vies Habitat,  
**Antin Résidences \***,  
CDC Habitat Social,  
Emmaüs Habitat,  
Erigère,  
**Immobilière du Moulin Vert \***,  
Immobilière 3F,  
Seqens,  
Val d'Oise Habitat.

\* Les bailleurs en gras sont de nouveaux partenaires car ils n'avaient pas de patrimoine QPV dans le précédent contrat de ville

## DES MOYENS HUMAINS

Dans chaque collectivité, le suivi du contrat de ville est assuré par des techniciens référents dits « **chefs de projet politique de la ville** », parfois accompagnés d'un agent de développement local, ou d'un chargé de mission.

Dans les services de l'Etat, le suivi administratif est assuré par la Mission Egalité des Chances et Citoyenneté « la MECC » et des délégués du Préfet qui se déplacent aussi sur le terrain et travaillent étroitement avec les villes et l'agglomération.

Cette équipe projet peut être élargie en fonction des thématiques abordées : coordonnateurs santé/santé-mentale, coordonnateurs des Programmes de Réussite Educative, référents des Conseils Locaux de Sécurité, de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation,...

### > **L'équipe du Pôle Ressources Ville et développement social, des facilitateurs au service des acteurs du développement des quartiers et des territoires**

Les centres de ressources politique de la ville ont pour visée principale d'accompagner la qualification des acteurs du développement social et urbain, à commencer par les professionnels de la politique de la ville.



Ils mettent à leur disposition des ressources (information, documentation, expérience, expertise...) et favorisent leurs échanges.

Dans leurs missions, ils tiennent compte d'une part de l'évolution des politiques publiques et des transformations qu'elles induisent, et d'autre part des réalités territoriales, c'est-à-dire des besoins identifiés sur le terrain et des systèmes d'acteurs locaux. À ce titre, ils constituent des observateurs privilégiés des dynamiques territoriales urbaines.

*Assemblée générale de Pôle Ressources*



## 5. LA GOUVERNANCE DU CONTRAT

La politique de la ville est pilotée à l'échelle de l'agglomération, et à l'échelle des communes, quartier par quartier, avec le soutien de l'Etat aux deux niveaux.

### LES INSTANCES, LEUR COMPOSITION, LEURS PRÉROGATIVES

- **Le comité de pilotage**

C'est l'organe stratégique et politique du Contrat de ville ; il est co-présidé par la Préfète Déléguée à l'Égalité des Chances, le Président de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et composé des signataires du Contrat de ville dont les Maires des 7 communes en politique de la Ville.

**Prérogatives :**

- Il précise, réajuste, et valide les orientations prioritaires,
- Il valide les plans d'action,
- Il dresse un bilan annuel de la programmation,
- Il contrôle la tenue des engagements de la mobilisation du droit commun.

**Fréquence :** il se réunit au moins une fois par an.

> 1 rdv au 1<sup>er</sup> trimestre

- **Le comité technique**

Il est composé des représentants des signataires du contrat de ville (techniciens). Les conseillers citoyens peuvent y participer. Il est organisé avec les parties prenantes pour préparer le comité de pilotage et suivre les travaux d'avancement du contrat de ville.

**Prérogatives :**

- Il définit un plan d'action pour chaque orientation,
- Il suit de manière opérationnelle la programmation,
- Il participe à la création du référentiel d'évaluation.

**Fréquence :** il se réunit au moins une fois par an et ses membres sont conviés aux groupes de travail thématiques annuels portant sur chacune des 4 orientations prioritaires du contrat.

> 1 rdv au 4<sup>ème</sup> trimestre

### L'ANIMATION PARTENARIALE

L'animation partenariale et la mobilisation territoriale passent par :

- **Les groupes de travail thématiques ou séminaires**

Il s'agit de groupes de travail participatifs, qui ont vocation à créer des liens entre les acteurs et à animer dans la durée les travaux répondant aux 4 orientations prioritaires.

Ils co-construisent les différentes feuilles de route. Ils se réunissent au moins 1 fois par an par thématique. Quand une instance opérationnelle d'échange existe déjà il est prévu de s'y adosser pour optimiser le partage d'information et l'approche intégrée de chaque thématique (« ateliers emploi », groupe de travail de la conférence intercommunale du logement par exemple).

- **Les réunions de coordination de l'équipe projet**

Pilotées par la CACP, elles se tiennent au moins 6 fois par an

- **Les réunions d'animation opérationnelle dans chacune des villes/quartier**

Pilotées par les référents des communes

## 6. DES DÉFIS À RELEVER

### LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Afin de réaffirmer la place des habitants et les associer aux décisions qui les concernent, leur participation est possible à toutes les instances du contrat de ville. Les villes sont en première ligne pour les mobiliser.

**> Des conseils citoyens avaient été installés dans toutes les communes lors du contrat de ville 2014-2023.** Un certain nombre se sont essouffés, mais d'autres initiatives ou instances existantes permettent de collecter la parole des habitants et de faire avec eux.

### LA COORDINATION DES ACTEURS

#### **Simplifier les collaborations - coopérations par un meilleur partage de l'information**

L'évaluation du contrat de ville 2014-2023 a révélé un turn-over important parmi les partenaires (79% de ceux qui ont contribué à l'évaluation n'étaient pas présents au démarrage du contrat) et a mis en avant la nécessité d'outils communs pour partager les informations autour du contrat de ville.

- Utiliser davantage la plateforme collaborative et digitale « la grande équipe » ([lagrandeequipe.fr](http://lagrandeequipe.fr)) - une communauté de travail mobilisant et en fédérant tous ceux qui agissent dans les quartiers (habitants, élus, associations, entreprises, services des collectivités et de l'État)
- Partager les informations de l'ensemble des partenaires sur le groupe « Contrat de ville de Cergy-Pontoise 2024-2030 »

### L'ÉVALUATION DU CONTRAT

#### **La préparation de l'évaluation du contrat est un chantier à ouvrir dès 2024.**

Un certain nombre d'indicateurs ont déjà été définis et figurent dans les ambitions pour chacun des quartiers.

Par ailleurs la mise en œuvre de la politique de la ville nécessite l'utilisation de données nombreuses et notamment de données publiques.

Il est donc nécessaire que tous les acteurs publics de la politique de la ville s'engagent à produire et à rendre accessibles les données publiques et les statistiques publiques relatives au contrat de ville et plus largement aux politiques publiques mises en œuvre (à l'exclusion des données non communicables et tout particulièrement des données personnelles des habitants) à l'échelle de chacun des quartiers prioritaires et ce tout au long de ce contrat.

# ENJEUX ET ORIENTATIONS PRIORITAIRES

# OS2

# 1. LES ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

## L'ETAT

La mobilisation de l'État dans le département du Val d'Oise et de ses partenaires pour mettre en œuvre les orientations nationales :

- **Emploi/ insertion professionnelle**

**Développer les dispositifs d'accès à l'emploi en faveur des jeunes, des seniors et des chômeurs de longue durée**

Actions visant à la découverte d'un milieu professionnel ou de métiers, en relation avec les PRIJ et les Cités de l'Emploi / les actions à destination des publics étudiants et décrocheurs / les actions de soutien et de développement des structures d'insertion par l'activité économique / les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme / les actions portées par les clubs d'entreprises

- **Prévention sanitaire**

**Développer le volet santé dans les actions du Contrat de Ville**

Actions relatives à la santé mentale et à la prévention des conduites à risque et des addictions / les ateliers santé - nutrition / les actions sport - santé / les actions concourant au développement des compétences psycho-sociales

- **Culture**

**Favoriser l'accès de tous à la culture et à la pratique culturelle**

Actions visant à lever les freins à la pratique artistique et à la fréquentation des lieux culturels / les actions en pied d'immeuble

- **Numérique**

**Réduire la fracture numérique, former et lutter contre les mauvais usages**

Actions visant à lutter contre la fracture numérique par l'aide et la formation à l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication

- **Prévention des rixes**

**Favoriser le dialogue et les échanges entre jeunes de QPV différents**

Actions inter-quartiers et inter-communales

- **Soutien à la parentalité**

**Soutenir et valoriser les compétences des parents afin qu'ils assurent leurs droits et obligations**

Actions de soutien à la fonction parentale notamment à destination des familles monoparentales / les actions visant à soutenir les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

- **Séniors**

**Développer les actions en faveur des seniors habitant dans les QPV**

Actions intergénérationnelles / les actions à destination du public senior

- **Relation forces de sécurité / population**

**Conforter et recréer des relations de confiance entre la population et les forces de sécurité**

Actions venant en appui des dispositifs de police de sécurité du quotidien, de type « Raid Aventure Organisation », des centres de loisirs des jeunes

- **Cadre de vie et transition écologique**

**Identifier des projets de nature à accompagner et renforcer la transition écologique des quartiers prioritaires**

Economie circulaire (ressourcerie, recyclerie...), mobilités inclusives et durables (ateliers de réparation de vélos, locaux à vélos, ...), actions de sensibilisation auprès des habitants (économie d'énergie, écocitoyenneté, ...)

- **Egalité entre les femmes et les hommes**

**Promotion de l'égalité Femmes / Hommes**

Actions de lutte contre les stéréotypes sexistes / les actions en faveur des filles qui renforcent leur insertion professionnelle et leur accès aux pratiques sportives et culturelles

- **Sports et loisirs**

**Dans l'esprit des vacances apprenantes, systématiser une dimension éducative, santé, insertion ou citoyenneté dans les actions de sports et de loisirs menées dans les QPV**

Actions sport-santé / actions sport-coaching vers l'emploi / actions sportives et de loisirs visant à renforcer les apprentissages / actions sportives et de loisirs intégrant un volet prévention des discriminations ou de lutte contre le sexisme

- **Valeurs de la République et citoyenneté**

**Développer des actions de sensibilisation aux valeurs de la république et de la Laïcité et de prévention de leur atteinte auprès des publics jeunes et adultes**

En complément des actions financées par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR), tout type d'action concourant à l'atteinte de l'objectif précité (théâtre / forum, débat, ciné-débat, ...)

- **Education (dans le cadre des cités éducatives)**

**Conforter le rôle de l'école. Promouvoir la continuité éducative. Ouvrir le champ des possibles**

Actions de renforcement des apprentissages, actions de lutte contre le décrochage scolaire, actions de renforcement de la relation parents / école

## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE

### EMPLOI, INSERTION PROFESSIONNELLE

- **Accès à l'emploi des jeunes**

Le Dispositif Val d'Oise Tremplin a pour objectif de favoriser l'autonomie sociale et professionnelle des jeunes dans une logique d'égalité des chances, notamment en levant leurs freins d'accès à l'emploi

- **Handicap**

Développer les actions favorisant l'insertion professionnelle des jeunes adultes en situation de handicap

- **Accompagnement des Bénéficiaire Revenu Solidarité Active (BRSA)**

Le Parcours santé Revenu Solidarité Active (RSA) a pour objectif de lever les freins médico/psychologiques pour favoriser le retour à l'emploi ou à l'insertion professionnelle.

- **Accompagnement social**

Offre d'insertion du Programme départemental d'insertion vers l'emploi accessible aux BRSA des QPV, travail collaboratif avec France Travail (forums vers l'emploi, formation, accompagnement global), Convention RSA avec les CCAS (centres communaux d'action sociale), la CAF, participation aux travaux de l'expérimentation TZCLD (Territoire Zéro Chômeur Longue Durée)

- **Aide à la création d'entreprises**

Financement de structures spécifiques à la création d'entreprises

- **Découverte des métiers**

Forums Emploi avec France Travail et les partenaires locaux dont les groupements d'entreprises

### ENFANCE, FAMILLE

- **Petite enfance**

Renforcement du nombre de places d'accueil en Etablissement Accueillant des Jeunes Enfants (EAJE) et chez les assistants maternels

Renforcement du contrôle et de l'accompagnement des EAJE et des assistants maternels

Bilans de santé en école maternelle, bilans orthophoniques et orthoptistes

Augmentation des consultations de puéricultrices

- **Périnatalité**

Centres de Protection Maternelle Infantile (PMI) : suivis de grossesse, réalisation d'entretiens prénataux précoces, conseils diététiques, soutien à la parentalité, conseil en lactation, visite à domicile de puéricultrices, consultations médicales et de puéricultures pour les nourrissons, dispositif TGV (très grande vulnérabilité) TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale) en faveur des femmes enceintes vulnérables avec la PMI.

- **Soutien à la parentalité en contexte de handicap**

## SPORT

- **Intervention de sportifs de haut niveau dans les collèges**
- **Soutien financier à l'investissement**, à l'organisation de manifestations sportives, aide à l'acquisition de matériel sportif pour le développement de la pratique

## SANTÉ

- **Développer les consultations de dépistage des IST** (Infections Sexuellement Transmissibles) et renforcer le nombre de vaccinations
- **Développer l'interconnaissance en allant à la rencontre des CPTS** (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé)

- **Augmenter l'attractivité des métiers de la PMI** (Protection Maternelle et Infantile)

- **Santé mentale**

Psychologues intervenant auprès des familles ayant des enfants de moins de 6 ans

Dépistage des troubles neuro développementaux des enfants suivis en PMI

Renforcer les partenariats avec des acteurs locaux du champ de la santé mentale/orientations

- **Dépistages**

CeGIDD (Centres Gratuits d'Information de Dépistage et de Diagnostic) : prévention, promotion de la santé, santé sexuelle

Centres de santé sexuelle : dépistage des maladies sexuellement transmissibles

- **Famille, nutrition, alimentation**

Accompagnement par une diététicienne dans le cadre du suivi de grossesse et notamment en cas de diabète gestationnel

- **Prévention des addictions**

Projet de consultations tabacologie pour les usagers du CLAT (Centres de Lutte Antituberculeuse)

Travail en cours autour du lien entre la PMI et les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)

- **Santé / séniors**

Développement de l'accès aux soins : actions 2P3A portées par la CFPPA (Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans ou plus) et CNAV (Caisse nationale d'assurance vieillesse) sur les résidences sociales

Actions de dépistage MUFIF (Mutualité Française d'Ile-de-France), centres de santé et résidences sociales

Nutrition, alimentation : action collective de lutte contre la dénutrition des séniors

- **Handicap**

Favoriser l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap

## INCLUSION, ACCÈS AUX DROITS

- **Désenclavement et développement des mobilités**

Soutien au transport pour les seniors

- **Logements**

5 projets d'habitat inclusif conventionnés au titre de l'Aide à la Vie Partagée (AVP)

- **Inclusion numérique**

Actions collectives d'insertion au numérique pour les seniors dont 3 actions sur la Communauté d'Agglomération Cergy-Pontoise

- **Logements**

Aide à la vie partagée et les modalités d'accès à des habitats inclusifs, construire et formaliser une procédure partagée pour l'adaptation de son logement

- **Accès à la culture**

Permettre la mise en place d'un projet culturel dans les établissements avec la participation des personnes handicapées, élaborer une feuille de route « sport, culture et loisirs » spécifique autour de la sensibilisation du milieu ordinaire et de la mise en réseau des acteurs

- **Handicap / « aller vers »**

Améliorer la lisibilité de l'offre sur les dispositifs à destination des personnes en situation de handicap, développer la démarche "d'aller vers" auprès des personnes en situation de handicap et des aidants

- **Aide aux victimes**

Impulsion d'une politique volontariste en matière d'aide aux victimes et d'accès au droit, en particulier en faveur des victimes de violences intrafamiliales via le financement de dispositifs et associations spécialisés en la matière. Cofinancement de 6 postes d'intervenants sociaux en commissariat et de 3 postes d'intervenants sociaux en gendarmerie, parmi lesquels 4 postes financés par des communautés d'agglomération, dont le cofinancement du poste de travailleur social au commissariat de Cergy.

- **Lutte contre les discriminations**

Mise en œuvre de la stratégie départementale égalité femmes-hommes et adoption d'une nouvelle stratégie pour la période 2025-2028

## PRÉVENTION, CITOYENNETÉ

- **Prévention de la délinquance et réduction des incivilités**

Participation aux diverses instances partenariales locales (conseils locaux et intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance - CLSPD, cellules de veille, groupes de travail thématiques) afin d'élaborer des actions communes et coconstruites visant à prévenir la délinquance et les incivilités.

Soutien au titre de la prévention de la récidive en faveur d'associations spécialisées et de communes proposant de l'accueil de personnes condamnées à des travaux d'intérêts généraux.



Mise en place du centre départemental de supervision permettant le raccordement des flux vidéo des sites départementaux, des collèges ainsi que des villes et des intercommunalités qui le souhaitent afin d'assurer un meilleur maillage du territoire et une offre de services économique aux collectivités territoriales du territoire.

- **Propreté et embellissement**

Mise en place d'un plan départemental de lutte de prévention et de lutte contre les dépôts sauvages avec différentes actions

- **Laïcité**

Mise en place d'une action éducative de théâtre-forum sur les valeurs de la République et la laïcité en lien avec les compagnies « comédiens associés » et « théâtre du chaos » en direction de l'ensemble des collèges publics du Val d'Oise.

## TRANSITION ECOLOGIQUE

- **Animation territoriale**

Développement avec l'agglomération du déploiement des mission du service public de rénovation énergétique et sa mutation en service public de la rénovation de l'habitat,

Prévention des pratiques illégales de gestion des déchets et soutien au déploiement de déchetteries publiques accueillant les déchets des professionnels,

Condition de déploiement des énergies renouvelables et de récupération,

Soutien des initiatives locales de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès du grand public mais surtout des élèves des établissements scolaires du second degré sur les thématiques de préservation des milieux, de gestion des déchets et des ressources, d'alimentation durable et d'aménagement du territoire.

- **Soutien aux projets de territoire**

Aide à l'investissement dans le cadre de Val d'Oise territoire sur les projets de gestion des pratiques illégales de gestion des déchets, d'assainissement, d'eau potable, de préservation des milieux naturels, d'adaptation au changement climatique et de maîtrise de la consommation d'énergie.

## TERRITOIRES ET HABITAT

- **Fonds Val d'Oise Territoires**

Aides à l'investissement sur une dizaine de thématiques

**> Les acteurs engagés** : les mêmes que sur le précédent contrat de ville (2015-2023) :

- Préfecture du Val d'Oise
- Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise
- Villes de Cergy, Eragny-sur-Oise, Jouy-le-Moutier, Osny, Pontoise, Saint-Ouen-l'Aumône, Vauréal
- Ministère de la Justice
- Conseil départemental du Val d'Oise
- Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Val d'Oise
- Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) du Val d'Oise
- France Travail (Direction Territoriale du Val d'Oise)
- Caisse d'allocations familiales (CAF) du Val d'Oise
- Caisse des dépôts et consignations
- Bailleurs
- BPI France,
- Chambre de Commerce de d'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers de l'Artisanat (CMA)

D'autres acteurs, notamment des entreprises, seront approchés au fil de l'eau et invités à coopérer dans certaines thématiques.

# 4 orientations prioritaires pour les 9 quartiers Politique de la ville



**Des quartiers mobilisés pour le plein emploi**

**Des quartiers d'émancipations**

**Des quartiers en transition**

**Des quartiers plus sûrs et plus solidaires**

## 1) DES QUARTIERS MOBILISÉS POUR LE PLEIN EMPLOI

**ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ - ALLER VERS - ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES - LEVER DES FREINS - DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOYABILITÉ - COORDINATION - FRANCE TRAVAIL - PARCOURS - ORIENTATION - DÉCOUVERTE MÉTIERS - MÉTIERS EN TENSION - SOUTIEN À L'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (IAE) - FRANCAIS À VISÉE PROFESSIONNELLE - FAVORISER LA CRÉATION D'ENTREPRISES - RECRUTER AUTREMENT**



Forum de l'emploi au complexe sportif des Maradas - 12 octobre 2023



Dans le cadre des grandes orientations nationales, et de la réforme Pôle Emploi du 1<sup>er</sup> janvier 2024 devenu France Travail, le nouveau contrat de ville porte l'ambition d'accompagner cette nouvelle dynamique dans les quartiers prioritaires.

Dans ce contexte, on note une fragilité marquée des habitants des QPV en matière d'emploi. Ce sont ceux qui peinent à aller vers les institutions (France Travail, Mission locale...).

Ces personnes cumulent d'avantages de freins, (accès aux droits, précarité, santé, barrière linguistique, mode de garde, mobilité,) et nécessitent un accompagnement global à long terme.

## Les objectifs prioritaires :

- Créer des ponts entre les dispositifs, par le biais d'une meilleure coordination des acteurs de l'emploi et des associations du territoire pour une meilleure mobilisation du public
- Proposer un accompagnement renforcé des personnes éloignées de l'emploi et favoriser les outils d'aller-vers afin de lever les freins
- Favoriser les emplois locaux notamment via les structures de l'insertion par l'activité économique
- Faciliter la rencontre de proximité entre les entreprises et les demandeurs d'emploi pour améliorer l'image des habitants des QPV mais aussi permettre une valorisation des compétences douces en recrutant autrement.

## RÉPONDRE AUX ENJEUX IDENTIFIÉS

### 1 **Coordonner la mise en œuvre d'une stratégie en faveur de l'emploi sur le territoire : favoriser l'émergence de projets collaboratifs**

- Renforcer les temps d'échange avec les partenaires de l'emploi pour une meilleure coordination à l'échelle du territoire
- Mieux coordonner les acteurs, les événements du territoire et favoriser les coopérations
- Se mobiliser autour de France Travail et du « Pacte du plein emploi »

### 2 **Construire les passerelles entre développement économique et employabilité de la population**

- Renforcer le maillage entre les acteurs du développement économique et de l'emploi
- Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande en lien étroit avec les entreprises

### 3 **Favoriser la formation professionnelle et valoriser l'apprentissage**

- Renforcer le partenariat avec les établissements du territoire et faciliter les rencontres avec les entreprises
- Renforcer l'offre de formation du territoire en adéquation avec les besoins des entreprises et la préparation des publics
- Promouvoir les filières de formation de la transition écologique et énergétique ainsi que ses opportunités professionnelles
- Porter une attention particulière aux métiers en tension

### 4 **Développer et renforcer les actions permettant de lever les freins à l'emploi (linguistique, modes de garde, accès aux droits, démarches numériques...)**

- Identifier les freins à la recherche d'emploi et l'accès à la formation et mettre en œuvre les réponses adaptées : alphabétisation, lutte contre l'illettrisme, maîtrise des langues, mobilité, mode de garde
- Permettre d'accéder en proximité à l'information et d'acquérir la maîtrise des outils de recherche d'emplois de manière autonome : formation aux outils de recherche d'emploi, espaces dédiés, lisibilité des relais
- Renforcer les outils d'accompagnement des personnes en situation d'illettrisme
- Accompagner les publics vers une acquisition des codes de l'entreprise et du savoir-être
- Favoriser l'employabilité en encourageant davantage l'offre de chantier d'insertion répondant aux métiers en tension

**Focus action :**

**La place des femmes dans les quartiers prioritaires** en lien avec les questions d'emploi et d'inactivité pourrait faire l'objet d'un approfondissement dans le cadre des travaux du nouveau contrat. En complément de ce que prévoit la loi pour le plein emploi, les perspectives de développement des chantiers petite enfance et des modes de garde devront être étudiées.

## 5

### Construire, orienter sur les parcours d'insertion sociale et professionnelle

- Développer l'accompagnement par un facilitateur des clauses sociales sur le territoire
- Parrainer des personnes notamment des jeunes en recherche d'emploi issus des quartiers politiques de la ville par des professionnels d'entreprise afin de dynamiser leur recherche
- Permettre à des publics très éloignés de l'emploi de bénéficier d'un parcours d'insertion sociale et professionnelle permettant un accompagnement personnalisé et global au sein du Plan local d'insertion pour l'emploi (PLIE)
- Favoriser l'accès à l'emploi pour tous (dont personnes en situation de handicap)
- Orienter et former les résidents des quartiers prioritaires vers des métiers porteurs
- Promouvoir la formation et l'alternance auprès des jeunes résidents des quartiers prioritaires : information et promotion dans les établissements scolaires du secondaire, sensibilisation des employeurs aux viviers de candidats résidents des QPV
- Mobiliser les acteurs de la formation et de l'orientation

**Focus action - Enjeux globaux à l'échelle du territoire :**
**L'Ecole de la deuxième chance en Val d'Oise (E2C)**

La mission principale est d'offrir une seconde chance aux jeunes sortis du système scolaire classique sans qualification, ni diplôme mais qui sont motivés pour s'intégrer professionnellement et socialement.

Un dispositif basé sur une méthodologie différente pour des jeunes qui ont du mal à se projeter dans l'avenir et à construire leur projet professionnel (cours de remise à niveau et accompagnement à la préparation à l'emploi ou l'entrée en formation qualifiante de 6 à 12 mois en fonction des parcours de chacun, stages et accompagnement individualisé).

## 6

### Favoriser la création d'entreprises sous toutes ses formes (ESS, innovation...) et le développement d'activités économiques

- Sensibiliser, identifier et accompagner les porteurs de projet d'activités économiques (accompagner la création et le développement de petites entreprises, identifier les relais locaux...)
- Agir dans une logique de pérennisation du tissu économique des petites et moyennes entreprises à l'horizon de 5 ans et plus
- Favoriser la professionnalisation, la consolidation et le développement des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), ainsi que l'accompagnement des associations d'habitants qui s'impliquent dans la vie du quartier

## LES AXES STRATÉGIQUES DE LA CACP

### ☐ Renforcer les synergies entre le développement économique, l'enseignement supérieur, l'emploi et l'innovation :

Cergy-Pontoise possède des atouts incontestables comme le fait d'être **un pôle administratif, économique et d'enseignement supérieur d'envergure, mais aussi d'être « une ville à la campagne » qui participent à son attractivité.**

Chaque année, près de 80 nouvelles entreprises s'implantent sur le territoire. Structuré notamment autour de trois filières (aéronautique, automobile, cosmétique) et de trois pôles de compétitivité (Systematic, NextMove, Cosmetic Valley), le tissu économique cergypontain s'articule autour de TPE-PME, mais aussi de grands groupes industriels et d'un pôle d'enseignement supérieur et de recherche en pleine expansion.

Néanmoins, initialement conçu autour du ratio ambitieux d'un emploi pour un actif, ce rapport tend à légèrement s'éroder ces dernières années sous l'effet de facteurs pluriels.

À cela s'ajoute **un environnement concurrentiel accru entre collectivités** à l'échelle de la région Ile-de-France, doublé par de nombreuses incertitudes aux lendemains de la crise sanitaire.

**La (re)localisation des emplois sur le territoire demeure donc un défi de premier ordre. De plus, une réflexion portant sur le développement économique et les nouvelles orientations en matière industrielle doit être menée.**

L'attractivité et le dynamisme de Cergy-Pontoise passent aussi par la qualité et l'adaptabilité des services mis à disposition pour faciliter la vie des entreprises, étudiants, salariés, usagers sur le territoire. Sur le modèle des « villes intelligentes », il convient de favoriser le développement cohérent et hiérarchisé des projets et des actions qui font de Cergy-Pontoise un territoire innovant, connecté et responsable.

### ☐ Renforcer la cohésion sociale par des politiques publiques plus inclusives

La CACP doit ainsi s'engager à la construction d'un territoire inclusif où chacun est en mesure de trouver sa place et où prédomine une certaine équité entre les habitants du territoire notamment dans l'accès à l'emploi, aux équipements et services.

#### **FOCUS SUR LES AXES PRIORITAIRES DE L'AGGLOMERATION**

- Intégrer CY Université et son ambition internationale dans le projet de territoire de l'agglomération
- Faire vivre un écosystème « enseignement – recherche – entreprises - innovation » vertueux pour le territoire
- Favoriser le renouvellement des parcs d'activités et développer de nouvelles implantations
- Associer les acteurs économiques du territoire à l'ambition de responsabilité sociale des entreprises (RSE)
- Soutenir l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire
- Construire les passerelles entre développement économique et employabilité de la population
- Améliorer l'efficacité du service public de l'emploi à l'échelle du territoire de l'innovation et des nouvelles technologies, au service des usagers, dans les politiques publiques
- Lever les freins à l'emploi et développer l'employabilité dans les quartiers prioritaires et assimilés

## 2) DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATIONS

**CULTURE ET SPORT** - **RÉUSSITE ÉDUCATIVE** - **SOUTIEN À LA PARENTALITÉ** -  
**SOUTIEN À LA VIE ASSOCIATIVE** - **ACCÈS AUX DROITS** - **ACCÈS AU NUMÉRIQUE** -  
**ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES**



Fête de quartier du Moulinard à Osny

**Les liens de solidarité et de convivialité et la capacité d'inventivité et à agir** sont une force des quartiers politique de la ville (QPV), portés par les habitants et les associations du territoire dédié. Les temps de crises l'ont démontré. Cette force est à soutenir et à renforcer dans une période post-covid et d'inflation forte, dont tous les partenaires relèvent que les habitants et les associations sortent fragilisés : isolement, perte de pouvoir d'achat, augmentation des demandes de prestations, situation financière des structures, ...

**Accompagner l'émancipation des habitants, créer les conditions pour que chacun se sente légitime à agir, soit autonome et** trouve sa place dans son quartier, au sein du territoire cergypontrain, constitue un objectif commun des partenaires, avec une attention particulière sur la santé, la parentalité, les femmes en situation de monoparentalité et les jeunes.

**Lutte contre le non-recours** : l'objectif porté par les partenaires est également que les habitants des QPV accèdent aux mêmes droits que les habitants des autres quartiers et qu'ils bénéficient des mêmes propositions en matière de services publics ou d'offres culturelles, artistiques, sportives, ...



## RÉPONDRE AUX ENJEUX IDENTIFIÉS

### 1

#### Soutenir la parentalité et la réussite éducative

- Poursuivre la coopération avec la communauté éducative dans son ensemble dans le cadre des programmes de réussite éducative (PRE), de la cité éducative
- Poursuivre les projets et actions autour de la parentalité avec une attention particulière envers les familles les plus fragilisées et monoparentales
- Maintenir la dynamique partenariale autour du soutien à la parentalité (REAAP - Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents, CTG - Convention Territoriale Globale, CAF - Caisse d'Allocation Familiale)
- Maintenir et consolider les dispositifs d'accompagnement scolaire et de réussite éducative
- Prendre en compte le besoin exprimé par les enfants et les familles d'aide aux devoirs (CLAS-Contrat Local d'Accompagnement Social)
- Informer, orienter et accompagner les familles vers les partenaires compétents au regard des besoins exprimés et repérés
- Donner les moyens à chacun/chacune de choisir son parcours et non le subir
- Réduire et lutter contre le décrochage scolaire en proposant des actions de mobilisation des décrocheurs par l'intermédiaire de chantiers participatifs (jeunes décrocheurs ou jeunes adultes)
- Poursuivre la promotion des dispositifs d'émancipation par l'école et l'engagement citoyen dans les établissements scolaires : actions de sensibilisation dans les collèges, égalité filles/garçons
- Favoriser le parcours d'insertion des jeunes

### 2

#### Renforcer l'accès aux droits et l'inclusion numérique

- Renforcer les actions de proximité et d'aller-vers pour toucher les publics éloignés (permanence d'accès aux droits du CCAS, permanences de conseillers sociaux de bailleur, ateliers numériques, écrivain public numérique, juriste, permanences sur l'accès aux droits « hors les murs » ...)
- Favoriser la venue des pouvoirs publics, associations
- Développer l'interconnaissance des acteurs, dispositifs et actions menées
- Favoriser les ouvertures de droits et les simplifier
- Diversifier des supports de promotion : améliorer et coordonner la communication entre les différentes institutions et faire le lien avec les lieux de vie des quartiers, qui sont des lieux d'information pour les habitants
- Répondre aux besoins des habitants en matière d'accompagnement aux e-démarches : mobilisation de toutes les institutions, ...
- Soutenir les actions spécifiques favorisant l'inclusion numérique
- Renforcer les dispositifs d'apprentissage de la langue française : faire connaître et renforcer les dispositifs existants, maintenir les ateliers sociolinguistiques

#### **Focus action**

• **La Maison de la justice et du droit (MJD) à Cergy** propose des permanences d'information et des consultations juridiques gratuites et ouvertes à tous afin que chacun puisse mieux connaître et faire valoir ses droits. Fruit d'un partenariat entre le ministère de la justice et l'agglomération de Cergy-Pontoise, la MJD a renseigné en 2023 plus de 13 450 personnes et en a accueilli 2 452. **Le CIDFF / France Victimes 95 assure des permanences « d'Accès au Droit et d'Aide aux Victimes » à la MJD.**

### 3 Garantir l'accès à la culture, aux loisirs et aux pratiques sportives

- Favoriser et développer l'accès à la culture et au sport comme support d'éducation et d'inclusion sociale
- Proposer des actions culturelles, artistiques et sportives ambitieuses pour les habitants des QPV et soutenir les pratiques : qualité de l'offre avec des événements, mise en réseaux des acteurs et des équipements, attractivité et visibilité des équipements et événements organisés dans les quartiers, communication large sur toutes ces actions, accompagnement de la mobilité des habitants vers des événements et des équipements hors quartiers
- Permettre de profiter de l'offre culturelle locale (Douze, Points communs – Scène nationale de Cergy-Pontoise et du Val d'Oise, classes orchestres, Forum, CRR...)
- Déployer les dispositifs de soutien à l'accès au sport et à la culture (*pass sport, pass culture, pass solidarité loisirs...*)
- Développer des actions autour des arts urbains, arts de rue et cirque
- Organiser des temps forts au sein des QPV (fête des quartiers, événements dédiés à l'art....)
- Développer l'offre d'activité physique adaptée et diversifiée notamment en direction du public féminin
- Développer des aides spécifiques pour l'accès au sport des enfants et jeunes les plus précaires

### 4 Promouvoir l'égalité femmes-hommes et l'égalité des chances

- Agir en faveur de l'émancipation des filles et des femmes en sensibilisant : encourager les pratiques sportives et culturelles, rapport filles/garçons, soutien à la parentalité, garde d'enfants, place dans l'espace public, reconnaissance de leur rôle pour la cohésion sociale au sein des QPV, accès à l'emploi et au permis de conduire, relais territoriaux pour les femmes victimes de violence, éducation à la sexualité.
- Prévenir les violences faites aux femmes et leur offrir des espaces d'expression et de répit
- Promouvoir l'égalité des chances et la mixité (ateliers, projections, débats...)
- Intégrer la dimension « égalité » comme référentiel dans des actions

### 5 Favoriser le bien-vivre des habitants dans leur quartier

- Renforcer l'attention aux habitants : accompagner l'accueil des nouveaux habitants, assurer la bonne information des habitants sur la vie et les évolutions du quartier, mieux associer les habitants sur l'amélioration de leur cadre de vie (diagnostics en marchant et projets participatifs sur l'espace public).
- Soutenir la vie de quartier, la solidarité et l'animation d'espaces de convivialité en cœur de quartier : soutenir la capacité d'actions des associations, temps festifs et de rencontres, échanges interculturels, valorisation de la diversité culturelle, animations estivales, cafés associatifs, ...
- Favoriser le lien social dans le quartier
- Animer un réseau d'acteurs et intervenants dans les QPV
- Développer des actions favorisant le bien vieillir au sein du QPV

## LES AXES PRIORITAIRES DE LA CACP

### ☐ Renforcer la cohésion sociale par des politiques publiques plus inclusives

**La population de Cergy-Pontoise est particulièrement jeune** (46% de moins de 30 ans contre 40 % en IDF). On constate par ailleurs une augmentation conséquente de la tranche des 0-10 ans, avec l'arrivée de nouvelles familles. Cette présence de la jeunesse, constitutive du territoire, s'amplifiera avec une augmentation de la population étudiante liée au développement de CY Cergy Paris Université.

La jeunesse est un marqueur fort du territoire pour l'élaboration des politiques, le fait que **23 % des habitants du territoire vivent dans des quartiers relevant du Contrat de Ville** en est un autre.

Il convient alors de mieux prendre en compte les réalités de vie de l'ensemble des Cergypontains et notamment celles des plus fragiles pour renforcer la solidarité.

La CACP tend à s'engager à la construction d'un territoire inclusif où chacun est en mesure de trouver sa place et où prédomine une certaine équité entre les habitants du territoire notamment dans l'accès aux équipements et services indépendamment du lieu de résidence

### ☐ Dynamiser le territoire par le biais des politiques culturelles et sportives

Le territoire de Cergy-Pontoise se caractérise par des dynamiques culturelles, sportives et universitaires fortes. Elles s'appuient sur un réseau dense d'équipement : notamment des piscines de proximité parfois au cœur des quartiers comme aux Louvrais.

**Le sport et la culture constituent de puissants vecteurs d'intégration dans un contexte de fragilisation du lien social.**

Cergy-Pontoise est également dotée d'un réseau associatif dense et dynamique : **plus de 270 associations sportives et clubs sont accueillis**. Avec le soutien de la CACP pour certains et en s'appuyant sur les équipements communaux et communautaires, ils proposent au plus grand nombre des activités sportives et de loisirs variés, tout en contribuant à promouvoir l'excellence du haut niveau.

A travers, le projet de service public des piscines l'Agglo assure également le développement de l'enseignement de la natation ainsi qu'une offre renouvelée dans le domaine des pratiques libres et encadrées à destination du plus grand nombre.

**La culture est par ailleurs un marqueur important à Cergy-Pontoise.** L'accent est notamment mis sur la démocratisation de la pratique artistique afin d'offrir à chacun, et en particulier aux plus jeunes, la possibilité de bénéficier d'un apprentissage de qualité. Le réseau des bibliothèques et celui des écoles de musique contribuent au rayonnement de cette ambition sur le territoire. L'accès à la culture pour tous passe également par un soutien apporté à de nombreuses manifestations, festivals et lieux culturels.

**Le nouveau projet de la nouvelle scène nationale (Points Communs) rayonne sur toute l'agglomération et au-delà ;** il rend accessible à tous une palette de la création artistique contemporaine, qu'elle soit théâtrale, chorégraphique ou circassienne. **L'agglomération est aujourd'hui repérée régionalement comme une terre de musiques, d'expression artistique dans l'espace public ou encore de patrimoines d'hier et d'aujourd'hui.**

Outre le soutien au développement du campus international, la Communauté d'agglomération s'efforce de renforcer une offre de service spécifique à destination des étudiants. Par un partenariat étroit avec le Centre d'Information Jeunesse, elle contribue

également à faciliter l'information des publics jeunes notamment sur la question de leurs droits.

**Soutenir et renforcer ce dynamisme sportif, culturel et étudiantin** doit constituer un axe fort des politiques publiques mises en œuvre afin de contribuer au renforcement de la cohésion et du vivre-ensemble sur le territoire cergyponain. C'est aussi une clé pour renforcer l'attractivité du territoire et la qualité des conditions de vie des habitants.

#### ***FOCUS SUR LES AXES PRIORITAIRES DE L'AGGLOMERATION***

- Affirmer le rôle des structures culturelles et sportives dans le lien social
- Renforcer les actions contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales
- Renforcer les actions qui améliorent la condition féminine dans l'ensemble des politiques publiques
- Affirmer le rôle des structures, sportives, culturelles et de loisirs dans la transmission des savoirs et des valeurs
- Accompagner les usagers dans l'apprentissage des services publics en ligne, (réduire la fracture numérique, permettre l'accès aux droits et l'exercice de la citoyenneté)
- Intégrer plus grandement CY université pour un système formateur et éducatif vertueux pour les habitants et usagers du territoire
- Favoriser l'accès de toutes et tous à la culture au plus proche des habitants du territoire

### 3) DES QUARTIERS EN TRANSITIONS

**SANTÉ - PRÉVENTION - SANTÉ MENTALE - SPORT SANTÉ - ALIMENTATION SANTÉ**  
**- LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE - VÉGÉTALISATION - MOBILITÉ -**  
**ÉCOCITOYENNETÉ - ÉCO-GESTES - VIEILLISSEMENT**



*La Récolte du Val d'Oise, ventes de produits locaux et accessibles, à Cergy, Pontoise, Vauréal et Eragny. Dispositif responsable et solidaire*



**La transition écologique est partout et pour tous.** Dans les quartiers populaires, elle se combine avec l'urgence sociale de la réduction des inégalités. Ce changement nécessaire de modèle économique et social est un levier au service de la justice sociale et environnementale dans les quartiers → comment initier cette démarche de transition dans les QPV ?

### **L'échelon local est incontournable dans l'engagement des transitions.**

Agir pour les transitions dans les quartiers populaires signifie, concrètement, ne pas laisser les habitants des quartiers politique de la ville en marge des évolutions de société en cours, notamment en matière d'écologie, de mobilité, d'alimentation, d'énergie et de numérique. C'est également répondre aux besoins de santé des habitants et anticiper le vieillissement de la population de ces quartiers.

**Agir pour les transitions dans les quartiers populaires, c'est aussi partir de la réalité des habitants et faire avec les habitants.** Dans les quartiers politique de la ville, la transition écologique ne peut pas être abordée de la même manière que sur d'autres quartiers. Ainsi, l'idée n'est pas de faire de la transition écologique une injonction, mais bien une manière d'améliorer la qualité de vie des habitants, en construisant les réponses avec eux. C'est le sens des projets qui ont émergé ces dernières années et qui agissent tant sur le lien social, le reste à vivre que sur le volet environnemental.

Plusieurs opportunités existent pour soutenir de manière structurante et durable les dynamiques de transitions, avec la possibilité de mobiliser des fonds d'investissement dédiés.

## **RÉPONDRE AUX ENJEUX IDENTIFIÉS**

**1**

### **Répondre aux besoins en santé des habitants (prévention, promotion santé et accès aux soins)**

- Mobiliser les partenaires pour développer l'accès aux soins (Agence Régionale de Santé, Conseil départemental)
- Développer les actions de prévention dans un contexte de vieillissement des professionnels de santé (poursuivre les actions « Atelier santé ville », forum santé, formations d'agents territoriaux à la santé mentale...)
- Développer la prévention santé notamment santé mentale :
  - o Partenariat et actions du CLSM de Cergy-Pontoise (Contrat Local de Santé Mentale) pour les professionnels et les habitants
  - o Contrat Locaux de Santé (CLS) de Cergy et d'Eragny
  - o Prendre en compte les besoins en santé mentale, remontés par l'ensemble des partenaires et qui touchent tous les publics (enfants, adolescents, adultes, personnes âgées, personnes en situation de handicap) : renforcer le repérage des situations et l'offre, outiller les acteurs de proximité pour accueillir les souffrances, se coordonner pour bien orienter y compris les associations, poursuivre les permanences de psychologue et le partenariat avec les professionnels de maisons de santé du territoire, former et sensibiliser à la santé mentale, permettre aux habitants d'être dépistés/informés
- Encourager et renforcer les campagnes de sensibilisation et de dépistage (cancer, diabète...)

- Promouvoir une alimentation saine et équilibrée : paniers solidaires, projets de fermes accessibles aux habitants, circuits courts à des prix abordables, agriculture urbaine, ateliers autour de l'alimentation saine, écogestes, cuisine zéro-déchets, marché solidaire (porté par La Sauvegarde 95)

## 2

### ***Engager une transition écologique populaire et solidaire***

- Accompagner l'évolution des modes de vie (gestion des déchets, tri, bio-déchets, consommation, alimentation, pratique du vélo) : s'appuyer sur les relais de proximité (gardiens notamment), mettre en place des actions graduées de la sensibilisation dès le plus jeune âge, à la responsabilisation de tous et à la sanction, aménager les logements pour accompagner les transitions (local à vélos, espaces pour le tri, ...)
- Encourager les actions d'éducation au développement durable à destination des écoles, collèges, lycées (label Eco-Ecole, fresques du climat, écogestes...)
- Susciter et encourager les actions s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire et l'innovation
- Sensibiliser les habitants sur la maîtrise des coûts énergétiques
- Accompagner la transition vers la dématérialisation
- Maintenir, développer, encourager les projets de jardins partagés, de vergers, de jardins nourriciers (si possibilités), en lien avec les bailleurs
- Maintenir et développer les démarches de Gestion Urbaine de Proximité (GUP)
- Développer des actions dans le cadre de la Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)
- Intégrer le réchauffement climatique dans les aménagements et programmes de renouvellement urbain : verdissement des espaces, îlots de fraîcheur, débitumisation, mobilités douces, utilisation de matériaux, bio-sourcés, utilisation des toits (végétalisation ou développement d'énergie solaire ou photovoltaïque), place de l'eau.

## 3

### ***Accompagner l'amélioration de l'habitat***

- Renforcer les actions de rénovation du parc de logement et lutter contre la précarité énergétique en mobilisant l'ensemble des moyens des acteurs publics : travaux de réhabilitation et de copropriétés, maintien de la politique de gros entretien des logements, amélioration de la relation locataires/bailleurs et leurs sous-traitants, soutien des locataires dans la prise en charge des coûts liés à l'énergie (fonds d'aide directe et actions de sensibilisation) pour garantir à la fois le confort de vie et limiter l'impact sur le pouvoir d'achat
- Développer les aides à l'énergie
- Mener des actions de sensibilisation aux économies d'énergie et d'accompagnement à la rénovation (ateliers)
- Mobiliser les acteurs institutionnels pour accompagner les propriétaires comme les locataires pour « mieux habiter » (bailleurs sociaux, ANAH, collectifs d'habitants)
- Amplifier et développer les permanences de structures ressources pour habiter mieux
- Poursuivre les actions de prévention contre les expulsions locatives

## 4 Encourager les mobilités actives

- Favoriser et encourager l'usage des mobilités douces (marche, vélo...) et partagées (co-voiturage, transports en commun...)
- Concourir à une meilleure connaissance des moyens existants pour accéder au quartier
- Mettre en place une programmation d'activités pour promouvoir l'usage du vélo : vélo-école, autoréparation et prêt/location
- Aménager des stationnements vélos sécurisés
- Valoriser les modes de déplacement et communiquer largement + travail sur la signalétique (incitant à la marche, covoiturage, ateliers découverte du vélo électrique...)

### LES AXES PRIORITAIRES DE LA CACP

La transition écologique est un enjeu transversal, qui vient alimenter l'ensemble des réflexions et politiques publiques.

Forte de sa responsabilité, la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise souhaite amplifier son action en la matière.

Conformément aux objectifs nationaux, trois engagements ont été pris en 2018 par les élus lors de l'adoption du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) - Agenda 21 :

- d'ici à 2030, les émissions de gaz à effet de serre devront diminuer d'au moins 40% par rapport à 2012
- la part des énergies renouvelables devra être portée à 32 % du mix énergétique
- 27 % d'économies d'énergie devront être réalisées.

#### □ Accompagner le changement des pratiques de mobilité

Comme levier majeur de la transition écologique, la question des mobilités sur l'agglomération revêt des particularités liées à la conception même de la ville nouvelle. Conçue initialement pour accueillir 400 000 habitants, à une époque où l'utilisation de la voiture individuelle était la priorité, les voiries ont été dimensionnées de façon à permettre un trafic routier fluide. Aujourd'hui, avec 216 000 habitants, une géographie de territoire particulièrement étendue et aux reliefs variés, **l'usage de la voiture reste particulièrement ancré alors même que les réseaux de transports en commun (ferroviaire et bus) sont conséquents et que les mobilités douces se sont développées.**

Le changement des pratiques de mobilités s'affirme comme une priorité. Elle repose sur la capacité de la collectivité à faire prendre conscience à la population de l'importance de l'évolution vers les mobilités douces.

Ces efforts de sensibilisation, d'accompagnement sont à articuler avec **l'amélioration de la multimodalité, et la réduction des ruptures urbaines dans la chaîne du déplacement (intermodalité, continuités urbaines)** compte tenu de l'étendue du territoire.

**La notion de territoire vécu devient alors essentielle : le concept de "ville du quart d'heure"**, dont le principe est d'aménager les fonctions de la ville et les transports en commun de telle sorte que les principaux services se trouvent à 15 minutes de son logement, peut être source d'inspiration pour réfléchir à l'évolution des fonctionnalités du territoire.



## **Préserver les espaces naturels, la biodiversité et une agriculture au service d'une alimentation de qualité**

Cergy-Pontoise a aussi la particularité d'être **une terre agricole** représentant une grande partie des terres maraichères du Val d'Oise. En effet, comme pour toutes les villes nouvelles, l'agglomération s'est construite sur des terres agricoles mais ces dernières représentent encore aujourd'hui une occupation du sol de plus de 23 % et les zones naturelles de 18% pour une superficie d'agglomération de 8 703 hectares.

**La préservation de cet environnement est un enjeu essentiel** pour la qualité de vie à laquelle s'ajoutent tous ceux liés à la lutte contre les dérèglements climatiques.

Les élus affirment la nécessité d'une action volontaire qui tient à **un renforcement de la sensibilisation** des habitants, des entreprises, des collectivités, **à l'écologie et à la biodiversité**.

A ces actions de sensibilisation et d'accompagnement s'ajoutent **la préservation d'espaces verts, la réhabilitation et la sanctuarisation d'espaces naturels** (mares, bois, haies, prairies et zones humides) et l'anticipation **des vulnérabilités du territoire** (risques d'inondations, îlots chaleur, captation carbone...).

Enfin, **l'agriculture doit être au service d'une alimentation relocalisée**, que ce soit par la restauration collective locale ou par les circuits courts de distribution.

Avec les limites d'une production insuffisante et de l'importance de préserver la trame verte et bleue\*, des possibilités sont offertes par la collaboration en cours avec le Parc naturel régional du Vexin sur le Projet Alimentaire Territorial qui envisage l'action publique au-delà de l'agglomération (à l'échelle du bassin de vie).

## **Promouvoir un aménagement et un habitat durables basés sur la sobriété et les énergies renouvelables**

La rénovation de l'habitat et du bâti, en particulier **la rénovation énergétique, le recours aux énergies renouvelables et leur développement sont des enjeux majeurs de la transition pour lesquels des choix de priorités et de plan d'actions devront être faits et partagés avec les communes**. Ces chantiers d'ampleur, réclament une mobilisation collective afin d'activer les leviers financiers nécessaires.

Aménager durablement c'est aussi s'inscrire **dans une logique plus inclusive vis-à-vis des quartiers politiques de la ville** ou assimilés, mais c'est aussi prendre en compte plus fortement l'usage mixte de l'espace public (féminiser la ville, accessibilité aux non valides). Enfin, la garantie pour tous d'accéder **à des services essentiels de qualité (eau, énergie, déchets) à des tarifs soutenables** (lutte contre la précarité énergétique) est un enjeu majeur pour que chacun puisse bien vivre la ville.

### **FOCUS SUR LES AXES PRIORITAIRES DE L'AGGLOMERATION**

- Soutenir l'économie sociale et solidaire et l'économie circulaire
- Favoriser le développement et l'usage des transports en commun
- Améliorer la desserte extérieure du Territoire (A15, RER A)
- Développer les usages et l'offre concernant les circulations douces
- Travailler les intermodalités
- Résorber les discontinuités urbaines pour les piétons et les vélos
- Intensifier la sensibilisation et l'accompagnement de tous les publics
- Renforcer la mobilisation des entreprises publiques et privées dans les plans de mobilités
- Penser la mobilité en limitant les déplacements professionnels (télétravail et espaces de travail partagés)
- Soutenir les alternatives aux motorisations thermiques diesel et essence
- Poursuivre les actions d'éducation, de sensibilisation et d'accompagnement au changement pour la préservation des espèces, des espaces verts et zones humides
- Nouer les partenariats et collaborations adaptés pour trouver des solutions efficaces, innovantes avec les acteurs de la préservation de l'environnement et de l'agriculture
- Accompagner les agriculteurs dans leurs changements de pratiques
- Développer l'agriculture urbaine et le maraîchage biologique
- Entretien des espaces boisés, naturels et humides, créer une trame noire
- Développer de nouveaux espaces arboricoles
- Favoriser l'acculturation de l'ensemble des acteurs sur l'habitat qualitatif et économe en énergie
- Mieux prendre en compte les nouveaux usages dans les projets d'habitat
- Développer une politique de l'habitat tournée vers le besoin des seniors, des étudiants et des jeunes couples
- Développer des actions en matière de santé environnementale et réduire les pollutions sur le territoire (éclairage, bruits...)

## 4) DES QUARTIERS PLUS SÛRS ET PLUS SOLIDAIRES

**LIEN SOCIAL ET ACTIONS DE PROXIMITÉ - POUVOIR D'AGIR DES HABITANTS - PRÉVENTION SPECIALISÉE - PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE - MÉDIATION - DISPOSITIFS SÉCURITÉ - IMAGE DES QUARTIERS - GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ - ENTRETIEN - PROPRETÉ**



Les partenaires du contrat de ville partagent un constat commun.

Les faits de tranquillité publique liés aux trafics de drogue et leurs répercussions sur le quotidien des habitants et des professionnels des quartiers se sont intensifiés, notamment depuis la crise sanitaire.

**La tranquillité publique est une condition première de la cohésion sociale et une préoccupation légitime des habitants des quartiers prioritaires.**

Pour les partenaires de la politique de la ville, il s'agit de poursuivre une approche globale alliant prévention sociale et éducative à travers la stratégie territoriale

de sécurité et de prévention de la délinquance définie, dans certains cas, par le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD).

Le sentiment collectif est d'avoir perdu du terrain sur l'occupation de l'espace public ou le lien aux jeunes. Les solutions identifiées résident à la fois dans la nécessité de mobiliser les moyens de Police et de Justice de l'État et de travailler de manière coordonnée (Etat, villes, bailleurs, associations) la continuité entre les actions de prévention, de sécurité et de justice. **Les violences urbaines de juillet 2023 ont remis au premier plan la question du lien police/population**, avec des actions à expérimenter sur le modèle de la police de proximité ou de l'îlotage.

Il est également tout aussi important de maintenir et d'amplifier la mobilisation collective des habitants, et des acteurs de proximité, ainsi que des services publics au cœur du quartier.

**Les rencontres favorisant la mixité, les échanges et les mutualisations, permettent de renforcer le lien social et le vivre-ensemble** : balades urbaines, diagnostics en marchant, budgets participatifs, animations de quartier...

Le développement de ces actions encourage l'échange et l'organisation d'animations urbaines de proximité. Il favorise l'investissement des habitants dans l'amélioration de leur cadre de vie et d'être acteurs de leur quartier.

## RÉPONDRE AUX ENJEUX IDENTIFIÉS

**1**

### **Consolider le lien social, encourager les initiatives locales et solidaires**

- Investir positivement les espaces publics : y créer des espaces de convivialité en veillant à la mixité des usages (actions, animations, activités, l'art dans l'espace public, ...), à l'appropriation par tous (notamment les femmes et des seniors) et la régulation de ces espaces pour éviter les nuisances et leur accaparement
- Valoriser l'image du quartier : promouvoir la présence des acteurs et des habitants dans l'espace public, idées de reportage, fêtes de l'été, fêtes de quartier, fonds de soutien aux initiatives et budget participatif,
- Travailler en lien avec les associations de proximité
- Maintenir des espaces de concertation des habitants (ex. forum de quartier)
- Travailler, soutenir et consolider les outils d'implication citoyenne et de pouvoir d'agir
- Développer des actions d'embellissement propices à favoriser l'appropriation de l'habitat
- Mise en place d'actions de nettoyage avec les bailleurs

**2**

### **Renforcer la chaîne de prévention et les liens avec les jeunes en risque de décrochage**

- Renforcer les actions dès la fin de l'école primaire et dans les collèges pour lutter contre le décrochage scolaire et prévenir la délinquance : conforter les actions d'été (dispositifs Ville Vie Vacances, quartiers d'été/fêtes de quartier, ou tout autres stratégies d'animation estivales des communes, ...), déployer l'action autour des modes de communication bienveillante expérimentée dans la cité éducative
- Maintenir les actions de prévention spécialisée
- Renforcer les efforts de prévention en optimisant la médiation (postes adulte-relais de médiation urbaine et sociale), et au travers d'actions de prévention de la récidive, d'aide aux victimes et d'accès au droit, développer la médiation auprès des jeunes 12/18 ans, dispositif Prox'Raid Aventure (rencontre entre policiers bénévoles et jeunes)
- Mener des campagnes de prévention pour lutter contre les conduites à risque au sein des établissements scolaires (addictions, prévention routière, numérique, harcèlement, prostitution, dérive sectaire...)
- Encourager les actions jeunesse et habitants permettant la rencontre inter-quartiers

**3**

### **Tranquillité : renforcer les échanges et les liens Police/Habitants**

- Renforcer le lien police-population (habitants et associations) : pratique de l'îlotage, lien police/conseils citoyens/délégués du préfet, systématisation des rencontres entre police et habitants, développement des liens entre les jeunes et la police
- Intégrer l'angle tranquillité publique : dans les aménagements (renouvellement urbain en particulier), dans les projets de résidentialisation des bailleurs et dans la gestion quotidienne du cadre de vie dans les quartiers
- Mettre en œuvre des dispositifs de prévention situationnelle diversifiés et adaptés aux situations (police, collectivités, bailleurs).

Exemples :

- o GPO - Groupes de Partenariat Opérationnels. Effectifs de police dédiés au contact avec les partenaires des villes et quartiers, qui réfléchissent ensemble à une problématique spécifique et trouvent des solutions. Il s'agit pour la Police nationale de maintenir un lien permanent avec les acteurs locaux)

- Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR)
- Crédits du Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR) et de l'abattement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (ATFPB) pour le financement des aménagements de sécurisation de l'espace public et des actions de prévention de la délinquance / radicalisation
- Favoriser l'interconnaissance et la circulation d'information entre partenaires (police, justice, délégués du préfet, collectivités, bailleurs, médiateurs)
- Renforcer la présence des équipes de médiation + Sauvegarde 95
- Former les professionnels quant à la détection des conduites à risque
- Améliorer les partenariats avec les acteurs de la sécurité et lutter contre les trafics de stupéfiants

### **Focus Actions**

#### **Mobiliser des équipes mobiles pluridisciplinaires pour aller à la rencontre des jeunes et faire de la prévention**

- **Association La Sauvegarde 95**

Elle mène ses actions dans un cadre de prévention et de protection administrative et judiciaire auprès d'environ 8 000 personnes, enfants et adolescents en danger et/ou adultes en difficulté, et ce grâce à l'implication de plus de 550 professionnels et bénévoles, dans 30 établissements et services.

Le pôle « Prévention et Insertion » rassemble les activités : Du Service de Prévention Spécialisée, d'une Auto-école : « C'est Permis » et d'Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI) : Liaisons Douces et Accessibilité (LDA), Vélo-services, la Récolte et Roul'Vers.

- **Poste de « délégués à la cohésion police-population » (DCPP) à Saint-Ouen l'Aumône**

Mission de rapprochement police-population dans les quartiers identifiés comme prioritaires en termes de sécurité

- **Intervenante sociale au Commissariat de Cergy**

Une écoute, une information, une sensibilisation, une orientation.

Elle améliore les conditions d'accueil et la prise en charge des victimes. Elle garantit un traitement social des situations de détresse rencontrées par les services de police. Elle intervient ponctuellement au moment où l'utilisateur en a le plus besoin et fera le relais avec les services sociaux concernés. Elle a pour mission la prévention et l'accompagnement social des victimes ayant une affaire de la circonscription de police de Cergy-Pontoise.

Entretiens confidentiels et n'engagement à aucune démarche ou procédure à la suite du rendez-vous.

# DES QUARTIERS EN PROJETS

# 03

# OPER - AXE MAJEUR/HORLOGE

## UN PÉRIMÈTRE ÉLARGI

# AXE MAJEUR - HORLOGE

D'abord quartier Saint-Christophe, le quartier Axe Majeur-Horloge a été construit au cours des années 80. Initialement d'une grande diversité urbaine et socioculturelle liée à la spécificité de chacun de ses îlots, il subit progressivement l'abandon des catégories de population plus aisée qui le fait se paupériser et connaître des difficultés croissantes. Il est aujourd'hui scindé en deux quartiers :

- Horloge au Nord,
- Axe Majeur au Sud.

Le quartier politique de la ville (QPV) Axe Majeur-Horloge se situe majoritairement sur le quartier Horloge (îlots Gros Caillou, Horloge, Bastide, Genottes, Verger) en le traversant d'Ouest en Est, avec cependant une partie non négligeable sur le quartier Axe Majeur (îlots Chat Perché, Axe Majeur et La Sébille).

Ces dernières années, 6 programmes en accession ont vu le jour, deux sont en cours de construction et un autre projet est programmé, de façon à rétablir un certain équilibre social.

Les quartiers Axe Majeur et Horloge jouxtent chacun une zone d'activités : le Parc Saint-Christophe au Sud pour le premier et le Petit Albi au Nord pour le second.

## Les acteurs et lieux ressources

- Une chargée de mission Politique de la ville et Territoire Zéro Chômeur de longue durée (TZCLD)
- Un délégué du préfet
- Une coordinatrice contrat de santé / Ateliers Santé-Ville (ASV)
- Une chargée de mission Cité éducative
- Une chargée de mission égalité des chances
- Un responsable CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)
- Un médiateur de la ville
- Une équipe de prévention spécialisée
- Les bailleurs et leurs équipes (ADOMA, VAL D'OISE HABITAT, CDC HABITAT SOCIAL, SEQENS, ERIGERE, I3F)
- Un conseil de quartier
- Un équipement socio-culturel "Le Douze" regroupant : salle de spectacle, école municipale de musique, studios de musique, maison de quartier et vie associative, locaux communs
- Une Mission locale
- Un Plan Local Pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)
- Un Programme de Réussite Educative (PRE)

# AXE MAJEUR - HORLOGE

## > Population

### 10 977 d'habitants

16 % de la population de Cergy  
5 269 habitants ont moins de 25 ans  
48 % de moins de 25 ans dans le QPV  
(contre 41 % à l'échelle de la commune)

L'indice de jeunesse : 4,3  
Quasiment identique à celui de la ville  
(indice à 4)

51 % des habitants du QPV sont des femmes.

## > Ménages - Familles

477 personnes vivent seules,  
soit 26 % des habitants contre 36,8 %  
à l'échelle de la ville et 32,1 % à l'échelle de  
l'agglomération

34% de familles monoparentales  
contre 20% à l'échelle de l'agglomération

## > Logement

3 301 de logements sociaux  
72% des logements ont une superficie  
supérieure à 60m<sup>2</sup>

## > Bailleurs

ADOMA, VAL D'OISE HABITAT,  
CDC HABITAT, SEQENS, ERIGERE

## > Revenu

1 020 € revenu médian  
(-800 € par rapport à l'agglomération)

La part de ménages imposés est de 43 %  
(52 % sur la ville, 66 % à l'échelle de  
l'agglomération)

32 % de taux de pauvreté, secteur La  
Séville / 34,2 % de taux de pauvreté,  
secteur Axe Majeur  
(15,9 % à l'échelle de l'agglomération)

## > Emploi

1 920 de demandeurs d'emploi toutes  
catégories pour 16 816 sur la ville (11 %)

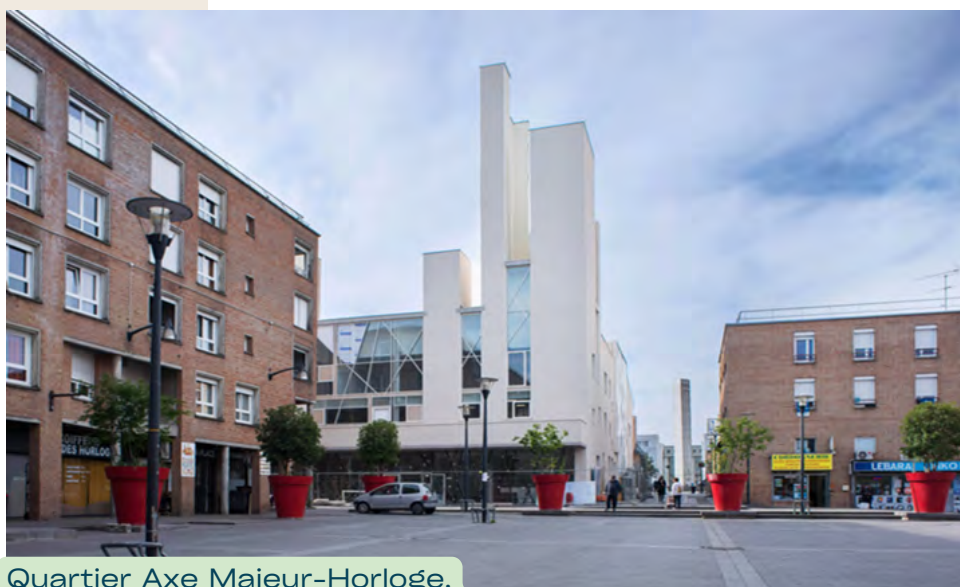
Nombre de demandeurs d'emploi longue  
durée (+ 1 an) :

- 627 pour 4 666 sur la ville (13 %)
- 50,9 % des 15-64 ans en emploi,  
secteur La Séville
- 54,9 % secteur Axe Majeur

## Appel à projet 2024



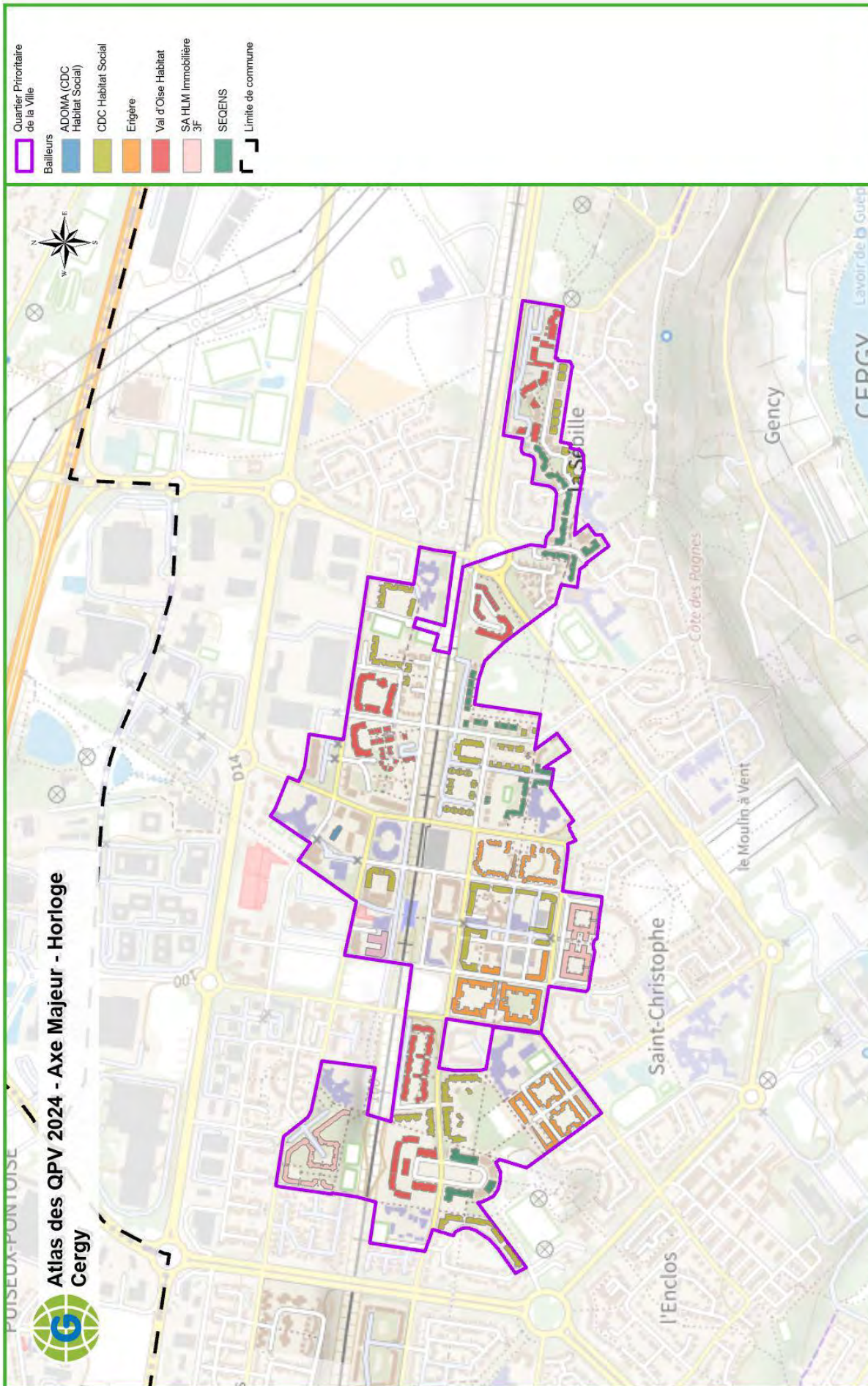
- 16 porteurs associatifs
- 29 actions financées



Quartier Axe Majeur-Horloge,  
Équipement socio-culturel Le Douze



# CARTE AXE-MAJEUR HORLOGE

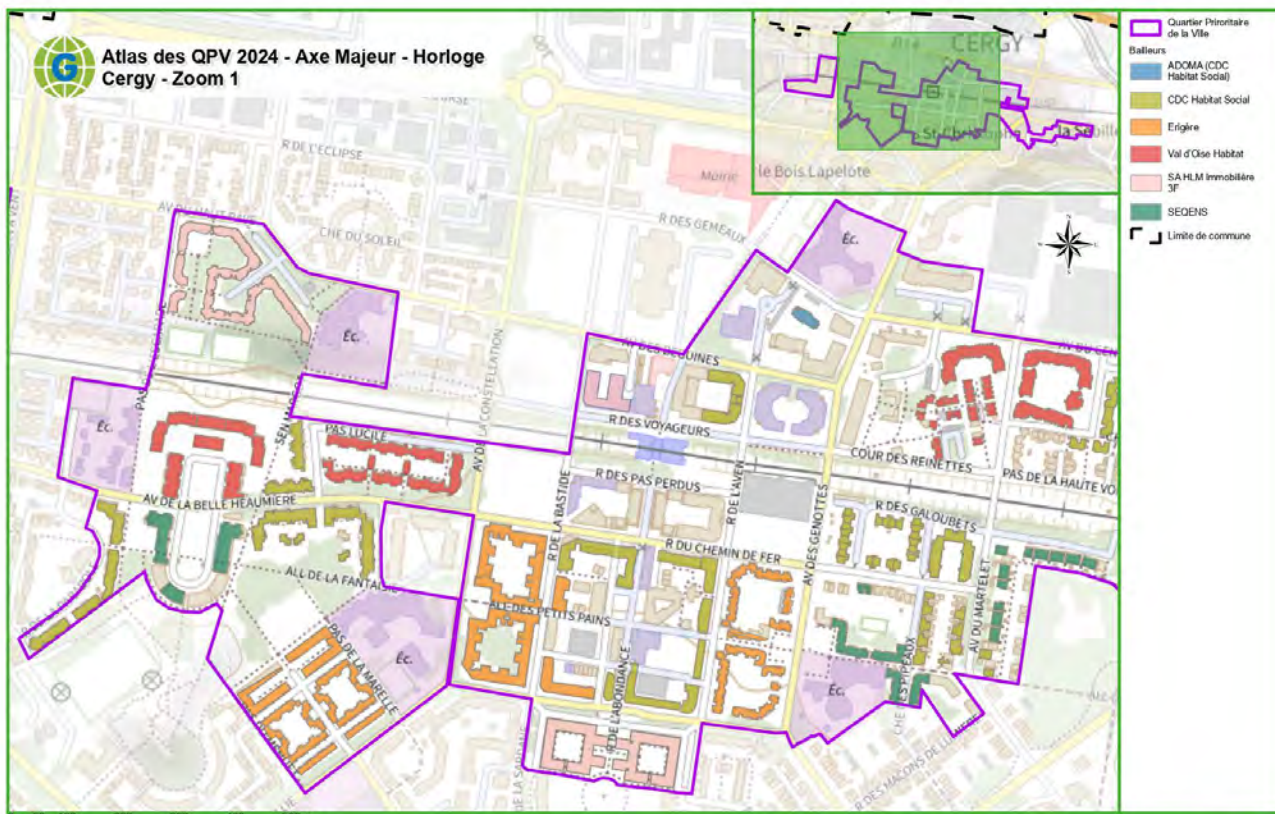


Sources: Cergy-Pontoise Agglo, ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024

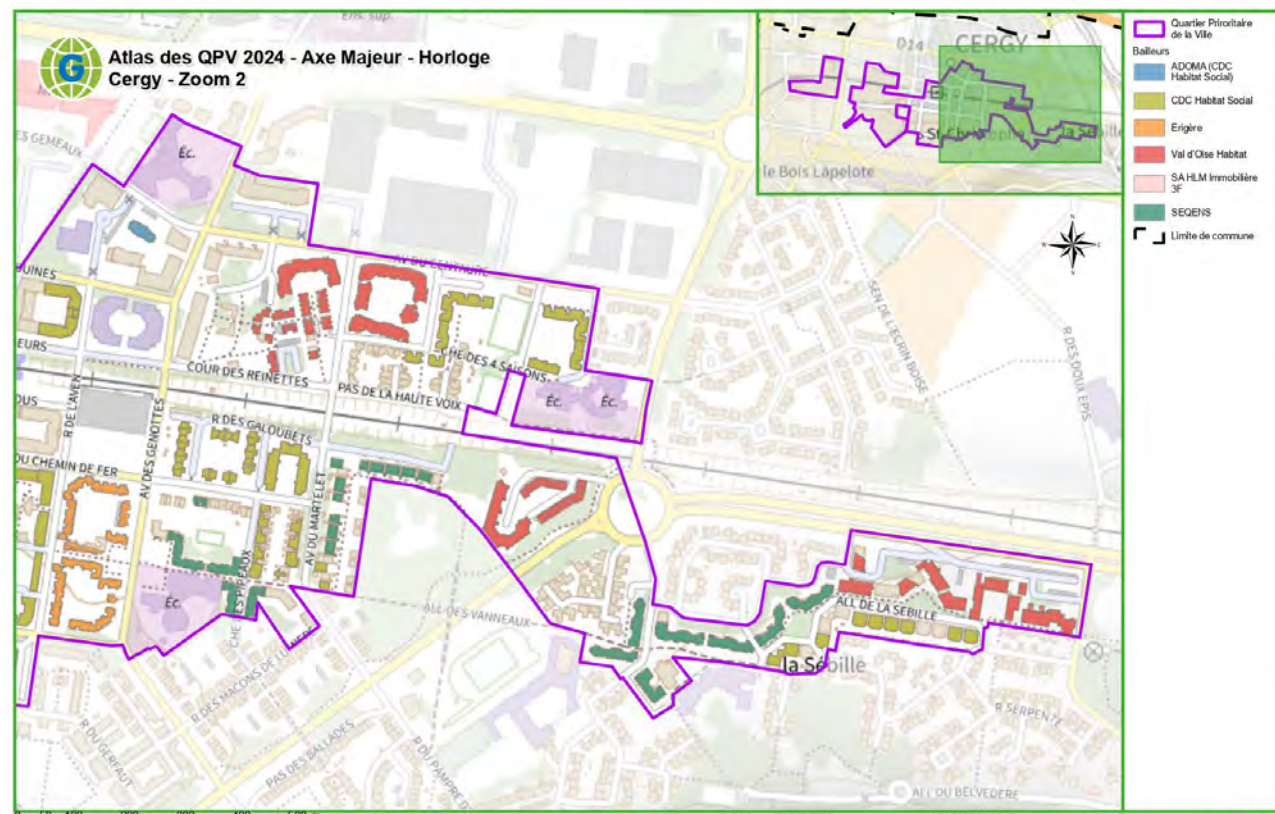


# CARTE AXE - MAJEUR HORLOGE



Sources: Cergy-Pontoise Agglo, ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024



Sources: Cergy-Pontoise Agglo, ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024



# CERGY - LES LINANDES

## UN QUARTIER ENTRANT

# LES LINANDES

Anciennement “Cergy Nord” et aujourd’hui quartier des Coteaux, ce 2ème quartier de Cergy ville nouvelle, qui relie le Pôle Préfecture au quartier Axe Majeur-Horloge, a été construit dans les années 70-80.

Comme tous les quartiers de Cergy, il est composé :

- d’un habitat social et d’un habitat privé,
- d’un habitat individuel et d’un habitat collectif. L’habitat collectif étant prépondérant sur ce quartier.

L’îlot des Linandes se situe au cœur du quartier des Coteaux, entre l’îlot des Chênes au Sud-Est, celui du Ponceau au Sud, et ceux de la Justice et des Heuruelles au Nord-Ouest. Il est bordé du boulevard de l’Oise au Nord et de l’avenue du Nord au Sud.

Le QPV des Linandes est majoritairement situé sur l’îlot des Linandes et comprend une partie de l’îlot de la Justice. Il correspond à l’IRIS des Linandes et comprend en plus le collège de la Justice.

## Les acteurs et lieux ressources

- Une chargée de mission Politique de la ville
- Un délégué du préfet
- Une coordinatrice contrat de santé / Ateliers santé-ville (ASV)
- Une chargée de mission Cité éducative
- Une chargée de mission égalité des chances
- Un responsable CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)
- Une Maison de quartier
- Une équipe de prévention spécialisée
- Des bailleurs (SEQENS, 1001 VIE HABITAT, Immobilière 3F)
- Un conseil de quartier

### > Population

#### **3 126 d’habitants**

4,9 % de la population de Cergy  
1 582 ont moins de 25 ans, soit 50,4 %

### > Ménages - Familles

36,4 % de familles monoparentales contre 20 % à l’agglomération

### > Logement / hébergement

Association APUI Les Villageoises dont l’action s’inscrit dans le cadre de la lutte globale contre l’exclusion

### > Revenu

1 310 € de revenu médian  
(- 510 € à l’échelle de l’agglomération)

La part de ménages imposés est de 43 % (52 % sur la ville et 66 % à l’échelle de l’agglomération)

30 % de taux de pauvreté (15,9 % à l’échelle de l’agglomération)

### > Emploi

21,41 % sont chômeurs dont 64 % de femmes

50,9 % des 15-64 ans en emploi pour le secteur La Sébille

54,9 % pour le secteur Axe Majeur (64,4% sur l’agglomération)

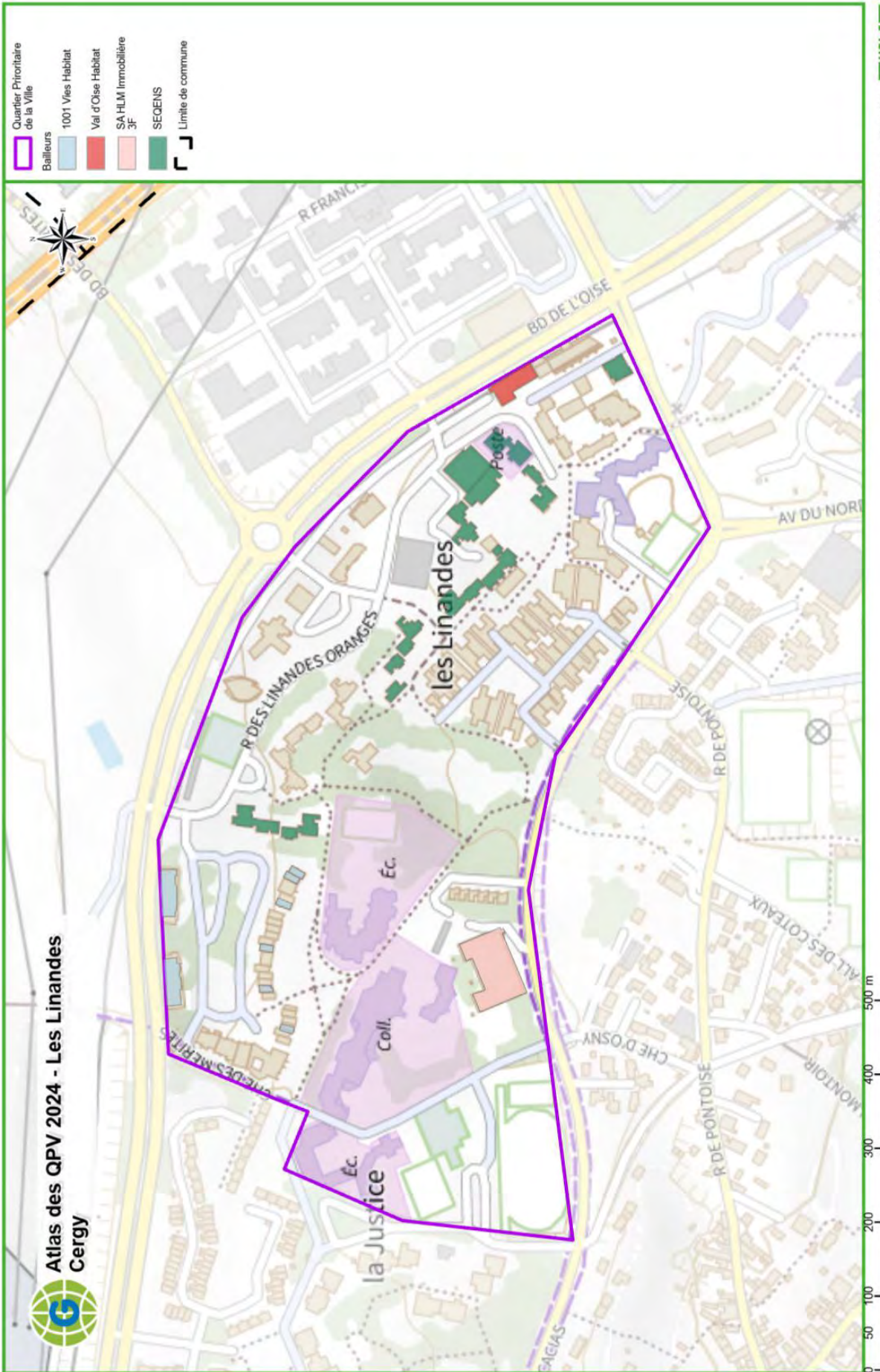
Part des salariés en emploi précaire :


- 19,8 %, pour le secteur La Sébille
- 23,5 % pour le secteur Axe Majeur
- contre 13 % pour l’agglomération



Quartier Les Linandes, Maison de quartier

# CARTE LINANDES



 Atlas des QPV 2024 - Les Linandes  
Cergy



Sources: Cergy-Pontoise Agglo., ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024



# BONTEMPS-TERROIR

Les îlots du Bontemps et Terroir sont situés à la limite du quartier d'Axe Majeur Horloge, à équidistance des gares de Cergy Saint-Christophe et de Cergy-le-Haut.

Ce nouveau quartier politique de la ville ne comporte aucun établissement scolaire ou culturel, ni commerce, et la voie de chemin de fer qu'empruntent les lignes A du RER et L de la SNCF, le traverse, marquant ainsi la séparation entre les îlots du Bontemps et du Terroir.

## > Population

### 3 871 habitants

1 584 ont moins de 25 ans, soit 40,5 %

53,5 % des habitants du QPV sont des femmes.

14 % des 15-17 ans sont en situation de déscolarisation

## > Ménages - Familles

17 % des familles du Bontemps vivent sous le seuil de pauvreté  
26 % pour celles du Terroir

30% de familles monoparentales au Terroir, et 22% au Bontemps

## > Logement

3 301 de logements sociaux  
72 % des logements ont une superficie supérieure à 60m<sup>2</sup>

## > Bailleurs

Emmaüs Habitat, Antin Résidences, Erigère

## > Revenu

15 % taux de chômage

Un important projet de rénovation des immeubles (appartements et parties communes) est engagé par le bailleur Emmaüs Habitat, après une phase de diagnostic et de consultation des résidents. Les travaux devraient commencer en 2024.

Concernant les maisons, le bailleur a pour projet de les mettre en accession privée.

Le nouveau quartier politique de la ville Bontemps-Terroir ne correspond qu'à une petite partie des deux IRIS du même nom.

Il faudra attendre que les données soient mises à jour à l'échelle des nouveaux QPV pour avoir un regard plus fin sur ce secteur.

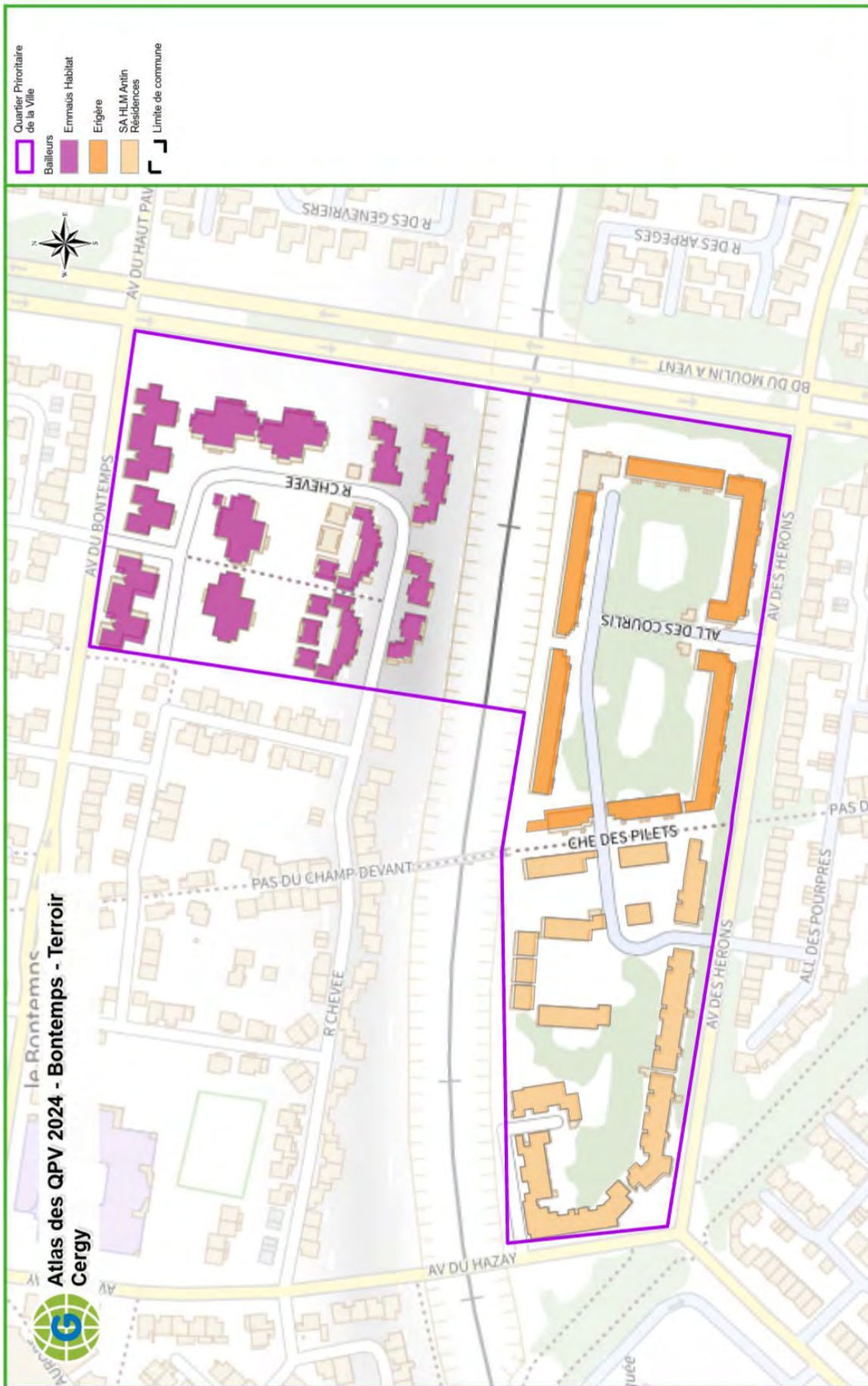


Quartier Bontemps, Résidence Emmaüs

## Les acteurs et lieux ressources

- Une chargée de mission Politique de la ville
- Un délégué du préfet
- Une coordinatrice Contrat de santé / Ateliers santé-ville (ASV)
- Une chargée de mission Cité éducative
- Une chargée de mission égalité des chances
- Un responsable CLSPD (Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance)
- Une équipe de prévention spécialisée
- Un conseil de quartier

# CARTE BONTemps TERROIR



Sources: Cergy-Pontoise Agglo, ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024

le Bontemps  
Atlas des QPV 2024 - Bontemps - Terroir  
Cergy



## LES AMBITIONS POUR 2024-2030

### 4 priorités à mettre en dynamique

1. **Quartier d'émancipation**
  - Soutenir l'accès à la culture pour toutes/tous
  - Développer l'offre d'activité physique adaptée et diversifiée notamment en direction du public féminin
  - Renforcer l'accès au droit et l'inclusion numérique
  - Donner les moyens à chacun/ne de choisir son parcours et non le subir
2. **Quartier de transition**
  - Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé
  - Accompagner vers une consommation responsable
  - Améliorer la prévention et la gestion des déchets
  - Lutter contre le réchauffement climatique
3. **Quartier de plein emploi : "L'Emploi, un enjeu d'avenir"**
  - Promouvoir une démarche inclusive
  - Développer des parcours d'accompagnement personnalisés incluant les soft skills
  - Permettre aux jeunes une réelle découverte des métiers
  - Faire des enjeux de l'emploi l'objet d'un pilotage partagé à l'échelle de l'agglomération de Cergy-Pontoise
4. **Quartier plus sûrs et solidaires : « Vers une Ville unie »**
  - Consolider le lien social / encourager les initiatives locales et solidaires
  - Travailler à l'image des quartiers
  - Accueillir les nouveaux habitants
  - Développer la prévention / médiation



Ateliers de préparation du Contrat de ville  
Hôtel de ville de Cergy (Axe Majeur-Horloge)

# LES DIX ARPENTS

Le quartier des Dix Arpents a été construit dans les années 70.

La ville d'Éragny-sur-Oise, située dans la banlieue nord-ouest de Paris, a connu un développement urbain important au cours de cette période, et le quartier des Dix Arpents en fait partie.

Malgré les efforts conjugués des pouvoirs publics, des bailleurs sociaux, des associations et des habitants pour améliorer les conditions de vie des résidents, de nombreux indicateurs (revenu médian, familles monoparentales, taux de chômage...) indiquent que l'attention portée aux habitants doit être maintenue, même si ce quartier possède de nombreux atouts (voies piétonnes et arborées, cadre de vie plutôt agréable, dynamisme de la maison de quartier, aire de jeux pour enfants...).

## Les acteurs et lieux ressources

- Une directrice Politique de la ville
- Une coordinatrice sécurité, prévention de la délinquance et cadre de vie (CLSP)
- Une coordonnatrice Ateliers santé-ville (ASV) / Contrat Local de Santé (CLS)
- Un programme de réussite éducative (PRE)
- Une coordinatrice numérique
- Un délégué du préfet
- Un conseil citoyen
- Un centre social "Maison des Dix Arpents" et ses équipes



## Appel à projet 2024

- 4 porteurs associatifs
- 16 actions financées

### > Population

#### 1 828 d'habitants

10 % de la population d'Éragny-sur-Oise  
810 habitants ont - de 25 ans

44,3 % de - de 25 ans dans le QPV  
(contre 34,8 % à l'échelle de la commune)

52,5 % des habitants du QPV sont des femmes

### > Ménages - Familles

477 personnes vivent seules

26,1 % des habitants des Dix Arpents  
(35 % à l'échelle de la ville et 31 % à l'échelle de l'agglomération)

16,1 % de familles nombreuses  
(contre 12,7 % à l'échelle de l'agglomération)

32,9 % de familles monoparentales  
(contre 20 % à l'échelle de l'agglomération)

### > Logement

630 dont 575 de logements sociaux  
84,9 % des logements ont une superficie supérieure à 60 m<sup>2</sup>

### > Bailleurs

VAL D'OISE HABITAT, CDC HABITAT

### > Revenu

1 050 € revenu médian

(- 770 € par rapport à l'agglomération)

44 % de ménages imposables  
(contre 77 % à l'échelle d'Éragny-sur-Oise, 66 % à l'échelle de l'agglomération)

33,5 % de taux de pauvreté  
(contre 12,5 % à Éragny-sur-Oise et 15,9 % à l'échelle de l'agglomération)

### > Emploi

53,4 % des 15-64 ans en emploi  
(64,4% à l'échelle de l'agglomération)

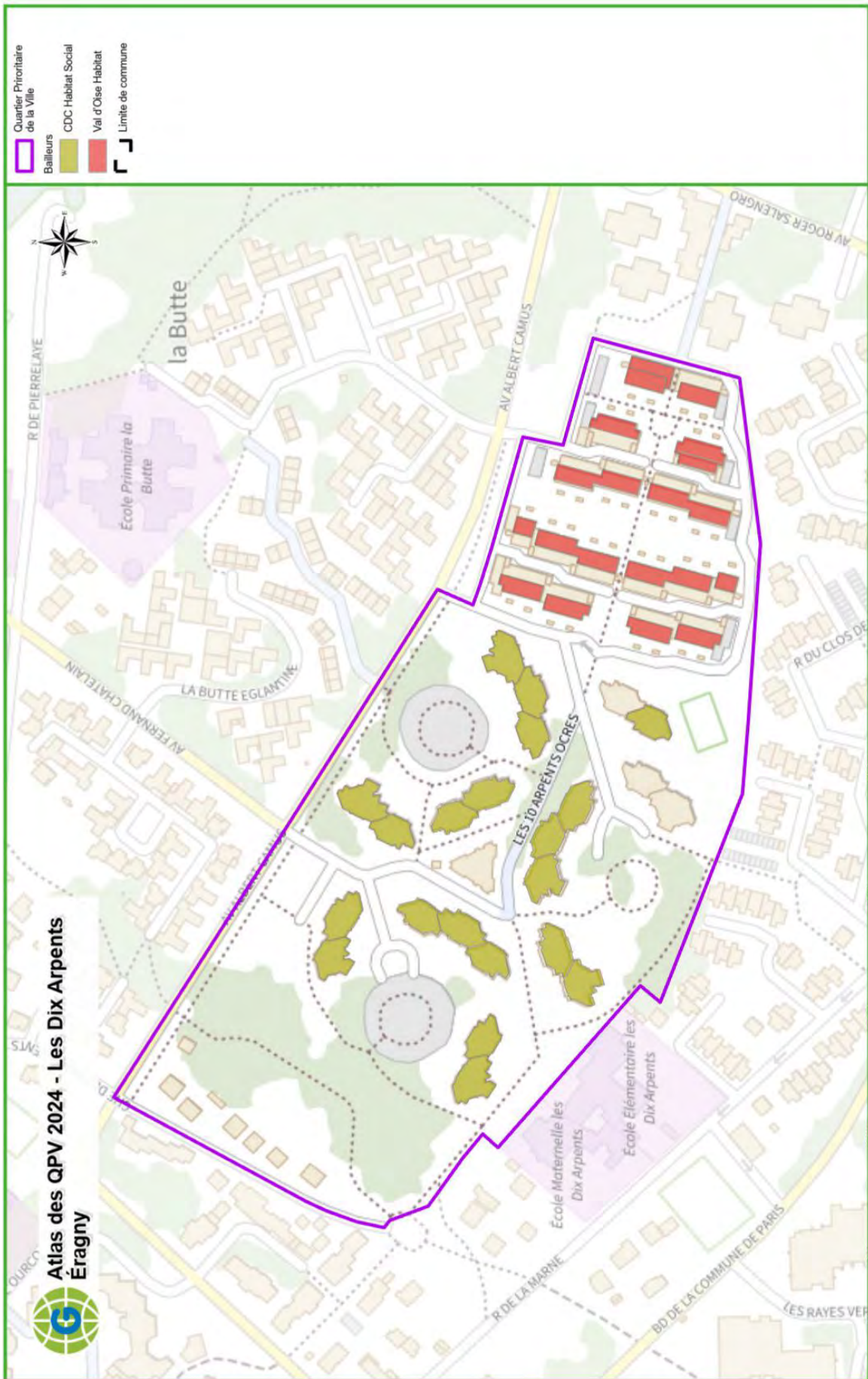
- 3,6 pts d'écart entre le taux d'emploi des femmes et des hommes

271 demandeurs d'emploi toutes catégories pour 20 438 à l'échelle de l'agglomération

Part des salariés en emploi précaire :  
22,6 (contre 13% pour l'agglomération)



# CARTE DIX ARPENTS



Sources: Cergy-Pontoise Agglo, ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024

Atlas des QPV 2024 - Les Dix Arpents  
Éragny



# LES DIX ARPENTS

## Le projet de territoire “Les Dix Arpents”

**Le projet ambition “Les Dix Arpents 2030”** devra s'appuyer sur la mobilisation du droit commun et du droit spécifique visant ainsi à améliorer les conditions de vie des habitants. La gestion urbaine de proximité constituera le socle essentiel pour stimuler les initiatives citoyennes et associatives, tout en maintenant une collaboration constante avec les acteurs locaux tels que les associations, les bailleurs, les institutions et la préfecture. Cela se concrétisera notamment à travers les diagnostics en marchant.

### Le projet de territoire s'articulera autour des objectifs suivants :

- Favoriser l'accès aux droits
- Réduire et lutter contre le décrochage scolaire
- Favoriser la mobilité (notamment la mobilité douce et active)
- Favoriser la mobilité favorable à l'accès aux droits et à l'emploi
- Accompagner l'usager dans ses démarches sociales et professionnelles
- Promouvoir l'accès à la langue française favorisant l'insertion
- Favoriser un quartier propre
- Favoriser l'engagement citoyen et encourager le bénévolat
- Promouvoir des actions de prévention en santé, notamment en santé mentale
- Mener des actions de prévention de la délinquance

**La réalisation de ces objectifs reposera sur l'animation et la coordination de l'ensemble des partenaires** impliqués dans les différentes thématiques.



Rénovation - Résidence des Dix Arpents



Maison des Dix Arpents

## LES AMBITIONS POUR 2024-2030

### 4 priorités à mettre en dynamique

#### 1. Quartier d'émancipation - "Vers l'égalité plurielle"

- Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations
- Poursuivre l'égalité des chances, réussite éducative et soutien à la parentalité
- Améliorer la coordination de l'ensemble des acteurs
- Garantir l'accès à la culture et aux loisirs, aux droits, au numérique, aux services et équipements

#### 2. Quartier de transition - "Ensemble pour une transition harmonieuse"

- S'engager dans le développement durable, le droit à un environnement sain et de qualité
- Appuyer la mobilité douce et active
- Garantir la prévention et la promotion santé, l'accès aux soins

#### 3. Quartier de plein emploi - "L'Emploi, un enjeu d'avenir"

- Améliorer la coordination des dispositifs et des acteurs en les rendant lisible pour le public
- Créer du lien avec les établissements scolaires pour lutter contre le décrochage scolaire
- Favoriser l'accès aux droits permettant d'accéder à l'insertion sociale et professionnelle

#### 4. Quartier plus sûrs et solidaires "Vers une ville unie"

- Apaiser les relations Police / population
- Favoriser la participation citoyenne, le vivre ensemble et l'intergénérationnel
- Améliorer le cadre de vie et les conditions de vie des habitants



Atelier de préparation du Contrat de ville  
Maison des Dix Arpents



Animation sportive et citoyenne, Raid Aventure

# LE MOULINARD

Un quartier populaire à taille humaine, familial et solidaire, agréable à vivre, mais qui manque de commerces et de services, notamment de médecins et de transports.

Un quartier qui doit relever le défi de l'emploi.

Ce quartier a été entièrement réhabilité. Les derniers travaux sont en cours.



Jardin partagé, Résidence de La Viosne



Fête de quartier au Moulinard

## > Population

**1800 habitants**

10 % de la population d'Osny

810 habitants ont - de 25 ans  
45 % de - de 25 ans dans le QPV (contre 33 % à l'échelle de la commune)

Indice de jeunesse à 3  
à peine 1/5 des ménages est composé de personnes seules (25 % à l'échelle de la ville et 31 % à l'échelle de l'agglomération)

## > Logement

680 logements sociaux  
90 % des logements ont une superficie supérieure à 60 m<sup>2</sup>

## > Bailleurs sociaux

1001 Vies Habitat (224 logements)  
Emmaüs Habitat (367 logements)  
SAIMV (90 logements)

## > Revenu

36,6 % de taux de pauvreté (contre 11,9 % à Osny et 15,9 % à l'échelle de l'agglomération)

25,3 % de ménages imposés (contre 65,8 % à Osny et 65,9 % à l'échelle de l'agglomération)

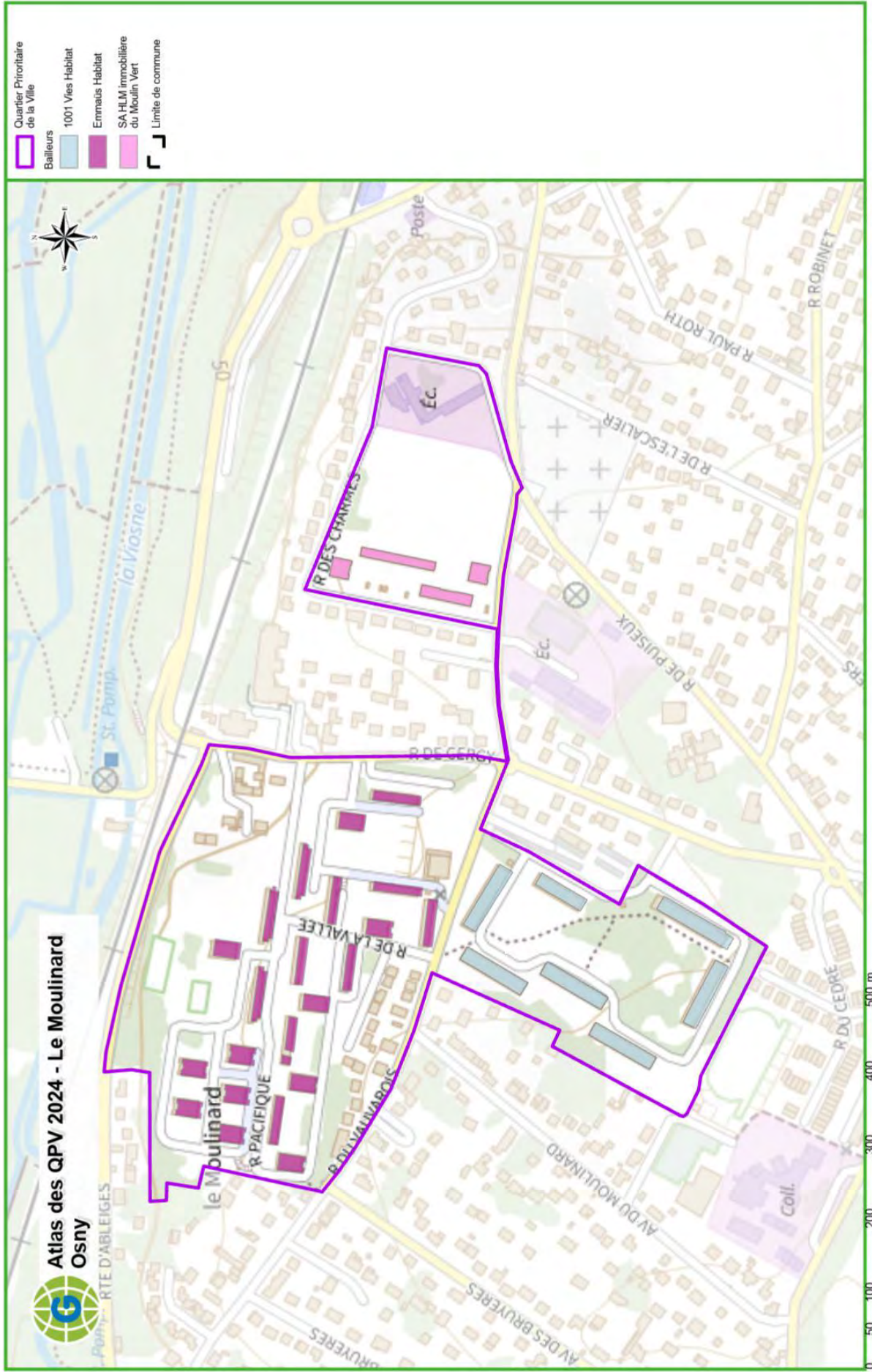
## > Emploi

281 personnes sont en situation de chômage

## Les acteurs et lieux ressources

- La Directrice du Centre socio-culturel "Le Déclic"
- Une chargée de développement local
- Le délégué du préfet
- Un centre socio-culturel, son équipe et les permanences des partenaires
- La bricothèque
- Une équipe de prévention spécialisée
- Une école neuve livrée en 2023

# CARTE LE MOULINARD



**Atlas des QPV 2024 - Le Moulinard**  
Osny



Sources: Cergy-Pontoise Agglo, ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024



## LES AMBITIONS POUR 2024-2030

### 4 priorités à mettre en dynamique

#### 1. Accompagner les familles, en particulier les plus fragiles (dont les familles monoparentales)

- Soutenir la parentalité et l'accompagnement à la scolarité pour la réussite éducative
- Favoriser l'accès à la culture et au sport pour tous comme supports d'éducation et d'inclusion sociale
- Renforcer l'accès aux droits, l'accompagnement et l'autonomie dans les démarches administratives numériques

#### 2. Développer des actions prévention/santé

- Actions santé-mentale et bien être
- Actions bien vieillir
- Actions sport-santé

#### 3. Améliorer l'emploi des habitants du quartier en particulier l'insertion des jeunes

- Travailler sur les freins périphériques (dont l'offre linguistique)
- Favoriser l'emploi local, en particulier pour les jeunes avec les chantiers d'insertion
- Développer "l'allers-vers"
- Initier un travail sur la mobilité

#### 4. Poursuivre l'amélioration du cadre de vie et les liens sociaux

- Animer une démarche de gestion urbaine de proximité coopérative
- Développer la participation des habitants et les associer sur la programmation des actions TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties)
- Améliorer le partenariat avec les services de sécurité
- Poursuivre l'aménagement de l'espace public pour tous



Atelier de préparation du Contrat de ville  
Hôtel de ville, Château de Grouchy

### Appel à projet 2024



- 2 porteurs associatifs
- 7 actions financées

# MARCOUVILLE

Malgré plusieurs réhabilitations, le quartier, en particulier le secteur des Hauts de Marcouville, est marqué par un cumul d'accidents qui ont durablement affecté la capacité des habitants à s'y sentir bien.

Ce quartier des années 70 est composé de deux entités urbaines divisées par la route départementale 915. Il pâti d'une position périphérique pour Pontoise mais bénéficie néanmoins d'une situation centrale au cœur de l'agglomération.

## > Population

### 3501 habitants

10 % de la population de Pontoise

1350 habitants ont - de 25 ans soit 43 % de - de 25 ans dans le QPV (contre 35,6 % à l'échelle de la commune)

Indice de jeunesse à 2,9

Moins d'1/3 des ménages sont composés de personnes seules (39 % à l'échelle de la ville et 31 % à l'échelle de l'agglomération)

## > Logement

1 130 logements dont 813 logements sociaux

Plus de 75% des logements ont une superficie supérieure à 60 m<sup>2</sup>

## > Bailleur social : Erigère

## > Revenu

36 % de taux de pauvreté (contre 17,9 % à Pontoise et 15,9 % à l'échelle de l'agglomération)

38,9 % de ménages imposés (contre 64,3 % à l'échelle de la ville et 65,9 % à l'échelle de l'agglomération)

## > Emploi

380 personnes sont en situation de chômage

Le quartier présente des dysfonctionnements urbains majeurs :

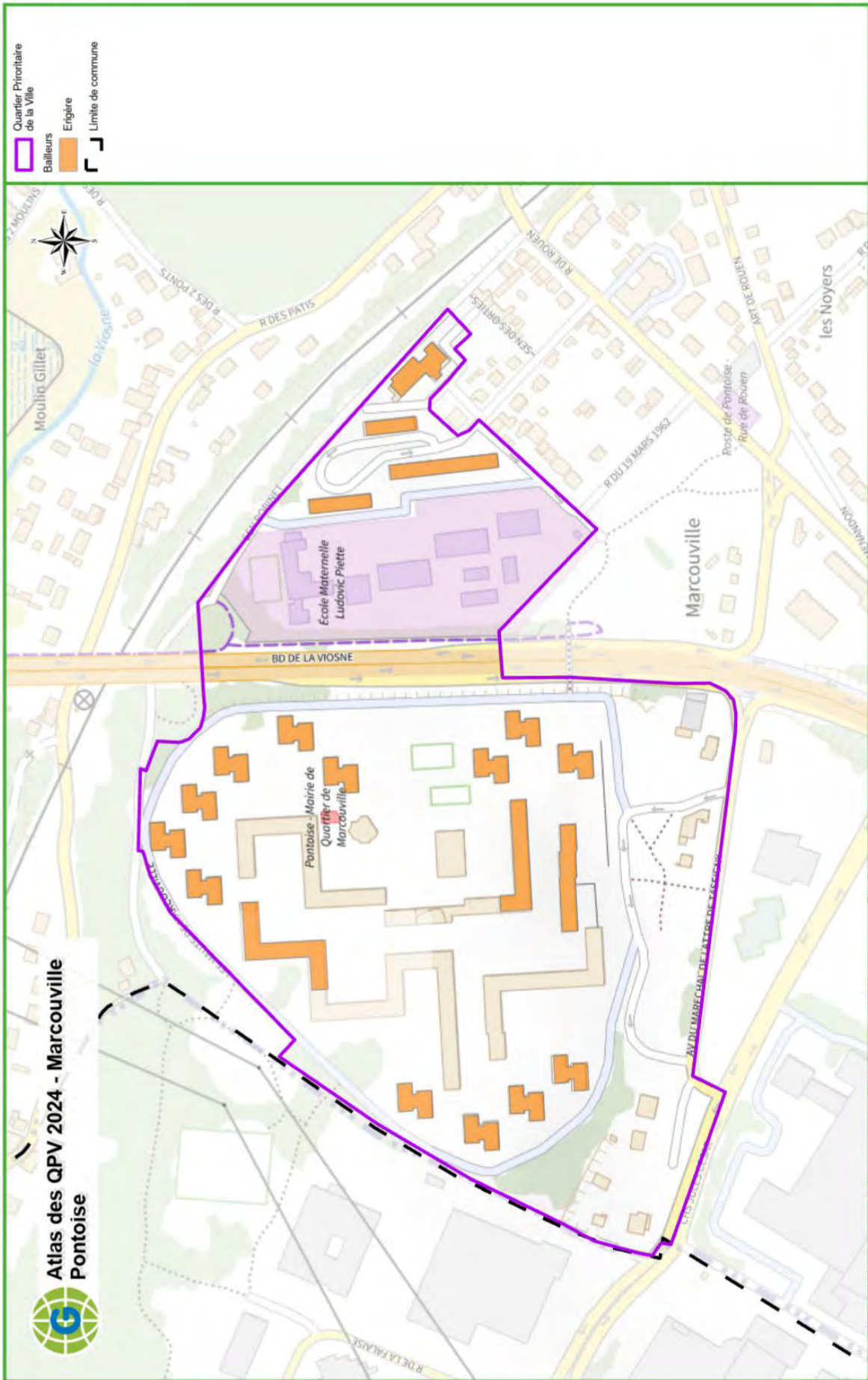
- Un fort enclavement physique
- Une détérioration marquée des espaces publics
- Des problèmes de stationnement majeurs
- Un sentiment d'insécurité (mécanique sauvage, trafics de stupéfiants, voire prostitution)
- Une gestion privée des ordures ménagères défaillante
- Une dynamique de peuplement qui a joué dans le sens d'une paupérisation sensible du profil des occupants
- Des difficultés d'animation économique du quartier avec des commerces en pied d'immeuble délaissés
- Des copropriétés qui ont bénéficié d'aides importantes (OPAH, POPAC) mais restent fragiles en raison notamment du niveau de charges élevé lié au fonctionnement et à la gestion du quartier.

Ces constats ont conduit la Ville, le bailleur, la communauté d'agglomération et l'Etat à s'engager dans un projet de requalification d'envergure pour le quartier.

## Les acteurs et lieux ressources

- La Directrice de la vie des quartiers et animation jeunesse
- La chargée de développement local
- La chargée d'animation de projet de renouvellement urbain
- Le délégué du préfet
- Un centre socio-culturel, son équipe et les permanences des partenaires
- Une Maison du Projet
- Un programme de réussite éducative
- Un Point d'Accès Numérique et d'aide aux Démarches Administratives
- Une équipe de prévention spécialisée
- Une médiathèque
- Une crèche

# CARTE MARCOUVILLE



Atlas des QPV 2024 - Marcouville  
Pontoise



Sources: Cergy-Pontoise Agglo, ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024





## LES AMBITIONS POUR 2024-2030

### 6 priorités à mettre en dynamique

1. **Ancrer le quartier de Marcouville dans son environnement urbain au cœur de Pontoise et de l'agglomération**
  - Améliorer l'accessibilité du quartier depuis la route départementale
  - Créer de nouveaux espaces publics exemplaires en termes d'aménagement durable
  - Améliorer les circulations piétonnes
2. **Faire de Marcouville un quartier vivant et attractif au même titre que les autres quartiers de la Ville**
  - Soutenir l'implantation d'une nouvelle offre commerciale et de services, ainsi que des activités relevant du champ de l'économie sociale et solidaire
  - Créer les conditions pour accueillir une nouvelle Maison de santé
3. **Réduire le sentiment d'insécurité**
  - Aménager le quartier et en développant une politique de prévention renforcée
  - Améliorer l'organisation des sous-sols
  - Animer une démarche de gestion urbaine de proximité renforcée
  - Développer la médiation jeunesse pour les 12-18 ans
  - Réaliser un reportage pour valoriser le quartier
4. **Attirer des usagers extérieurs au quartier grâce à un cadre de vie durable**
  - Accompagner la pratique sportive pour tous
  - Animer des sessions sportives pour tous sur les équipements extérieurs
5. **Soutenir l'éducation**
  - Accompagner les projets d'orientation professionnelle
  - Soutenir les dispositifs concourant à la réussite des élèves
  - Remobiliser les décrocheurs par l'intermédiaire de chantiers participatifs
  - Organiser un Forum de l'ambition
6. **Engager un projet ambitieux pour favoriser l'emploi des habitants**

Mettre en œuvre des clauses d'insertion dans le cadre du projet de renouvellement urbain

### Le projet de territoire pour Marcouville

**Il repose sur la nécessaire articulation des projets s'inscrivant dans la politique de la ville et du projet de renouvellement urbain.**

Le projet de renouvellement urbain doit permettre de redonner à Marcouville sa vocation originelle de quartier à vocation mixte d'habitat, commerces et services, tout en l'ouvrant vers l'extérieur, afin de mettre fin aux problématiques de sécurité et redonner un cadre de vie qualitatif et attractif aux habitants.

**La gestion urbaine de proximité jouera un rôle essentiel pour articuler l'ensemble des projets et relier la dynamique du hard et du soft.**

# LOUVRAIS

Un quartier des années 60 ouvert et bien intégré au reste de la commune qui bénéficie de réhabilitations récentes du parc social et d'équipements publics entretenus ou rénovés.

Dès sa construction, le quartier a été pensé pour accueillir à la fois des logements, des commerces et de nombreux équipements de proximité : écoles (primaires/secondaires), bibliothèque, piscines, théâtre et une Maison de quartier. Ces atouts persistent.

Des grandes réhabilitations de logements sociaux ont eu lieu récemment sur les patrimoines des bailleurs SEQENS et ERIGERE.

## Les acteurs et lieux ressources

- La Directrice de la vie des quartiers et animation jeunesse
- La chargée de développement local
- Le délégué du préfet
- Le centre socio-culturel, son équipe et les permanences des partenaires
- Le Programme de réussite éducative
- Une équipe de prévention spécialisée
- Une médiathèque
- Le théâtre Points Communs
- La K'Fête
- Une crèche
- Collectifs associatifs bénévoles

## Le projet de territoire des Louvrais

La gestion urbaine de proximité sera la pierre angulaire du développement des initiatives citoyennes et associatives, tout en assurant du lien permanent avec les partenaires du quartier : associations, bailleurs, institutions, préfecture...

Toutefois, le quartier présente quelques dysfonctionnements urbains :

- Un sentiment d'insécurité (mécanique sauvage, trafics de stupéfiants)
- Une population sédentaire dont les besoins évoluent
- Des difficultés d'animation économique du quartier

### > Population

#### 2 628 habitants

7,5 % de la population de Pontoise

885 habitants ont - de 25 ans

38,9 % de - de 25 ans dans le QPV (contre 35,6 % à l'échelle de la commune)

Indice de jeunesse à 1,5

Le quartier est marqué par un vieillissement de sa population

Moins d'1/3 des ménages sont composés de personnes seules (39 % à l'échelle de la ville et 31 % à l'échelle de l'agglomération)

### > Logement

1 062 logements sociaux

Plus de 70 % des logements ont une superficie supérieure à 60 m<sup>2</sup>

### > Bailleurs sociaux

Erigère, Seqens

**Val d'Oise Habitat : bailleur public entrant** avec la redéfinition de la géographie prioritaire au 1er janvier 2024.

### > Revenu

30,8 % de taux de pauvreté

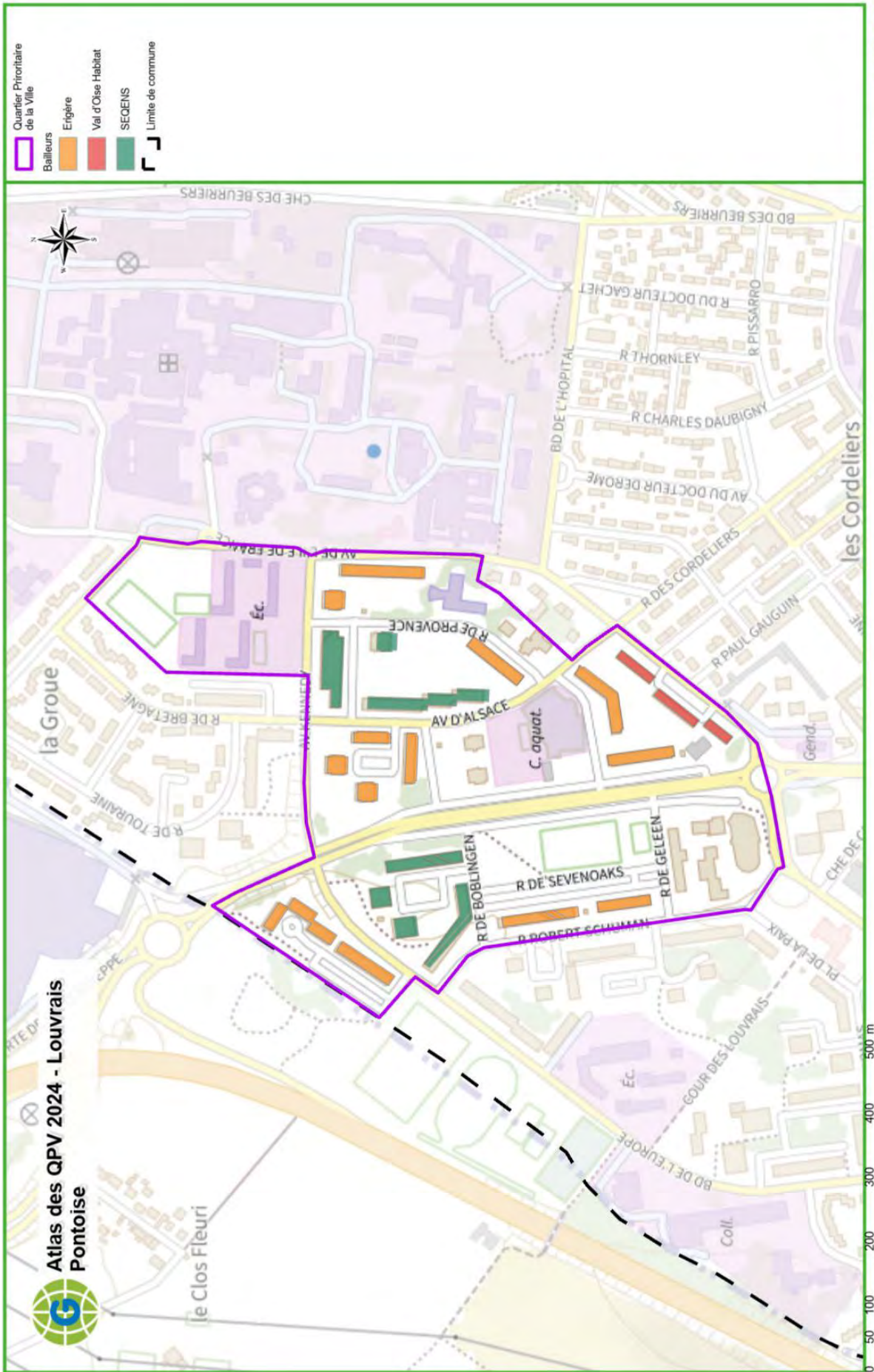
(contre 17,9 % à Pontoise et 15,9 % à l'échelle de l'agglomération)

Seuls 40,8 % de ménages imposés (contre 64,3 % à Pontoise et 65,9 % à l'échelle de l'agglomération)

### > Emploi

263 personnes sont en situation de chômage

# CARTE LOUVRAIS



Sources: Cergy-Pontoise Agglo, ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024

Atlas des QPV 2024 - Louvrais  
Pontoise



## LES AMBITIONS POUR 2024-2030

### 6 priorités à mettre en dynamique

1. **Favoriser l'accès aux droits des habitants et l'accompagnement dans le logement**  
Développer les permanences de structures ressources pour "habiter mieux"
2. **Conduire une politique sport-santé pour tous**
  - Soutenir la pratique sportive des enfants âgés de 6 à 10 ans
  - Animer des sessions sportives pour tous sur les équipements extérieurs
  - Créer une Maison sport santé
3. **Soutenir l'éducation (Ecole Jean Moulin en REP+) et encourager les parcours de réussite, accompagner les projets d'orientation professionnelle**
  - Soutenir les dispositifs concourant à la réussite des élèves
  - Remobiliser les décrocheurs par l'intermédiaire de chantier participatifs
  - Organiser un forum de l'ambition
4. **Ancrer le quartier des Louvrais dans son environnement urbain durable**
5. **Accompagner les mobilités actives**
  - Promouvoir l'usage du vélo (vélo-école, auto-réparation, prêt/location)
  - Aménager des stationnement vélos sécurisés
6. **Réduire le sentiment d'insécurité en aménageant le quartier et en développant une politique de prévention renforcée**
  - Développer la médiation jeunesse pour les 12-18 ans
  - Sécuriser l'espace public
  - Réaliser un reportage pour valoriser le quartier

## LES AMBITIONS DES 2 QPV pour 2024-2030

### "Quartiers d'émancipation"

- Mise en œuvre du Programme de Réussite Educative avec un soutien à la parentalité
- Développement des chantiers jeunes de remobilisation, dont les supports sont innovants

### "Quartiers de transition"

- Promotion de l'usage du vélo

### "Quartiers de plein emploi"

- Accompagnement à l'orientation des collégiens
- Développement du dispositif BAFA
- Accompagnement à la découverte professionnelle des lycées
- Soutien aux chantiers d'insertion afin de favoriser l'insertion professionnelle des habitants
- Coordination et renforcement de l'offre linguistique

### "Quartiers plus sûrs et solidaires"

- Poursuite de l'aménagement de l'espace public pour tous
- Animation d'une démarche de Gestion Urbaine de Proximité
- Développement des ressourceries éphémères



### Appels à projet 2024 pour les 2 QPV

- 8 porteurs associatifs
- 25 actions financées

# VAL D'OISE - LOUVRAIS / MARCOUVILLE



Quartier de Marcouville



Atelier de préparation du Contrat de ville  
Espace Larris-Maradas



Animation, quartier des Louvrais  
Marché solidaire avec La Récolte du Val d'Oise

# CHENNEVIÈRES- PARC LE NÔTRE

Un nouveau grand QPV composé des deux anciens secteurs, et élargi à la résidence Jules César.

Une partie du quartier a bénéficié de l'ANRU 1 (Agence nationale pour la rénovation urbaine).



Résidence Parc Le Nôtre



Secteur Chennevières

## Les acteurs et lieux ressources

- Une cheffe de projet Politique de la ville, Direction Jeunesse et Sports
- Un délégué du préfet
- La CLEF/PIJ (Coordination locale pour l'emploi et la formation/Point information jeunesse)
- L'antenne d'animation des quartiers
- Une équipe de prévention spécialisée
- Un délégué cohésion police population
- Livraison de la nouvelle Maison de quartier de Chennevières en 2024
- Livraison d'une nouvelle maison de santé

### > Population

**4 041 d'habitants**

16 % de la population de la ville

#### **Secteur Chennevières / Parc Lenôtre :**

1 160 personnes ont moins de 25 ans (soit 38,5%)

38,7 % de ménages d'1 personne, (contre 35,2 % pour l'ensemble de la commune et 31,8 % pour l'agglomération)

6,5 % de couples sans enfant (contre 4,2 % sur la commune et 3,6 % pour l'agglomération)

#### **Secteur Clos du Roi :**

436 personnes ont - de 25 ans (soit 42,5%)

27,8% de ménages d'1 personne

### > Logement

1 624 logements sociaux

(1 137 pour le secteur Chennevières / Parc Lenôtre ; 51,6% y habitent depuis + de 10 ans)

(387 logements pour le secteur Clos du Roi ; 47% y habitent depuis plus de 10 ans)

100 logements pour la résidence Jules César

### > Bailleurs

Emmaüs Habitat, VOH HABITAT

### > Emploi

600 demandeurs d'emploi (hors Résidence Jules César)

450 demandeurs d'emploi pour le secteur Chennevières-Parc Le Nôtre

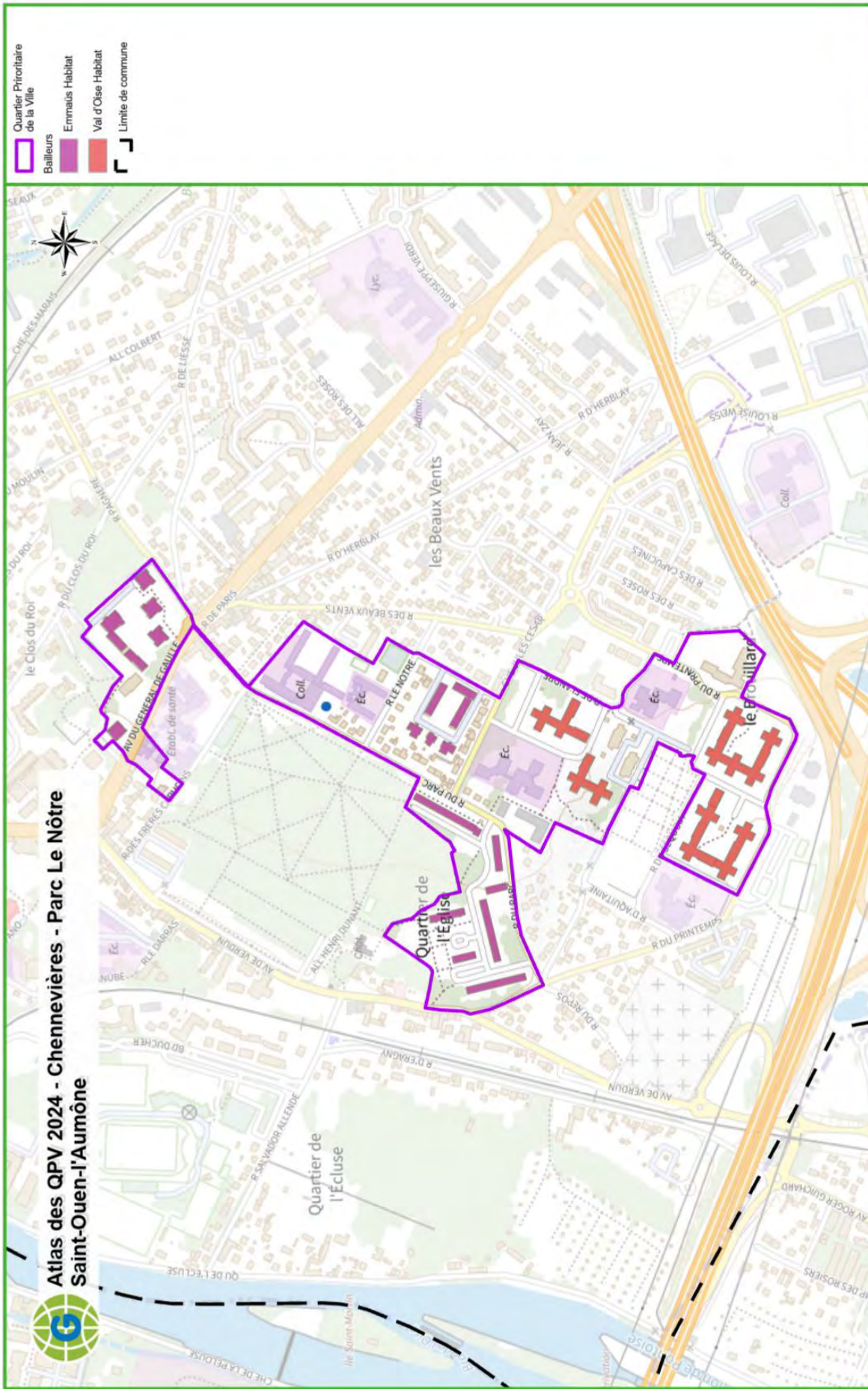
150 pour le secteur Clos du Roi



## Appel à projet 2024

- 7 associations financées
- 15 actions dans le quartier

# CARTE CHENNEVIERES PARC LE NOTRE



Atlas des QPV 2024 - Chennevières - Parc Le Notre  
Saint-Ouen-l'Aumône



Sources: Cergy-Pontoise Agglo, ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024



## LES AMBITIONS POUR 2024-2030

### 6 priorités à mettre en dynamique

- 1. Améliorer le cadre de vie du quartier et l'offre d'habitat**
  - Aller plus loin dans le renouvellement et la redynamisation du quartier avec la résidentialisation du quartier du Clos du Roi (mieux intégrer la résidence dans son environnement péri-urbain et sécuriser le quartier)
  - Requalifier les espaces verts (futur jardin pédagogique de Chennevières)
- 2. Favoriser le lien social et le bien-vivre ensemble**
  - Soutenir la vie de quartier et l'animation avec des temps festifs ponctuels
  - Renforcer le lien entre la population et les institutions (rénovation en cours jusqu'en juin 2024 de la Maison de quartier Chennevières)
- 3. Lutter contre toutes formes d'inégalité**
  - Faciliter l'accès aux droits et aux démarches, accompagner les publics vulnérables
  - Agir pour l'insertion professionnelle
  - Favoriser la réussite éducative, l'offre culturelle, sportive de proximité (nouvelle structure sportive au Parc Le Nôtre)
  - Agir pour l'égalité femmes/hommes, égalité des chances, favoriser la mixité et le partage
  - Amplifier les actions de médiation numérique, accès aux droits
  - Développer des actions santé / garantir l'accès à la santé (projet nouvelle maison de santé pluridisciplinaire)
- 4. Emploi + parcours de formation : priorité aux jeunes**
  - Soutenir les parcours d'accès à l'emploi
  - Ouvrir le champ des possibles pour les enfants et les jeunes (mentorat, partages d'expériences, visites d'entreprises)
  - Favoriser les rencontres avec des personnes du territoire, aux compétences variées
  - Promouvoir l'accès aux dispositifs d'insertion professionnelle et formations qualifiantes
- 5. Transitions écologique et solidaire en actions**
  - Sensibiliser à l'écologie et au respect de l'environnement
  - Renforcer le développement des mobilités douces
  - Promouvoir une alimentation saine, durable, équilibrée et abordable en lien avec la promotion santé
- 6. Contribuer à un quartier plus sûr et plus agréable**
  - Favoriser la tranquillité (caméras de vidéosurveillance, patrouilles de police plus fréquentes)
  - Accroître le sentiment de sécurité
  - Encourager les actions citoyennes, intergénérationnelles et de lien social pour réinvestir les quartiers et permettre aux habitants d'être acteurs
  - Sensibiliser aux enjeux de citoyenneté
  - Construire un quartier apaisé, résilient, en transition



# SAINTE-OUEN L'AUMÔNE / CHENNEVIÈRES-PARC LE NÔTRE



Atelier de préparation du Contrat de ville  
Parc des Sports



Fête de quartier Clos du Roi

# TOUPETS

## CÔTE DES CARRIÈRES

Le QPV Toupets-Côte des Carrières bénéficie d'un cadre de vie verdoyant et agréable.

Le quartier entretient une relation privilégiée avec les espaces boisés : parc du Belvédère aux Toupets, le Mail Mendès France (aménagement paysager, favorisant les mobilités douces), le Belvédère de Lamartine, une plaine de jeux et un terrain de sport à la Côte des Carrières.

La limite communale n'est pas forcément lisible au niveau du quartier de la Côte des Carrières, en raison de la continuité urbaine avec Vauréal et du relatif isolement du quartier vis-à-vis du reste de la ville. Ainsi les jocassiens se saisissent davantage des infrastructures commerces et des équipements de Vauréal plutôt que ceux de Jouy le Moutier.

### Les acteurs et lieux ressources

- Une chargé de mission politique de la ville
- Un centre socioculturel L'Agora + CCAS
- Une Maison de la Jeunesse 11/25 ans
- L'Esquisse Coworking (espaces de travail partagés, coworking, télétravail, accompagnement personnalisé, aide à l'insertion sociale et professionnelle des 16-25 ans, salle d'enregistrement)
- L'Association Epices et Riz (épicerie sociale)
- Une ludothèque municipale
- Une Maison de santé pluridisciplinaire
- Une équipe de prévention spécialisée
- Une Maison des associations et un Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)
- Un conseil citoyen

#### > Population

##### 1 488 habitants

1 231 habitants aux Toupets (soit 7,68% de la population vauréalienne)

257 habitants à la Côte des Carrières (soit 1,5% de la population jocassienne)

721 personnes ont - de 25 ans soit 48,5%

Indice jeunesse : 5,2

25% de familles nombreuses

La moitié des enfants de la commune vivent au sein d'une famille nombreuse.

La majeure partie des familles avec enfants, notamment les familles monoparentales sont des familles avec des adolescents et de jeunes adultes.

122 personnes vivent seules

#### > Logement

508 logements

dont 484 de logements sociaux

47% des personnes habitent le QPV depuis plus de 10 ans

Typologie des logements :  
23,8 % de T1 et T2

#### > Bailleurs

CDC Habitat, Erigère, Seqens, Val d'Oise Habitat (nouveau bailleur depuis janvier 2024)

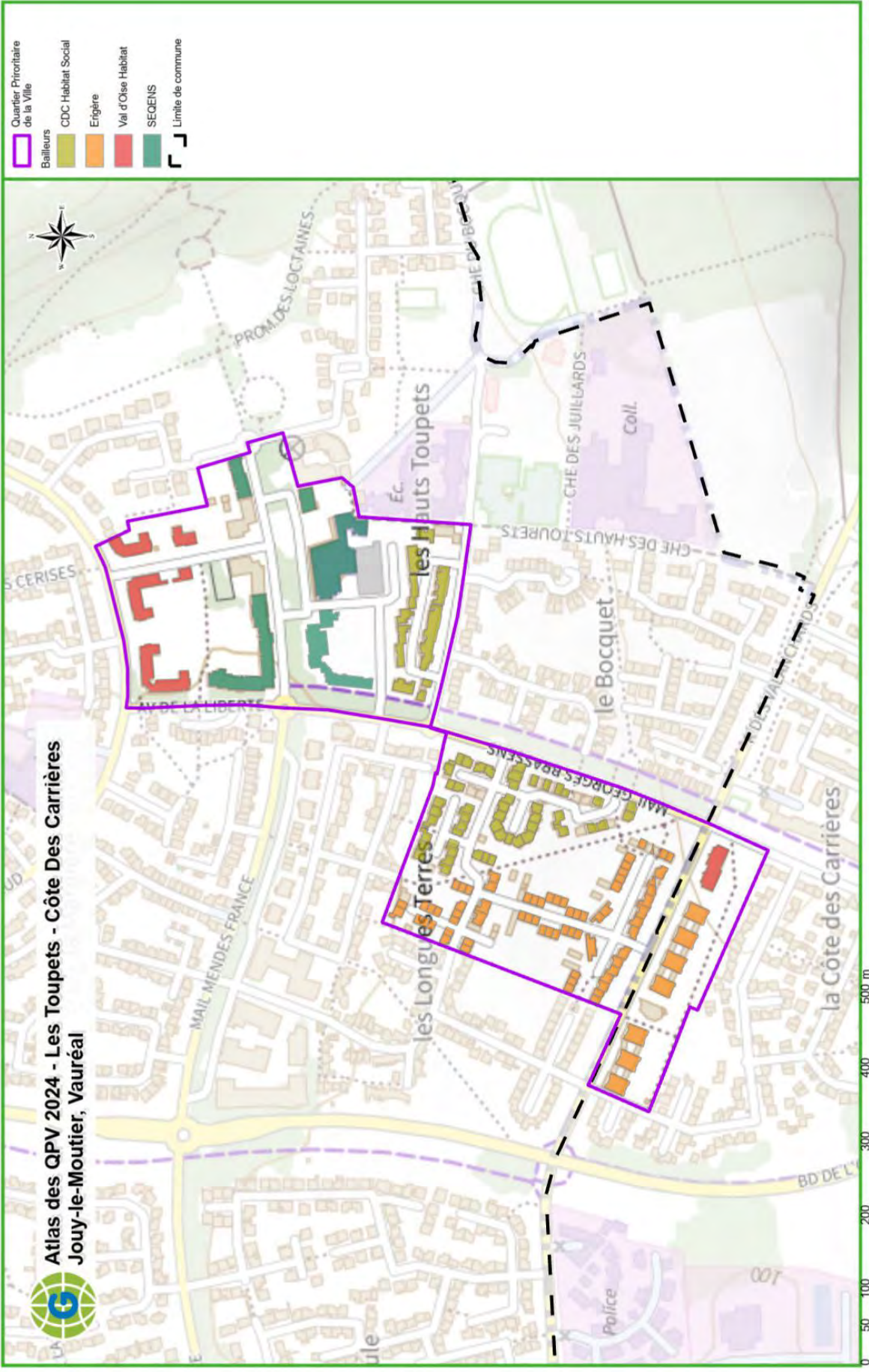
#### > Revenu

1 100 € de revenu médian contre 2 020€ à l'échelle de la ville et 1 820 € à l'échelle de l'agglomération  
56% des ménages non-imposés

#### > Emploi

186 demandeurs d'emploi

# CARTE TOUPETS-COTE DES CARRIERES



**Atlas des QPV 2024 - Les Toupets - Côte Des Carrieres**  
**Jouy-le-Moutier, Vauréal**



Sources: Cergy-Pontoise Agglo, ANCT, IGN

Imprimé le 14/03/2024



## LES AMBITIONS POUR 2024-2030

### 5 priorités à mettre en dynamique

#### 1. Accès aux droits et aux services publics

- Accentuer la mise en place d'outils d'accompagnement au numérique plus d'autonomie
- Développer des actions et parcours santé (lien avec le Contrat Local de Santé Mentale - CLSM)
- Développer des actions de soutien à la parentalité
- Soutenir l'entraide et l'accès aux droits (espaces d'écoute, de rencontres, temps "d'aller-vers" les habitants)

#### 2. Economie et emploi

- Aller là où est le public éloigné de l'emploi / faciliter la rencontre
- Toucher les publics les plus éloignés des structures de l'emploi (femmes, personnes allophones notamment : diagnostic sur les freins à l'emploi, dynamiques d'aller-vers, ...)
- Proposer des cours de français accessibles à visée professionnelle
- Favoriser le lien entre les habitants et les entreprises du territoire
- Soutenir les acteurs de proximité dans leur rôle de médiation vers l'emploi
- Travailler sur des parcours découverte, ouvrir le champ des possibles dès le collège, en soutenant notamment la recherche de stage
- Permettre l'accès aux modes de garde pour les parents en recherche d'emploi / formation (familles monoparentales prioritaires)

#### 3. Transition écologique et solidaire en actions

- Favoriser l'entraide grâce à la dynamique locale du réemploi (économie circulaire et collaborative): Gratifieria, boîtes à livres, boîtes à dons Give box, Repair Café, Fouillothèque...
- Favoriser l'accès à une consommation équilibrée à moindre coût (jardins partagés, La Récolte)
- Promouvoir une alimentation saine, durable et abordable (coupler école + ateliers de cuisine pour renforcer les actions en matière de nutrition santé)
- Poursuivre et ouvrir plus largement les jardins partagés existants
- Accompagner le développement des mobilités douces (déconstruire l'image enclavée du quartier, créer des parcours ludiques, conseils mobilités, indiquer les temps de parcours à pied ou à vélo vers les lieux culturels et services publics)
- Accompagner les habitants dans le bien-vivre chez soi (actions de sensibilisation écocitoyennes, appartement pédagogique en lien avec l'ARS 95...)

#### 4. Favoriser le lien social et le bien-vivre ensemble

- Soutenir la vie de quartier et l'animation socio-culturelle
- Renforcer les partenariats en y associant davantage La Sauvegarde 95 et la médiation, et le tissu associatif, bailleurs et autres partenaires
- Multiplier les temps d'information, d'échange, d'écoute et d'accès aux droits sur l'espace public

#### 5. A nous les espaces publics !

- Se réapproprier l'espace public : favoriser la mixité et usage partagé des espaces
- Soutenir les initiatives d'appropriation de l'espace public (temps forts, lieux de rencontres, temps festifs) dans un quartier en transformation (nouvelle implantation d'un supermarché Lidl + travaux de réaménagement de la place des marchands et des Amoureux aux Toupets)
- Favoriser la convivialité variée et intergénérationnelle + occupation positive des espaces
- Poursuivre les actions de prévention, sécurité et tranquillité publique avec le réseau d'acteurs

# VAURÉAL / JOUY-LE-MOUTIER TOUPETS - CÔTE DES CARRIÈRES



Vue aérienne du quartier des Toupets

## Appel à projet 2024

Vauréal

- 2 porteurs associatifs
- 13 actions



Secteur Côte des Carrières

## Appel à projet 2024

Jouy-le-Moutier

- 1 porteur
- 7 actions



Job dating, Cité de l'Emploi avec les partenaires de Jouy-le-Moutier et de Vauréal, à l'Agora



Animation, quartier des Toupets  
Marché solidaire avec La Récolte du Val d'Oise

# ANNEXES

- CARTOGRAPHIE DE LA NOUVELLE GÉOGRAPHIE PRIORITAIRE
- SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION DU CONTRAT DE VILLE 2015-2023
- LES AMBITIONS ET FEUILLES DE ROUTE PAR QPV
- LES CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES
- A VENIR : LES LIENS VERS LES CONCERTATIONS AVEC LES HABITANTS ET LES PARTENAIRES

# 04

Département : Val-d'Oise

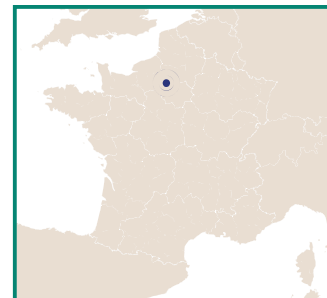
Commune(s) : Cergy

Quartier : Axe Majeur - Horloge

Quartier prioritaire de la politique de la ville

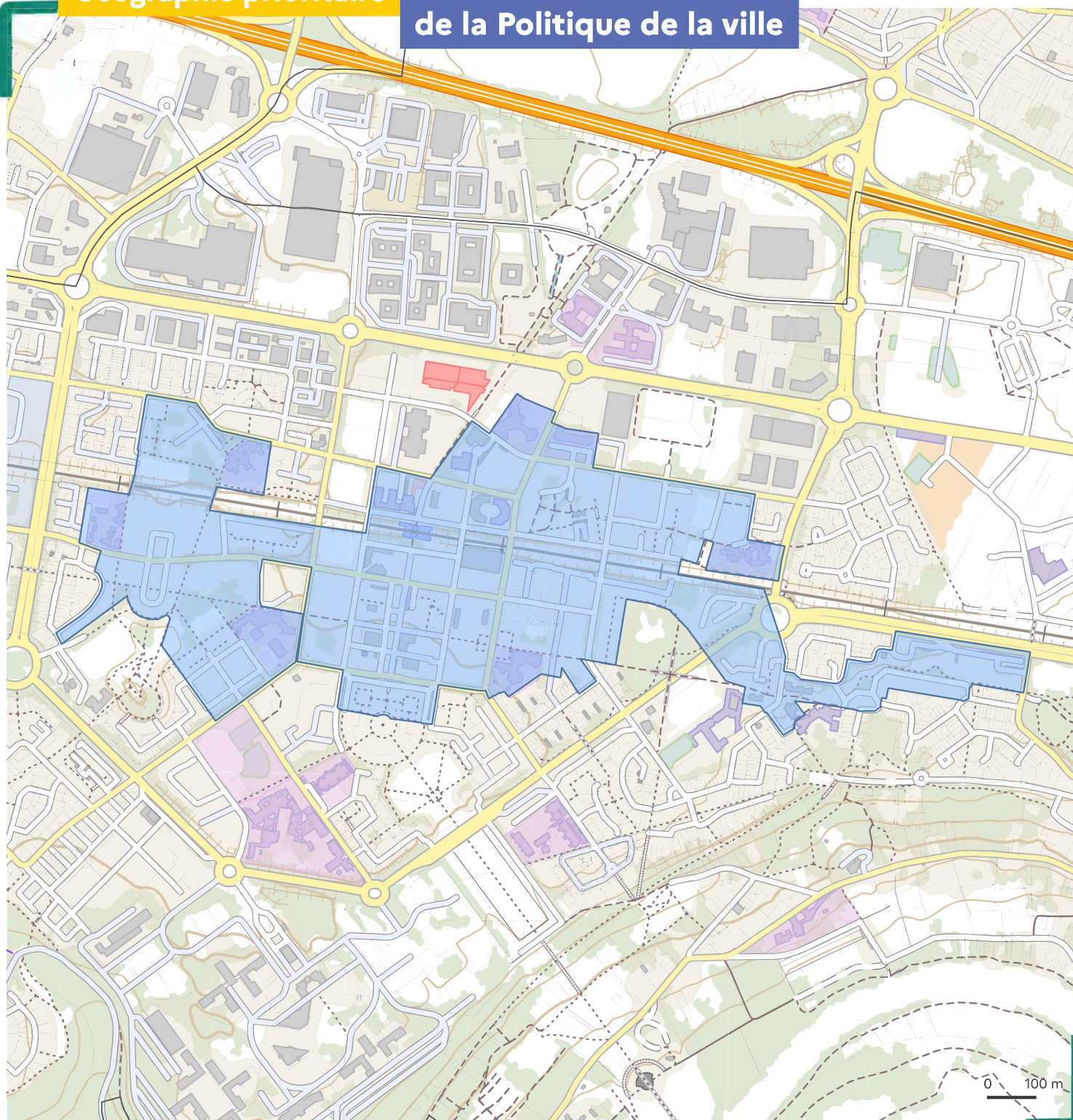
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



## Géographie prioritaire

## de la Politique de la ville



quartier prioritaire — limite communale — parcelle

Département : Val-d'Oise

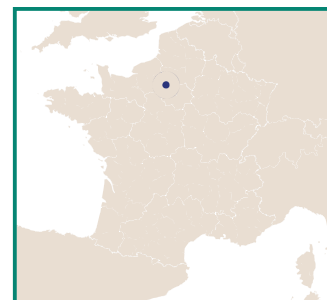
Commune(s) : Cergy

Quartier : Bon temps - Terroir

Quartier prioritaire de la politique de la ville

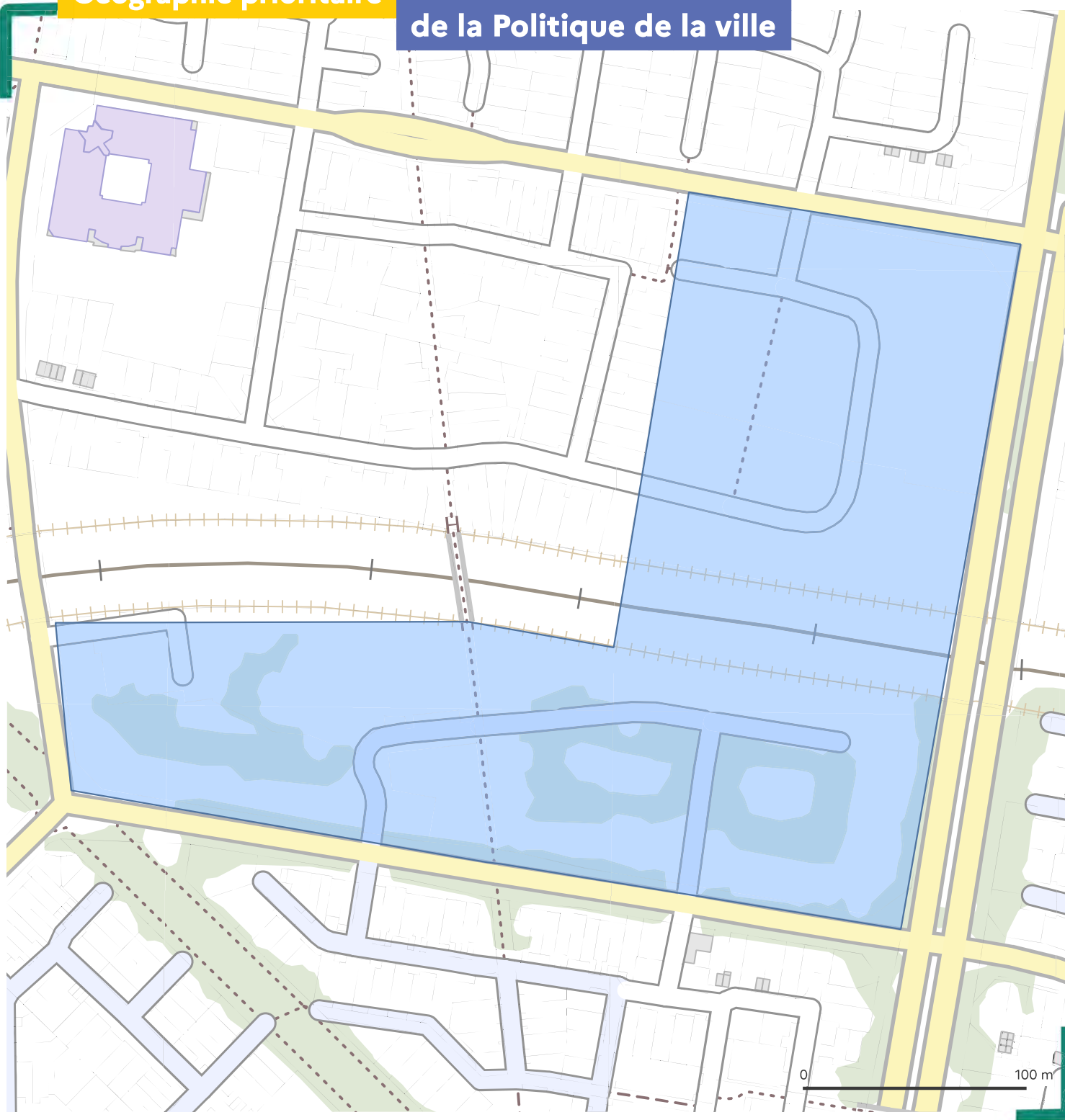
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



## Géographie prioritaire

## de la Politique de la ville



■ quartier prioritaire — limite communale — parcelle



**Département : Val-d'Oise**

**Commune(s) : Saint-Ouen-l'Aumône**

**Quartier : Chennevières - Parc Le Nôtre**

Quartier prioritaire de la politique de la ville

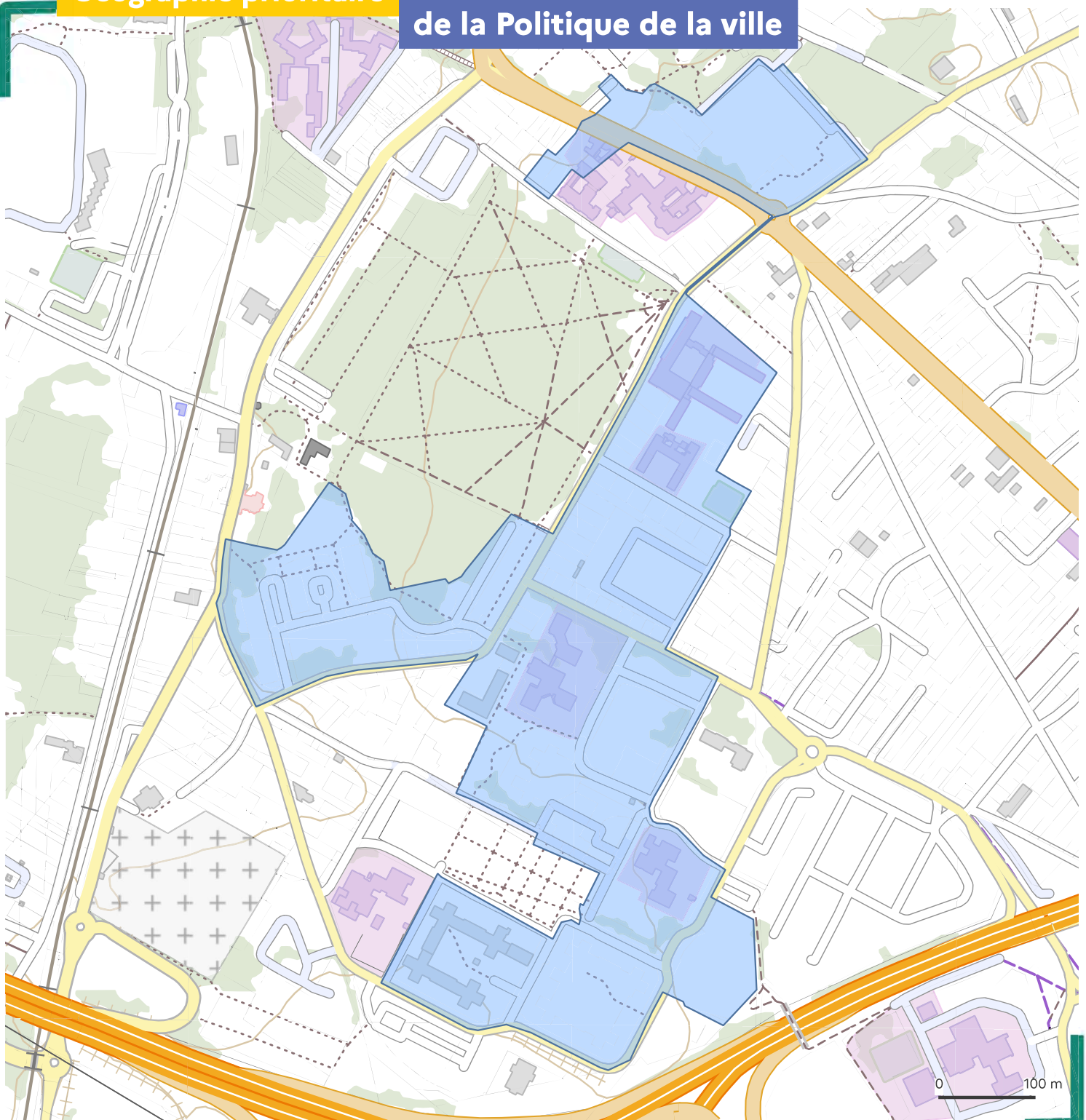
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



## Géographie prioritaire

## de la Politique de la ville



quartier prioritaire    limite communale    parcelle

Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 •  
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

**Département : Val-d'Oise**

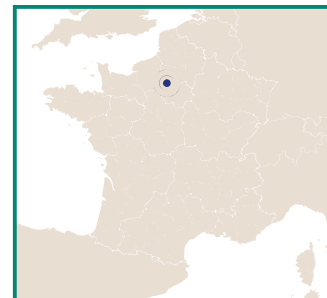
**Commune(s) : Cergy**

**Quartier : Les Linandes**

Quartier prioritaire de la politique de la ville

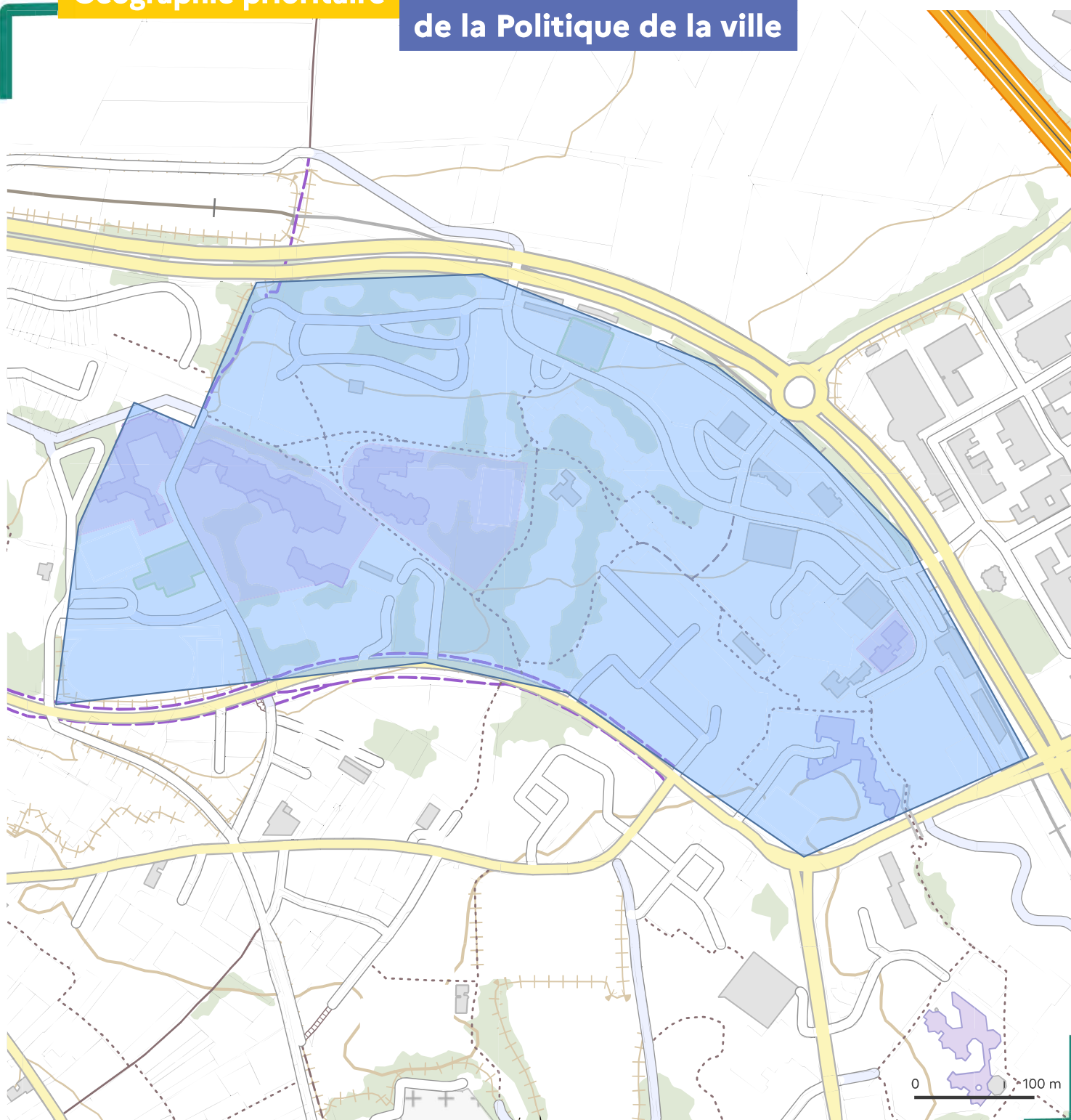
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



## Géographie prioritaire

## de la Politique de la ville



quartier prioritaire    limite communale    parcelle

Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 •  
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Département : Val-d'Oise

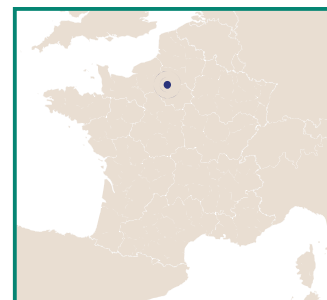
Commune(s) : Pontoise

Quartier : Louvrais

Quartier prioritaire de la politique de la ville

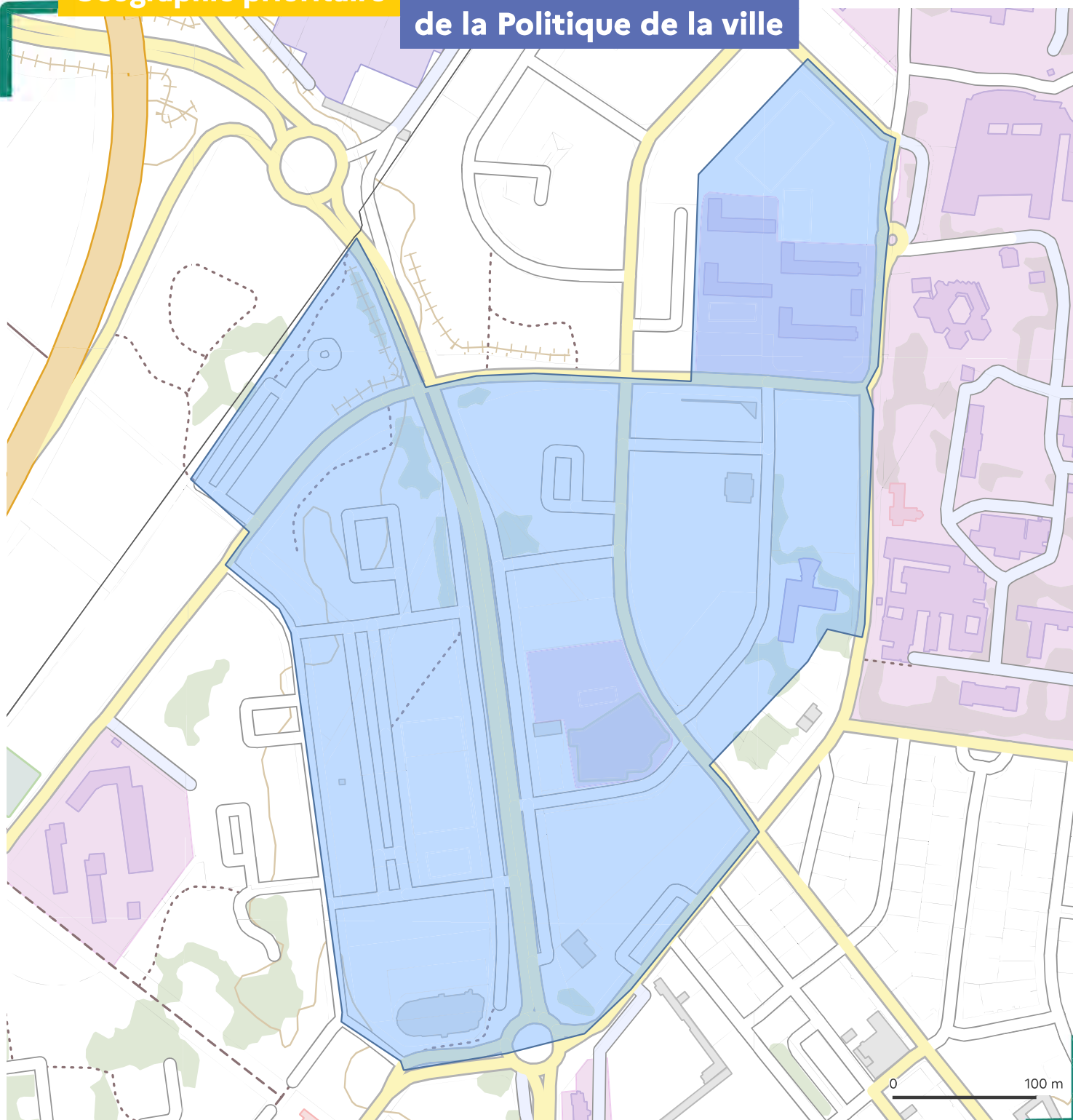
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



## Géographie prioritaire

## de la Politique de la ville



quartier prioritaire — limite communale — parcelle

Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 •  
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Département : Val-d'Oise

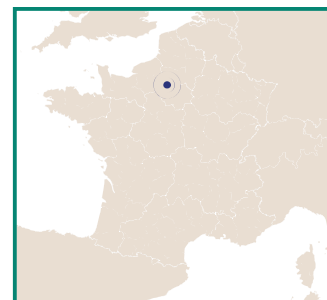
Commune(s) : Pontoise

Quartier : Marcouville

Quartier prioritaire de la politique de la ville

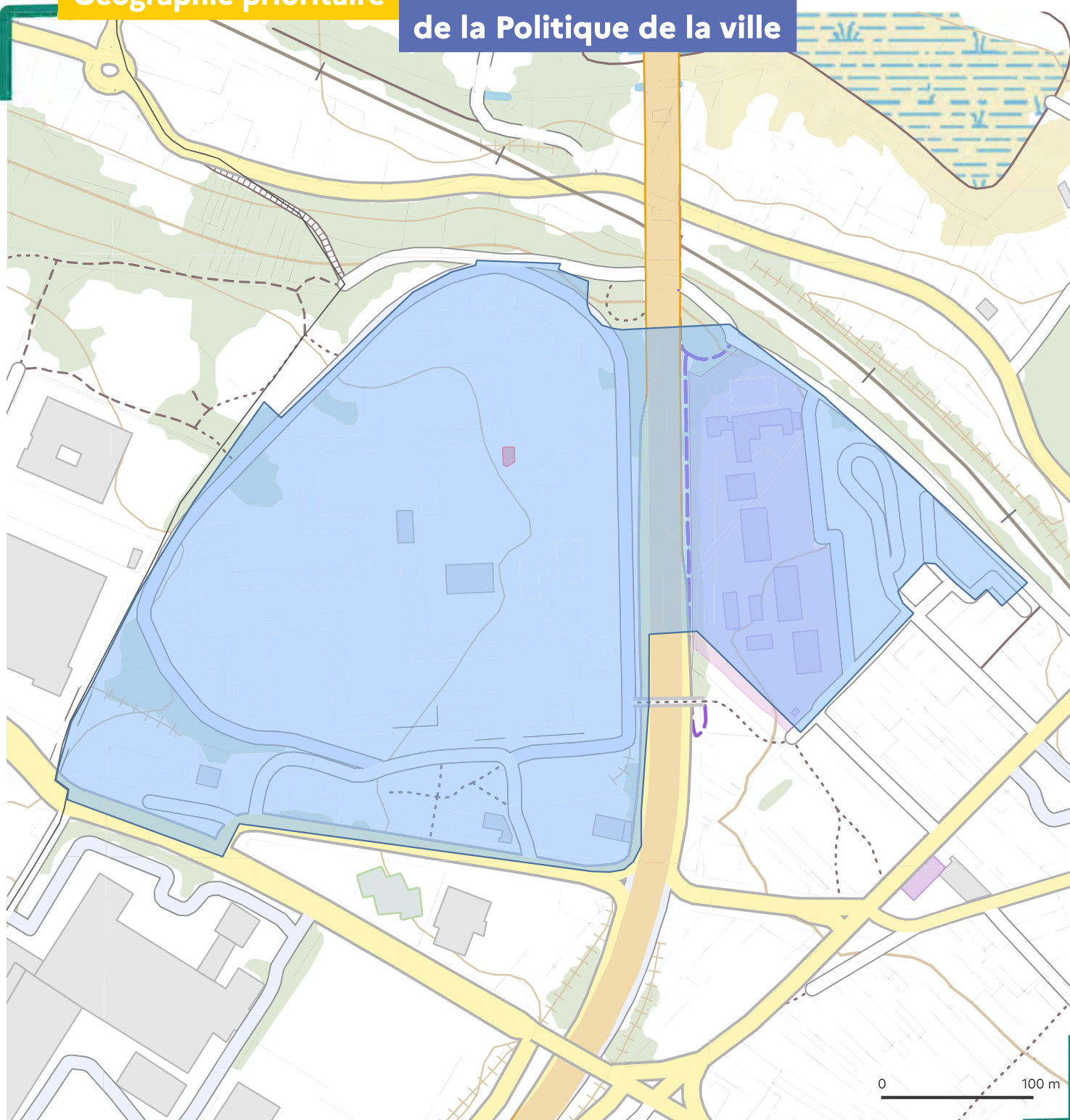
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



## Géographie prioritaire

## de la Politique de la ville



■ quartier prioritaire — limite communale — parcelle

**Département : Val-d'Oise**

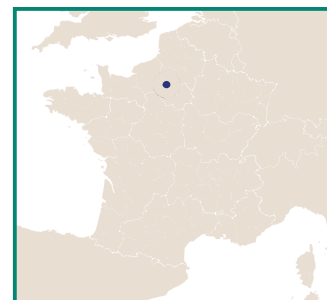
**Commune(s) : Osny**

**Quartier : Le Moulinard**

Quartier prioritaire de la politique de la ville

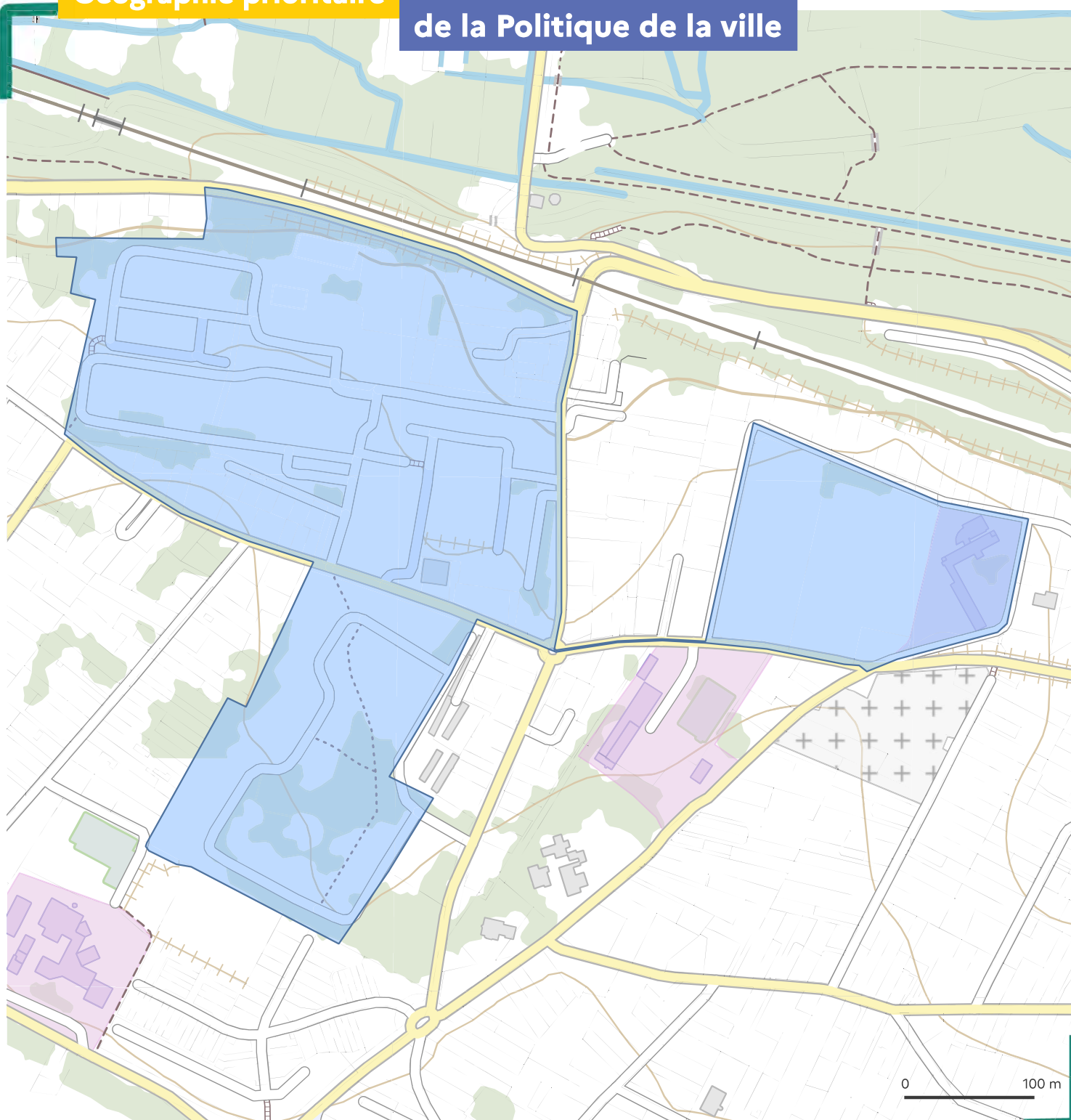
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



## Géographie prioritaire

## de la Politique de la ville



■ quartier prioritaire — limite communale — parcelle

Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 •  
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

**Département : Val-d'Oise**

**Commune(s) : Jouy-le-Moutier • Vauréal**

**Quartier : Les Toupets - Côte Des Carrières**

Quartier prioritaire de la politique de la ville

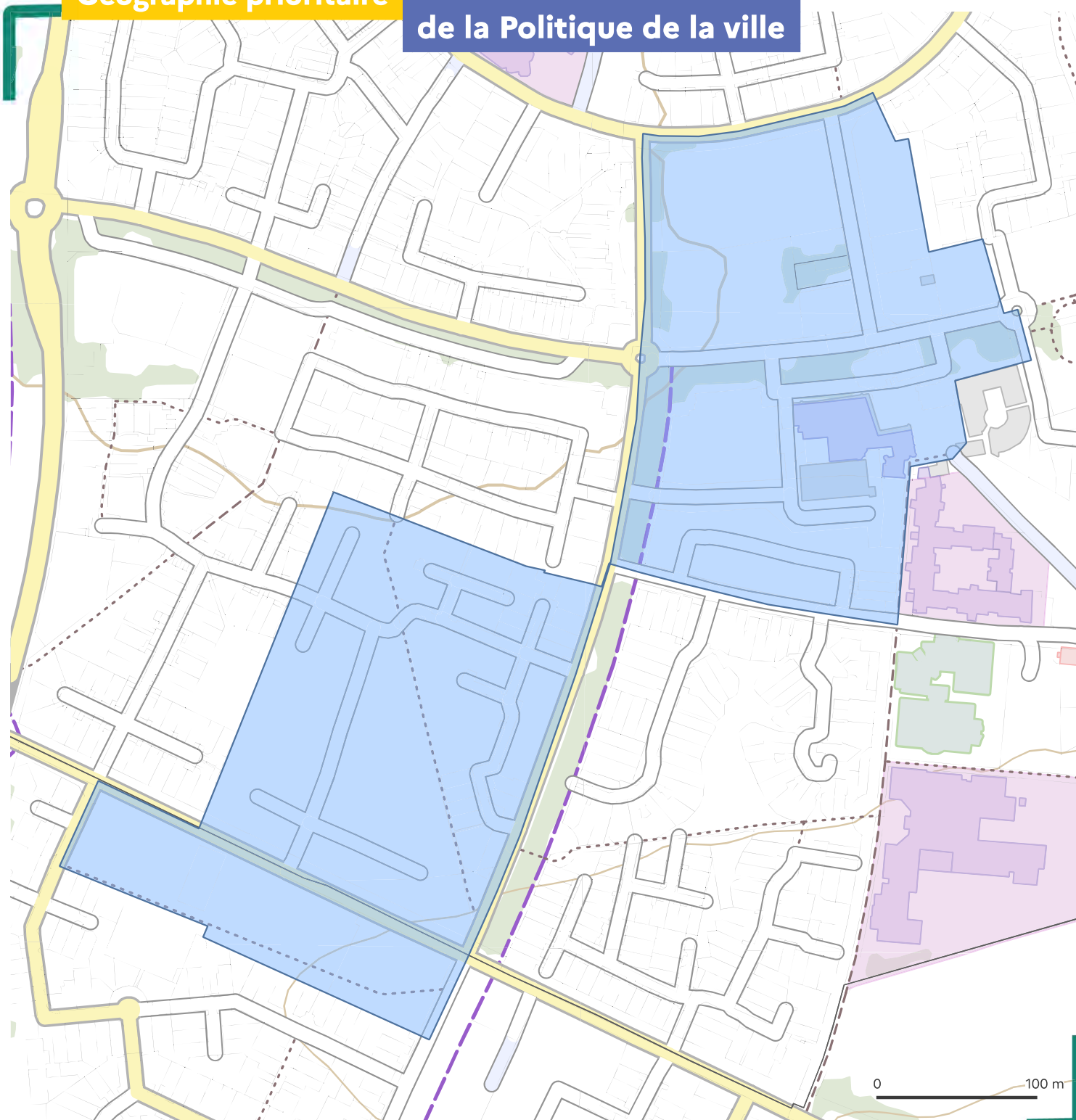
Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.



## Géographie prioritaire

## de la Politique de la ville



■ quartier prioritaire — limite communale — parcelle

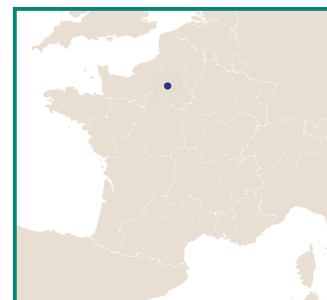
Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 •  
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

Département : Val-d'Oise

Commune(s) : Éragny

Quartier : Les Dix Arpents



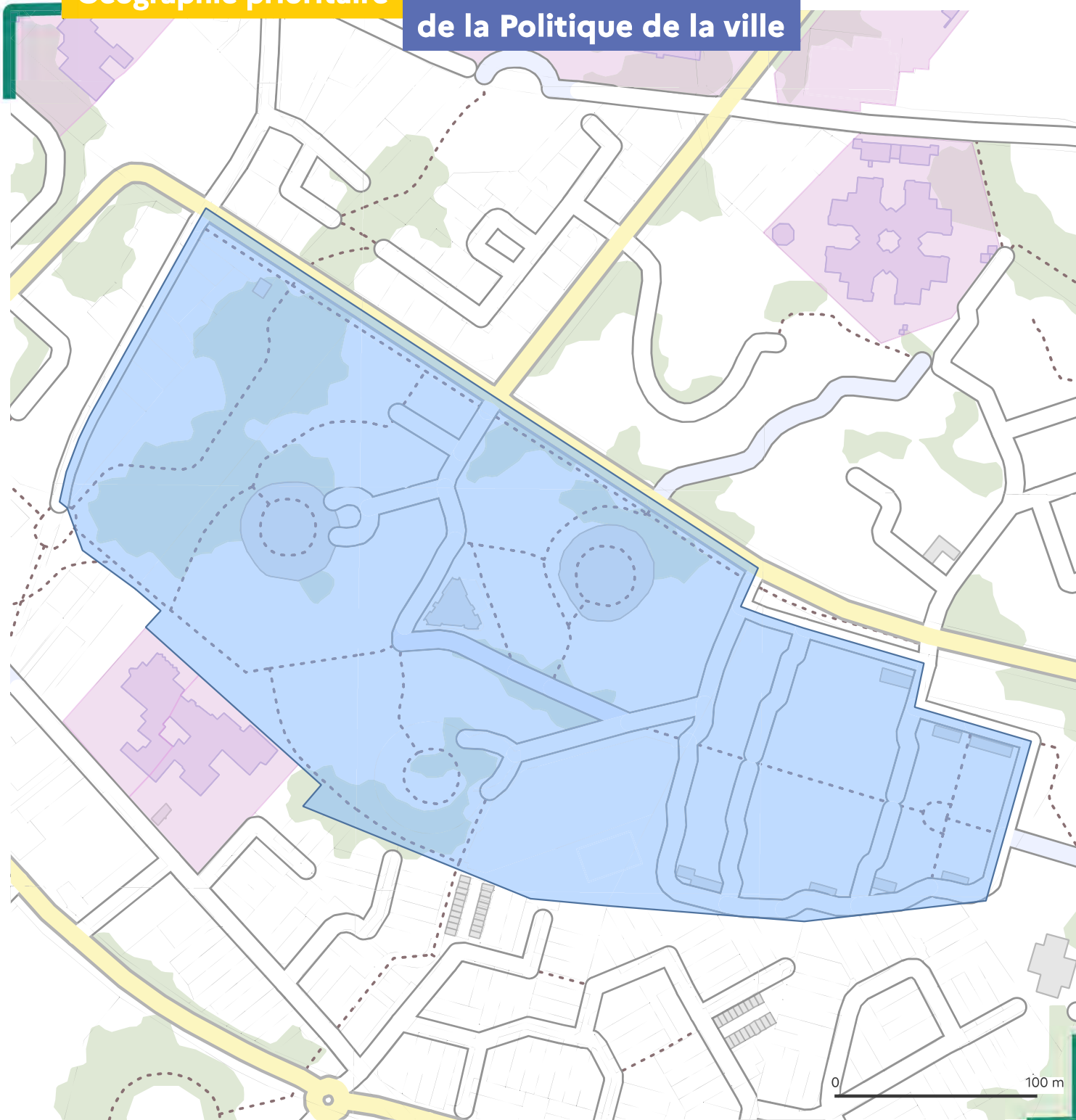
Quartier prioritaire de la politique de la ville

Lorsque la limite du quartier est une voie publique, celle-ci est réputée en milieu de voie.

Les périmètres des quartiers sont visés à l'article du décret n° 2023-1314 en date du 28 décembre 2023.

## Géographie prioritaire

## de la Politique de la ville



quartier prioritaire — limite communale — parcelle

Pour télécharger la carte : <https://sig.ville.gouv.fr>

Sources : ANCT, 2023 ; IGN, 2023 •  
Réalisation : Cartographie PADT ANCT 12/2023

# SYNTHESE DU RAPPORT D'ÉVALUATION FINALE

## Contrat de Ville intercommunal de Cergy-Pontoise 2015-2023

Février 2023





## LE CONTRAT :

- Le contrat de ville intercommunal, prévu initialement sur la période 2015-2020, a été prolongé deux fois.
- Il se décline en 3 piliers :
  1. Cohésion sociale
  2. Développement économique, emploi et création d'entreprises
  3. Cadre de vie
- Il concerne 7 communes, 9 quartiers prioritaires, 25 566 habitants soit un peu plus de 12% de la population de l'agglomération de Cergy-Pontoise

## L'ÉVALUATION :

- Lancement de la démarche d'évaluation à l'échelle départementale et définition du cadre méthodologique commun fin 2021
- Déclinaison locale de l'évaluation (fév-nov. 2022)
  - Pilotage par une équipe projet composée des chefs de projets Villes/EPCI, des délégués du Préfet, soutenue par le Pôle de Ressources.
  - Observation territoriale, collecte de données d'activité, réunions de coordination, ateliers thématiques et groupe de travail en format COTECH (avec les partenaires signataires du contrat de ville)

# DIAGNOSTIC

## Des quartiers jeunes

44,6% des habitants résidant dans les QPV ont moins de 25 ans

CACP 37,3%

## Et vieillissants

22,4% de 60 ans et + aux Louvrais  
20,3% à Chennevières Parc Lenôtre

CACP 15,58%

17,6% de **familles monoparentales** et part toujours en augmentation

CACP 13,1%

20,4% de **familles nombreuses** (CACP 14,9%)

Seulement 10% de cadres  
et 30% d'ouvriers

CACP 19,7%

CACP 16%

## Des revenus faibles

Revenus médians annuels par Unité de Consommation compris entre 14 590 € et 15 630 € en QPV

21 880 € pour la CACP

## Une pauvreté importante

En moyenne 1/3 des personnes vivent sous le seuil de pauvreté en QPV.

Taux allant jusqu'à 41,4%

CACP 16,3%

17,8% des demandeurs d'emploi de la CACP habitent en QPV

(alors que les QPV représentent 12% de la population CACP)

Parmi eux 25% sont demandeurs d'emplois de longue durée

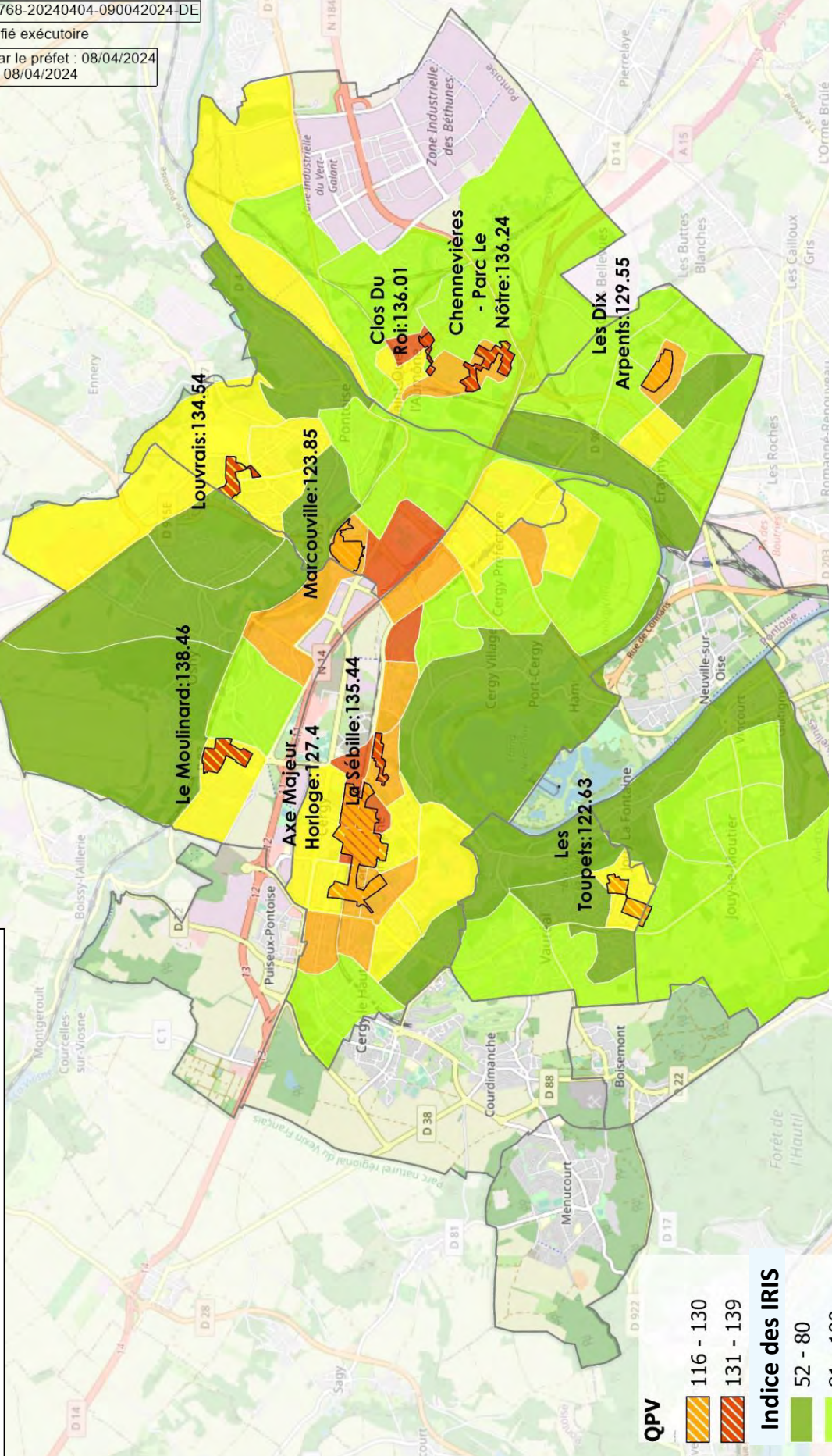
CACP 18%

Un indice d'exclusion sociale en progression dans tous les QPV =

## Accroissement des inégalités

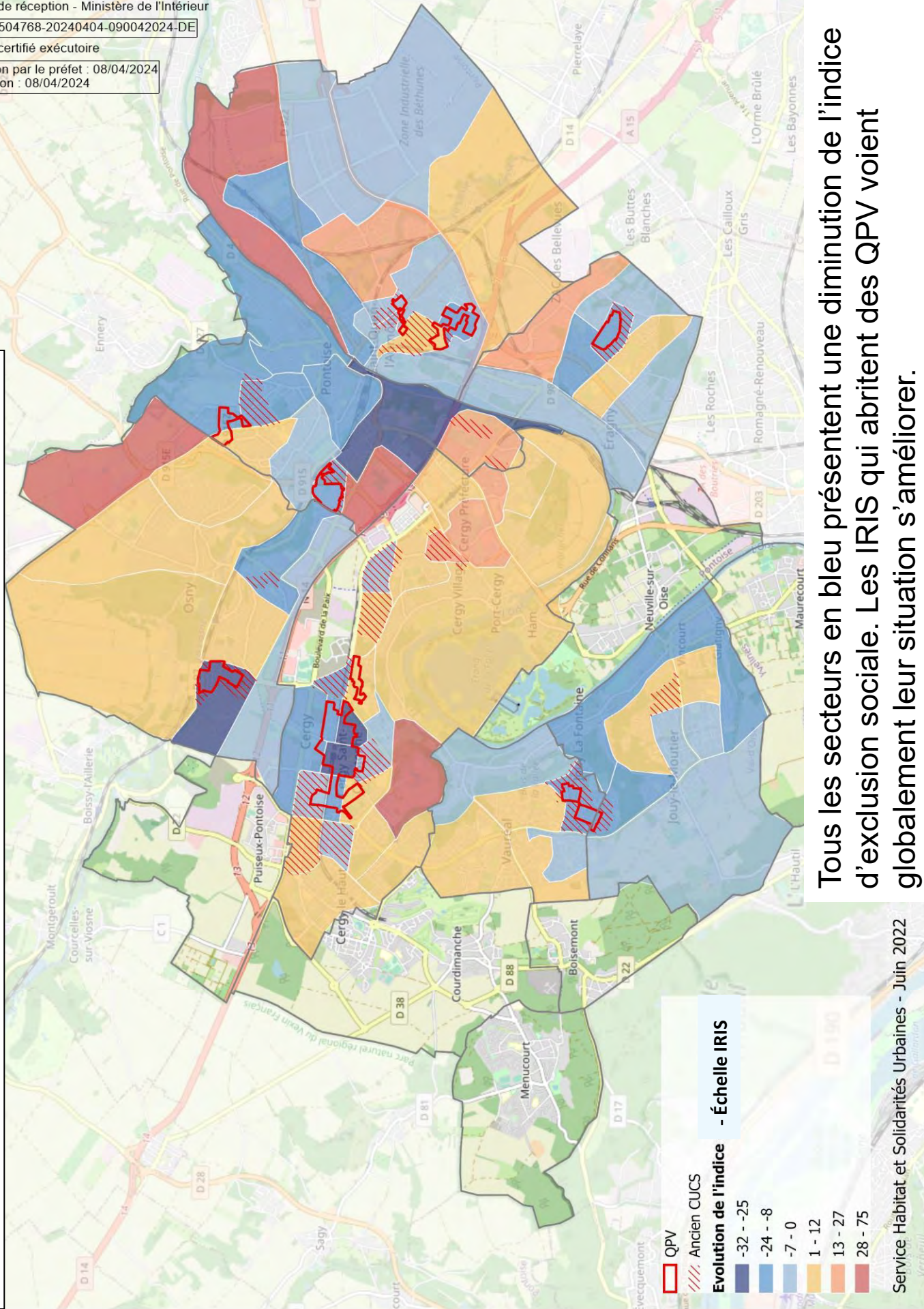
Accusé certifié exécutoire  
Réception par le préfet : 08/04/2024  
Publication : 08/04/2024

# Indice d'exclusion sociale 2022



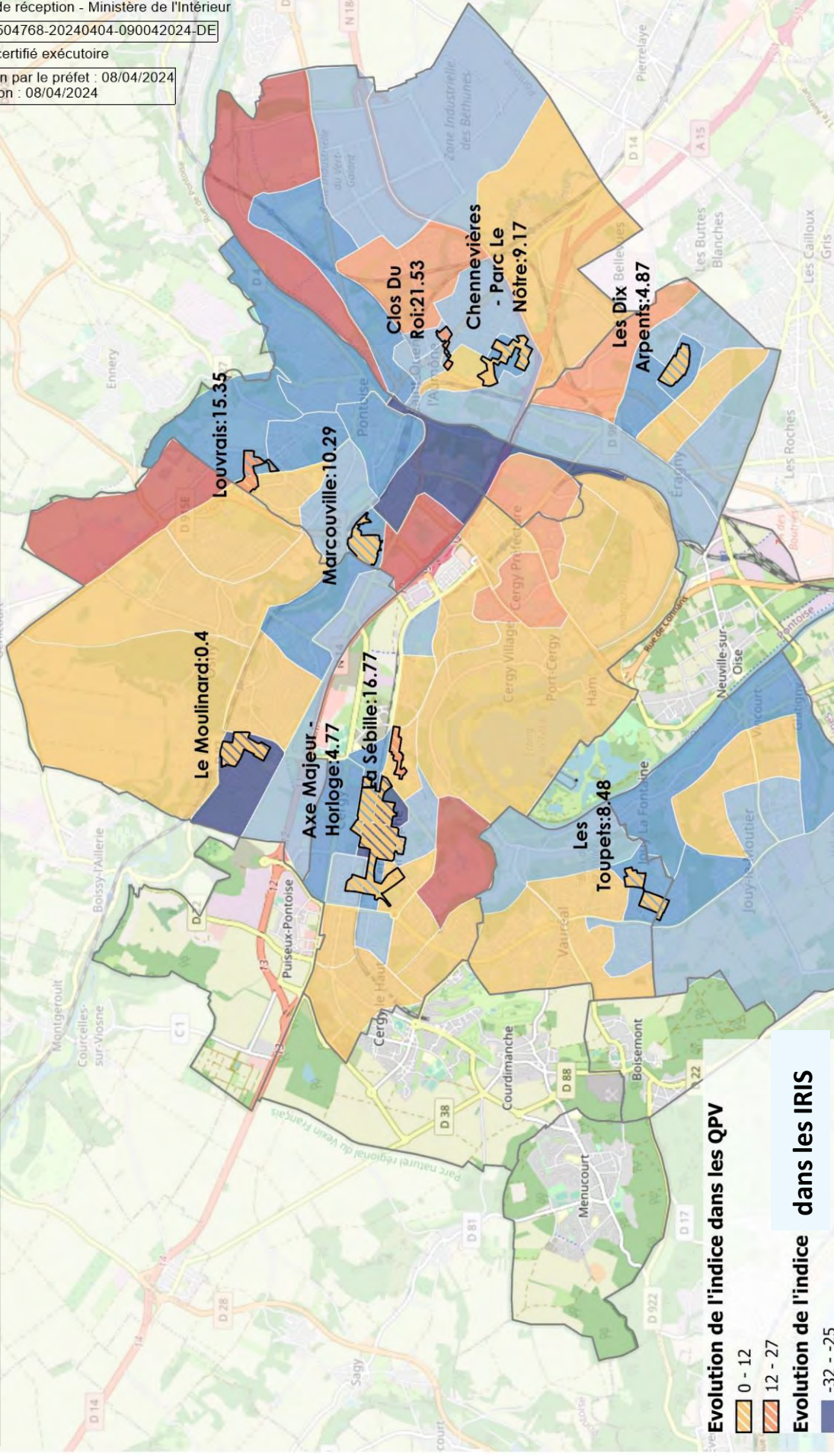
Les secteurs où l'indice d'exclusion sociale est élevé (en orange ou rouge) abritent souvent un quartier prioritaire ou de veille. La majorité des quartiers prioritaires ont un indice moins favorable que leur IRIS d'appartenance.

# Evolution de l'Indice d'exclusion sociale entre 2019 et 2022 à l'IRIS



Tous les secteurs en bleu présentent une diminution de l'indice d'exclusion sociale. Les IRIS qui abritent des QPV voient globalement leur situation s'améliorer.

# Evolution de l'Indice d'exclusion sociale entre 2019 et 2022 à l'IRIS et au QPV



Pourtant, à l'échelle des QPV, l'analyse révèle que l'indice d'exclusion sociale continue à augmenter, signe d'un accroissement des inégalités entre ces secteurs et leur territoire d'appartenance.

**Evolution de l'indice dans les QPV**

- 0 - 12
- 12 - 27

**Evolution de l'indice dans les IRIS**

- 32 - -25
- 25 - -8
- 8 - 0
- 0 - 12
- 12 - 27
- 27 - 75

Service Habitat et Solidarités Urbaines - Juin 2022

# ZOOM SUR LE PEUPLLEMENT DES QUARTIERS

## Objectifs d'attributions visant à améliorer les équilibres sociaux :

- 25% des attributions hors QPV doivent bénéficier au 1<sup>er</sup> quartile de revenus
- 80% des attributions en QPV doivent l'être au profit des 2, 3 et 4<sup>e</sup> quartiles de revenus

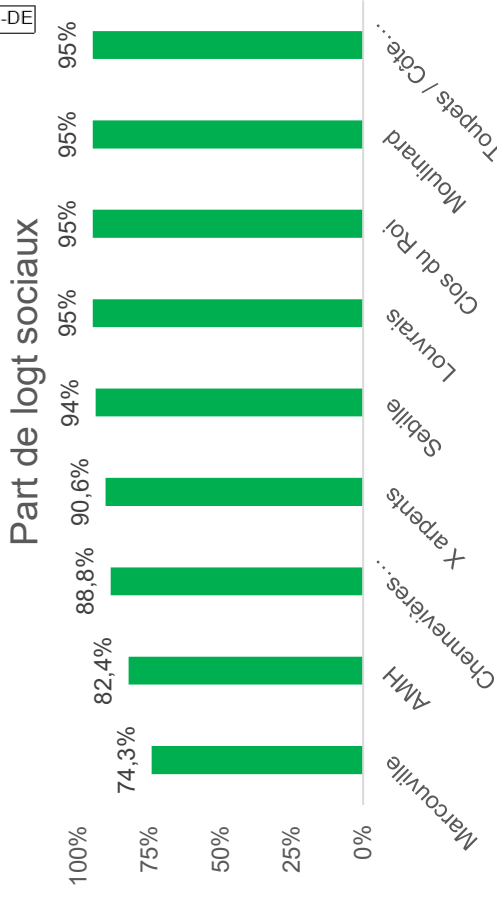
1 354 attributions en 2021 dont

- 338 en QPV :
  - 10,9% sont du 1<sup>er</sup> quartile
  - 37% sont du 2<sup>e</sup> quartile
  - 33,7% sont du 3<sup>e</sup> quartile
  - 18,3% sont du 4<sup>e</sup> quartile
- 948 hors QPV dont 11,8 % pour des ménages du 1<sup>er</sup> quartile

## Accès au logement pour tous et mixité sociale ?

→ on ne loge pas les ménages du 1<sup>er</sup> quartile en QPV, mais on les loge pas non plus ailleurs, d'où l'engagement de la CACP dans le cadre du Logement D'Abord.

CACP : 23 550 logements sociaux  
dont 7 926 soit 33% en QPV



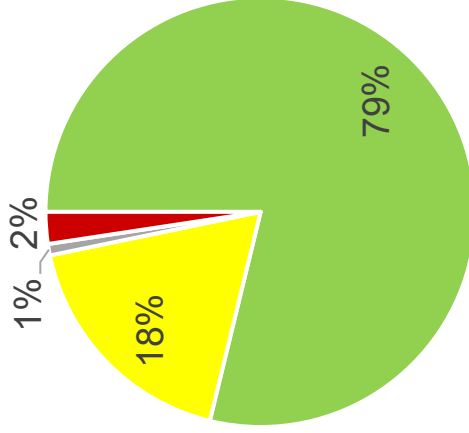
Durée d'emménagement :

- entre 45% et 62,9% des ménages (selon les QPV) y habitent depuis plus de 10 ans
  - Inversement, la part de ménages ayant emménagé en QPV depuis moins de 2 ans est < au reste du territoire sauf pour le QPV de Chennevières-Parc Lenotre
- **Hypothèse d'un appauvrissement de la population en place**

# REALISATIONS PENDANT LE CONTRAT (2015-21)

**Plus de 1000 projets**  
107 porteurs différents

- Pilier cohésion sociale
- Pilier développement économique et emploi
- Pilier cadre de vie et renouvellement urbain
- Pilotage, ingénierie, ressources et évaluations



**Lien social** : 513 projets - activités de loisirs réalisées pendant les vacances

**Emploi** : 161 projets - mobilisation et accompagnement des jeunes vers l'emploi : formations linguistiques et numériques, soutien aux ateliers chantiers d'insertion du territoire

**Education** : 140 projets dont projets structurants type PRE et CLAS

**Santé** : **seulement 2,37% des projets**

Les enfants et les jeunes sont les publics majoritairement bénéficiaires des actions.

**Près de 60% des actions réalisées ont bénéficié aux moins de 18 ans.**

Le coût total des projets déployés sur le territoire dans le cadre du contrat de ville s'élève à **21 250 000 €**.

Les crédits spécifiques de la politique de la ville de l'Etat (BOP 147) y contribuent à hauteur de plus de **9 500 000 €**, soit un peu moins de **45%**.

Les collectivités territoriales, **villes et agglomération en ont financé près de 32%**.

# ANALYSE ET ENSEIGNEMENTS

## Par thématique

### Réussite éducative et soutien à la parentalité

- Des actions structurantes (PRE, CLAS, Quartiers d'été) atteignent leur cible et ont un réel impact sur les bénéficiaires

### Santé

- Questions de santé qui prennent de l'ampleur + problématiques de santé mentale accrues depuis la crise sanitaire
- Une ingénierie spécifique efficace (ASV et CLS), mais inégale selon l'engagement des communes

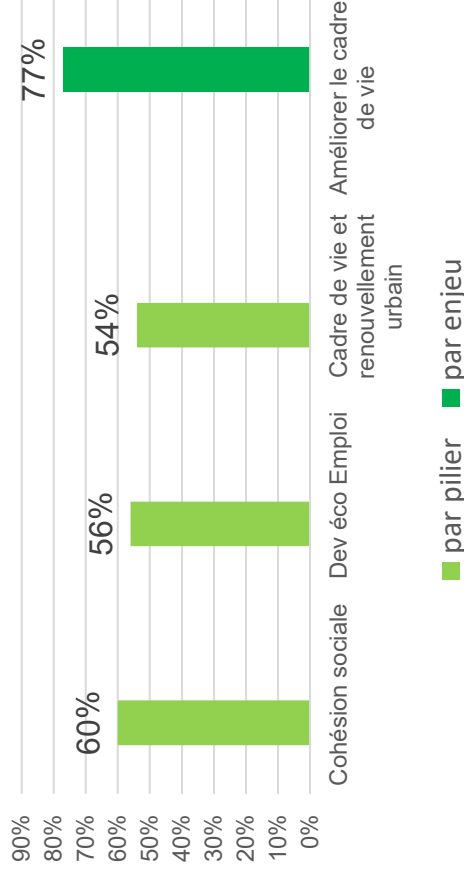
### Cadre de vie

- La TFPB est un dispositif ciblé et déployé directement dans les QPV qui a permis d'améliorer les échanges, le partage des besoins locaux, la co-construction des projets et la pertinence des réponses apportées.

### Emploi et développement économique

- Ecosystème local assez complet et renforcé avec le PRJ et la cité de l'emploi, Territoire zéro chômeurs de longue durée, l'offre de prestations de Pole Emploi... mais toujours effet « Mille feuilles »
- Capacité à toucher les publics améliorée grâce à la généralisation de l'aller-vers et aux expérimentations

### Atteinte des objectifs





# SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS

## → Coopération et co-construction

### Mobilisation du droit commun

- 61% partenaires considèrent que leur action en direction des QPV s'est renforcée au cours du contrat (23% complètement; 38% en partie).
- Implication des institutions partenaires : 3,4/5

### Participation des habitants

- Des conseils citoyens majoritairement essouffés, mais d'autres initiatives ou instances existantes qui permettent de collecter la parole des habitants et de faire avec eux

## Suggestions pour l'avenir

- Désigner des référents « sachants » au sein de chaque institution partenaire
- Inscrire les engagements liés aux QPV dans les documents cadres des institutions partenaires
- Faciliter l'échange d'expériences et créer des outils communs aux partenaires signataires
- Maintenir des moyens d'ingénierie, pour assurer le travail d'animation et de mobilisation territoriale, y compris la mobilisation des habitants

## → Evolution des besoins



- Améliorer la disponibilité des indicateurs à l'échelle des QPV et QVA
- Travailler le futur contrat sur la base d'un projet de territoire par QPV
- Concerner les partenaires et les habitants sur les nouveaux enjeux à inscrire dans le contrat (vieillesse, transition écologique, santé, numérique, violences intrafamiliales)

# PERSPECTIVES

## Futur contrat de ville - un cadre encore incertain

Un démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et un contrat qui **devrait** s'articuler autour de quatre principales thématiques (*\*annonces d'Olivier Klein, ministre délégué chargé de la Ville et du Logement*) :

- Le plein emploi pour les habitants des QPV
- La transition écologique et énergétique
- L'émancipation pour tous à travers la promotion de l'éducation :
- La tranquillité et la sécurité publique

## Pour avancer d'ici l'été

1<sup>er</sup> trimestre 2023 : partage de l'évaluation et proposition d'une méthode et d'un calendrier de travail partenarial

2 trimestre 2023 : des réunions partenariales dans chaque commune pour

- partager et actualiser les diagnostics de chacun des territoires prioritaires
- partager les visions et faire émerger des projets de territoires co-construits et adaptés aux besoins des QPV

# ENGAGEMENTS QUARTIERS 2030

## Les ambitions par quartier prioritaire

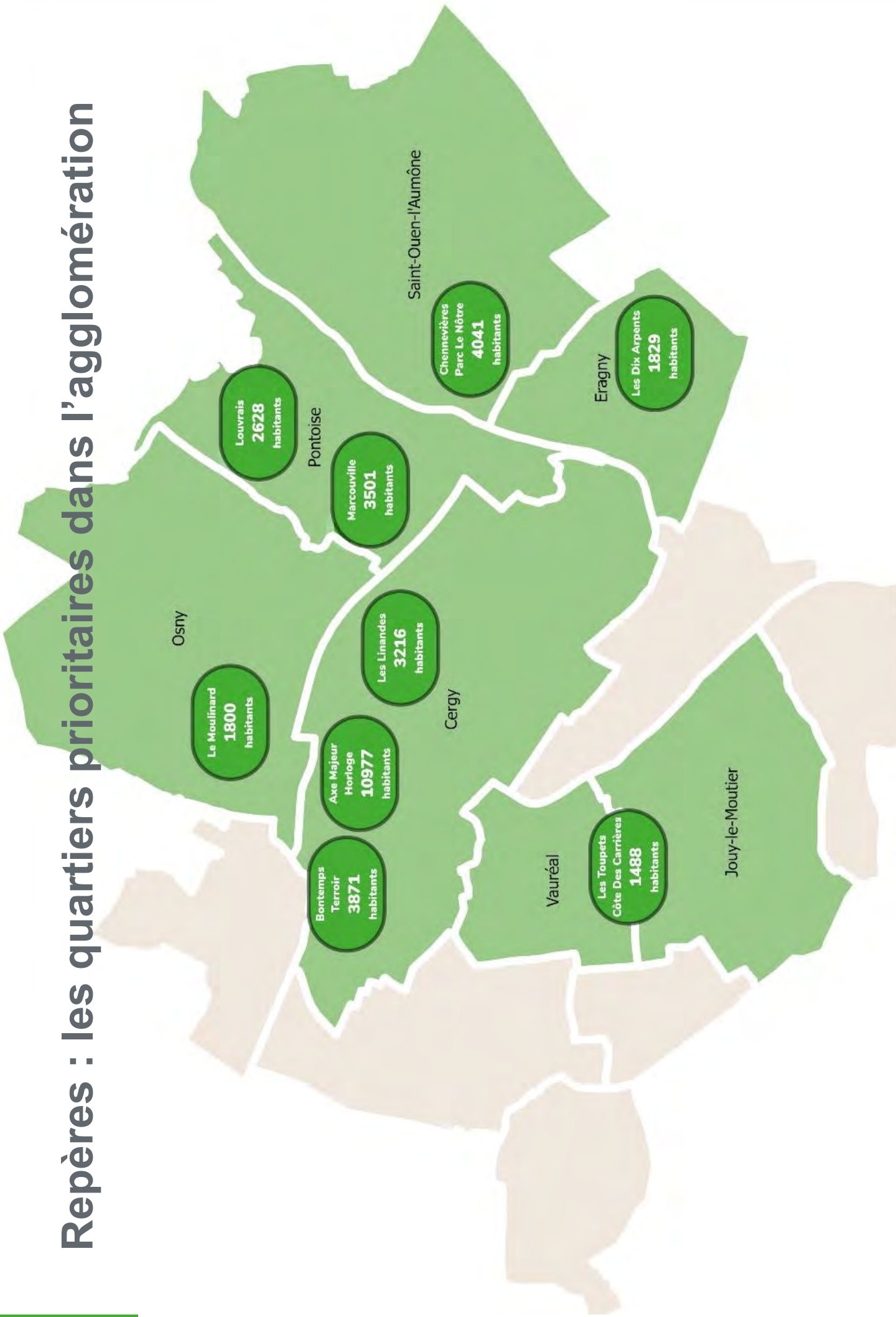
Comité technique du 20 décembre 2023



# Sommaire

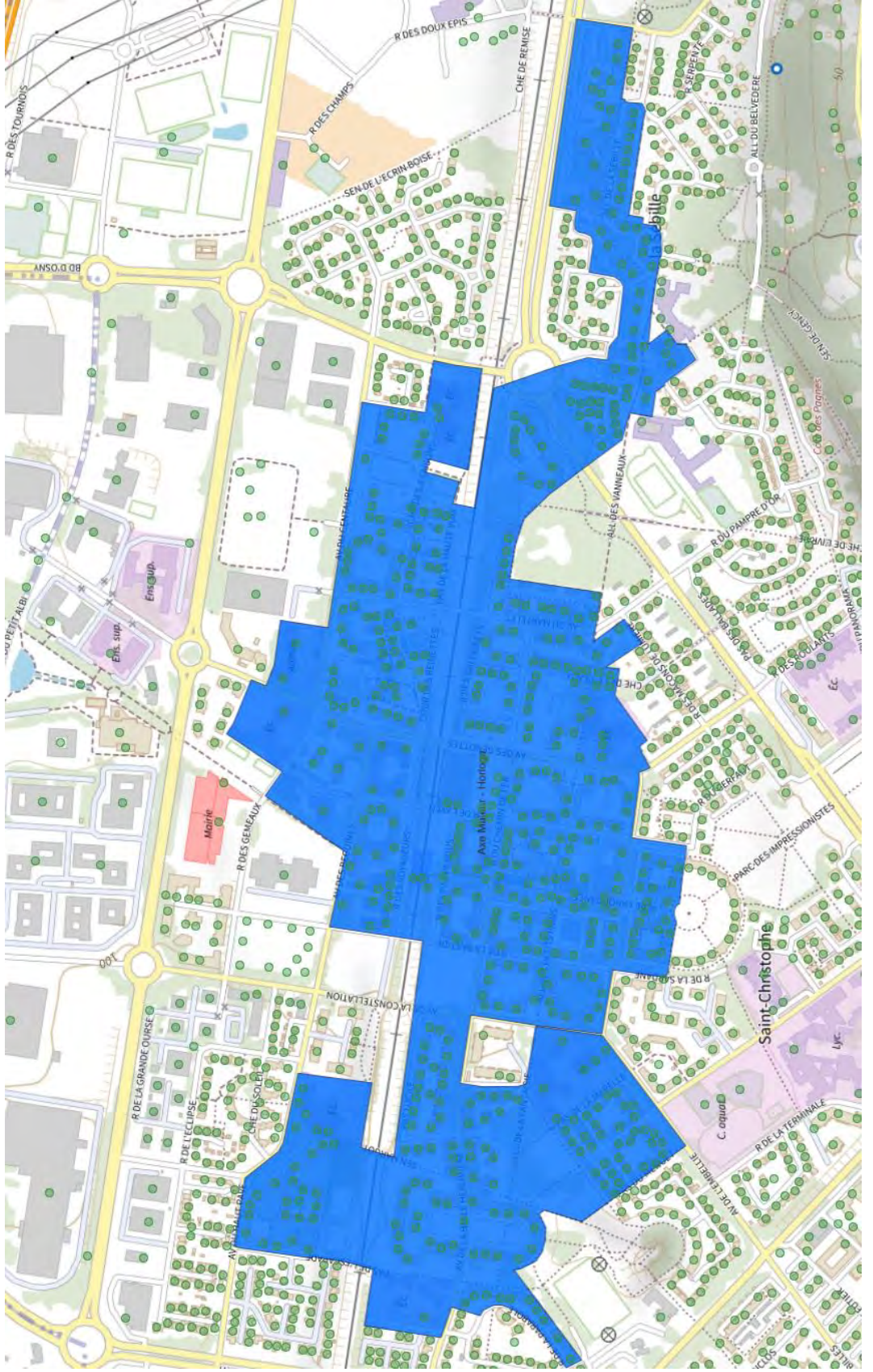
|                                    |         |
|------------------------------------|---------|
| Cartographie générale .....        | 3       |
| CERGY .....                        | 4       |
| 1. Axe majeur Horloge              |         |
| 2. Bontemps - Terroir              |         |
| 3. Linandes                        |         |
| ERAGNY SUR OISE .....              | 10      |
| 1. Les Dix Arpents                 |         |
| OSNY .....                         | 13      |
| 1. Le Moulinard                    |         |
| PONTOISE .....                     | 18      |
| 1. Marcouville                     |         |
| 2. Les Louvrais                    |         |
| SAINT OUEN L'AUMONE .....          | 24      |
| 1. Chennevières Parc le Nôtre      |         |
| VAUREAL/ JOUY-LE-MOUTIER .....     | 28 / 34 |
| 1. Les Toupets/ Côte des Carrières |         |

# Repères : les quartiers prioritaires dans l'agglomération



# Le futur contrat Contours de la nouvelle géographie prioritaire - CERGY / Axe Majeur-Horloge

## Contours de la nouvelle géographie prioritaire - CERGY / Axe Majeur-Horloge



10 977  
habitants

51,0 %  
de femmes

5 248 = 48 %  
de moins 25 ans

Indice de  
jeunesse à 4,3

3 300  
logements  
sociaux

25,6 %  
de T1 et T2  
(29% en logement social)

57 % de ménages  
non imposés

1 920  
demandeurs  
d'emploi

47,7 %  
habitent là depuis  
plus de 10 ans

# Le futur contrat Contours de la nouvelle géographie prioritaire - CERGY / Linandes

## Données correspondant à l'IRIS des Linandes

|                                |                                    |                                 |  |   |
|--------------------------------|------------------------------------|---------------------------------|--|---|
| 3 126 habitants                | 36,42 % de familles monoparentales | 5,56 % de jeunes non scolarisés | 34 % de logements sociaux                            | Revenu médian de 15 730 € (18 940 € /Cergy) |
| 1 582 = 50,4 % de moins 25 ans | 80,74 % d'appartements             | Taux de pauvreté de 30 %        | 21,41 % des actifs sont chômeurs dont 64 % de femmes |   |



# Le futur contrat

## Contours de la nouvelle géographie prioritaire - CERGY / Bontemps-Terroir

Données correspondant aux IRIS  
Bontemps et Terroir

3 871 habitants

53,5 %  
de femmes

1 584 = 40,5 %  
de moins 25 ans

Déscolarisation  
des 15-17 ans  
14%

HLM

Terroir: 58%  
Bontemps: 36%

Chômage  
15%

Seuil de pauvreté  
Terroir: 26%  
Bontemps: 17%

depuis + 10 ans  
Terroir: 62%  
Bontemps: 71%

Familles monoparentales  
Terroir: 30%  
Bontemps: 22%





# Le futur contrat Feuille de route et engagements pour CERGY / Horloge-Séville, Linandes, Bontemps- Terroir

| Axe<br>Ambition            | Grands enjeux<br>Priorités et objectifs<br>stratégiques retenus  | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun<br>Existante-à consolider -à arrêter-manquante ?   | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques<br>Existante - à consolider - à arrêter - à inventer ?  | Indicateurs  |
|----------------------------|--|---|--|--|
| Quartier<br>d'émancipation | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Soutenir l'accès à la culture pour tou.te.s</li> <li>2. Développer l'offre d'activité physique adaptée et diversifiée notamment en direction du public féminin</li> <li>3. Renforcer l'accès au droit et l'inclusion numérique</li> <li>4. Donner les moyens à chacun.e de choisir son parcours et non le subir</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Permettre de profiter de l'offre culturelle du Douze (découverte, pratique...)</li> <li>1.2 Soutenir le réseau associatif culturel, riche et pluridisciplinaire</li> <li>1.3 Poursuivre le partenariat avec l'Education nationale</li> <li>1.4 Appliquer le PEdT (projet éducatif du territoire) 2022-2025</li> <li>2.1 Maintenir l'accès à de nombreux équipements sportifs de proximité</li> <li>2.2 Poursuivre le soutien des nombreux clubs sportifs et de pratique d'activité physique</li> <li>2.3 Dérouter le PEdT (projet éducatif du territoire)</li> <li>3.1 Poursuivre la coordination du Club du numérique</li> <li>3.2 Maintenir les PAND@</li> <li>4.1 Informer familles / habitants et les inviter aux événements</li> <li>4.2 Poursuivre les démarches de proximité</li> <li>4.3 Renforcer la co-éducation sur le volet parentalité</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conduire et soutenir les actions d'hyper proximité pour renforcer la pratique physique par tou.te.s et la culture pour tou.te.s, avec un point d'attention pour le public féminin</li> <li>2. S'appuyer sur les dispositifs PRE, Cité éducative et CLAS pour renforcer les actions liées aux enjeux de cet axe</li> <li>3. Lutter contre le non-recours aux politiques publiques</li> <li>4. Développer l'interconnaissance des acteurs, dispositifs et actions menées</li> </ol>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programmation du Douze et taux de fréquentation du public</li> <li>• Nombre d'associations culturelles et sportives soutenues par la Ville et proportion H/F adhérent.e.s / licenciée.e.s</li> <li>• Eléments les bilans PRE, Cité éducative, CLAS</li> <li>• Identification des structures, lieux et dispositifs accompagnant aux démarches administratives</li> <li>• Nombre d'acteurs, nombre d'actions développées en partenariat, nombre de rencontres inter-partenariales organisées</li> </ul> |
| Quartier<br>de transition  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé</li> <li>2. Accompagner vers une consommation responsable</li> <li>3. Améliorer la prévention et la gestion des déchets</li> <li>4. Lutter contre le réchauffement climatique</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Renouveler le Contrat local de santé à l'échelle de la Ville</li> <li>1.2 S'appuyer sur le Contrat local de santé mentale à l'échelle de l'Agglomération</li> <li>1.3 Soutenir la montée en charge de l'espace santé Denis Mukwege en plein cœur de Cergy, comprenant un centre de santé pluridisciplinaire et une maison prévention santé</li> <li>2.1 Poursuivre la mise en œuvre du rapport de développement durable de Cergy</li> <li>2.2 Décliner le Plan alimentaire territorial (PAT) de la CACP</li> <li>2.3 Encourager et soutenir la labellisation EcoEcole</li> <li>3.1 Poursuivre la mise en œuvre du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de la CACP</li> <li>4.1 Favoriser les mobilités douces</li> <li>4.2. Création d'îlots de fraîcheur place du Marché</li> </ol>                                       | <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Renouveler le Contrat local de santé à l'échelle de la Ville</li> <li>1.2 S'appuyer sur le Contrat local de santé mentale à l'échelle de l'Agglomération</li> <li>1.3 Soutenir la montée en charge de l'espace santé Denis Mukwege en plein cœur de Cergy, comprenant deux entités : un centre de santé pluridisciplinaire et une maison prévention santé</li> <li>2.1 Poursuivre la mise en œuvre du rapport de développement durable de Cergy</li> <li>2.2 Décliner le Plan alimentaire territorial (PAT) de la CACP</li> <li>2.3 Encourager et soutenir la labellisation EcoEcole</li> <li>3.1 Poursuivre la mise en œuvre du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) de la CACP</li> <li>4.1 Favoriser les mobilités douces</li> <li>4.2. Création d'îlots de fraîcheur place du Marché</li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de signature du nouveau CLS</li> <li>• Actions menées en lien avec le CLSM</li> <li>• Activité de l'espace santé</li> <li>• Suivi du RDD (nombre d'actions programmées, réalisées)</li> <li>• Suivi des actions du PAT</li> <li>• Nombre d'école labellisées</li> <li>• Actions d'accompagnement du PLPDMA</li> <li>• Actions en faveur des mobilités douces</li> <li>• Nombre d'îlots de fraîcheur réalisés</li> </ul>  |

# Le futur contrat Feuille de route et engagements pour CERGY / Horloge-Séville

| Axe<br>Ambition                   | Grands enjeux<br>Priorités et objectifs<br>stratégiques retenus   | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun<br>Existante-à consolider -à arrêter-manquante ?  | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques<br>Existante - à consolider - à arrêter - à inventer ?   | Indicateurs  |
|-----------------------------------|---|--|---|--|
| Quartier de plein<br>Emploi       | <ol style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir une démarche inclusive</li> <li>Développer des parcours d'accompagnement personnalisés incluant les soft skills</li> <li>Permettre aux jeunes une réelle découverte des métiers</li> <li>Faire des enjeux de l'emploi l'objet d'un pilotage partagé à l'échelle de la CACP</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>Lutter contre toute forme de discrimination à l'embauche et/ou au travail</li> <li>Développer les permanences du Service emploi insertion au sein des maisons de quartier</li> <li>Rapprocher entreprises et Education nationale au-delà des stages de 3ème</li> <li>Participer à une coordination des acteurs de l'emploi, de l'insertion économique et des acteurs économiques, voire de l'Education nationale, à l'échelle de la CACP</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>Privilégier la démarche "aller-vers" pour les publics les plus éloignés de l'emploi</li> <li>S'appuyer sur les dispositifs PRE, Cité éducative et CLAS pour renforcer les actions liées aux enjeux de cet axe</li> <li>S'appuyer sur le PLIE</li> <li>Soutenir les actions de création d'emplois pour les chômeurs de longue durée et par des activités utiles au territoire</li> <li>Renforcer le dispositif des clauses sociales ainsi que son contrôle avec application des pénalités le cas échéant</li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les différentes modalités de mobilisation des publics concernés</li> <li>Éléments les bilans PRE, Cité éducative, CLA</li> <li>Bilan du PLIE</li> <li>Bilan TZCLD Cergy</li> <li>Nombre de retour à l'emploi via les clauses sociales</li> </ul> |
| Quartier plus sûr<br>et solidaire | <ol style="list-style-type: none"> <li>Consolider le lien social / encourager les initiatives locales et solidaires</li> <li>Travailler à l'image des quartiers</li> <li>Accueillir les nouveaux habitants</li> <li>Développer la prévention / médiation</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>Déployer le nouveau projet social de la maison de quartier AMH</li> <li>Travailler en lien avec les associations de proximité</li> <li>Maintenir les Forums de quartier (espaces de concertation des habitants)</li> <li>Requalifier les espaces dégradés (Re)-installer le CLSPDR</li> <li>Maintenir les dispositifs de sécurité (PM, Brigade de nuit, vidéo-tranquillité)</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le secteur jeunesse de la maison de quartier AMH</li> <li>Maintenir la médiation urbaine et sociale</li> <li>S'appuyer sur les actions de prévention de l'Atelier santé ville et du PRE pour le public jeune</li> <li>Maintenir la Prévention spécialisée</li> <li>Participer aux travaux du CLSPDR</li> </ol>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Evolution de l'équipe Maison de quartier AMH</li> <li>Nombre de médiateurs urbains</li> <li>Bilans ASV et PRE</li> <li>Nombre d'équipe de prévention spécialisée</li> <li>Partenaires et nombre de rencontres du CLSPDR</li> </ul>                          |

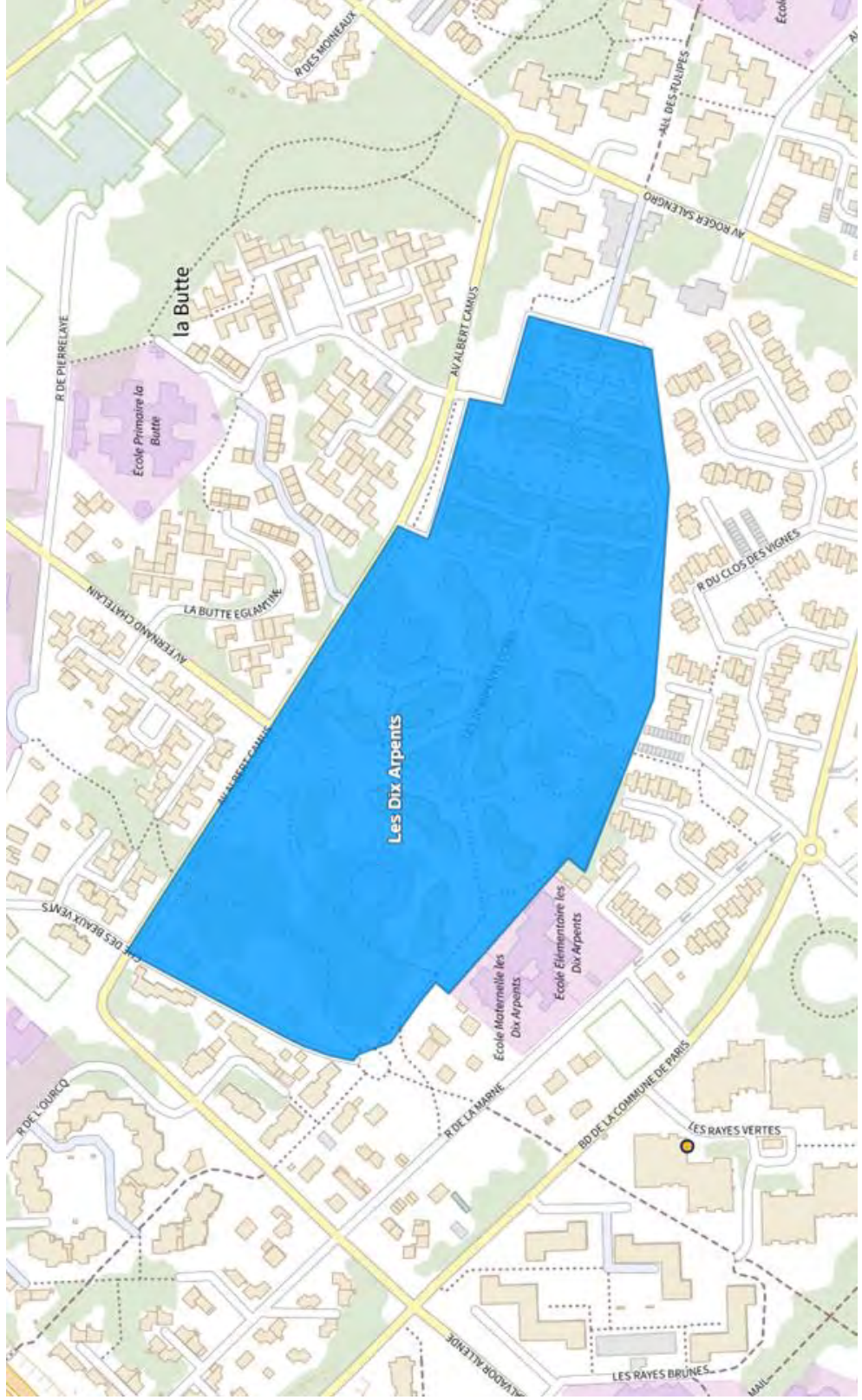
# Le futur contrat

## Vers un plan d'actions pour CERGY / Horloge-Séville, Linandes, Bontemps-Terroir

| Axe<br>Ambition                | Actions prioritaires  | 2024   | 2025   | 2026   |
|--------------------------------|---|--|--|--|
| Quartier d'émancipation        | <ol style="list-style-type: none"><li>Encourager les actions de découverte / initiation sportives et/ou culturelles principalement en direction du public féminin des QPV</li><li>Renforcer la co-éducation par l'accompagnement à la parentalité</li><li>Co-construire et mettre en œuvre un plan d'optimisation du recours aux politiques publiques</li><li>Soutenir les actions spécifiques favorisant l'inclusion numérique</li><li>Animer un réseau d'acteurs et intervenants dans les QPV</li></ol>                         | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4             | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4<br>Action 5 | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4<br>Action 5 |
| Quartier de transition         | <ol style="list-style-type: none"><li>Poursuivre l'action Ateliers santé ville</li><li>Développer les démarches "aller-vers" et au plus près des habitants pour les accompagner dans les transitions de consommation</li><li>Susciter et soutenir les actions s'inscrivant dans l'économie sociale et solidaire, l'économie circulaire et l'innovation</li><li>Accompagner l'usage du vélo et de sa pratique en toute sécurité</li><li>Susciter et soutenir les projets en faveur de l'accroissement de la biodiversité</li></ol> | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4             | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4<br>Action 5 | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4<br>Action 5 |
| Quartier de plein Emploi       | <ol style="list-style-type: none"><li>Poursuivre les dispositifs PRE et Cité éducative</li><li>Développer l'expérimentation TZCLD</li><li>Soutenir les ateliers chantier d'insertion et les chantiers de mobilisation</li><li>Maintenir le poste de facilitateur pour les clauses d'insertion</li></ol>   | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4             | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4             | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4             |
| Quartier plus sûr et solidaire | <ol style="list-style-type: none"><li>Maintenir le FIL</li><li>Renouveler les postes adulte-relais de médiation urbaine et sociale</li><li>Maintenir les actions de prévention pour le public jeune de l'Atelier santé ville et du PRE</li><li>Soutenir les actions de prévention spécialisée pour le public jeune accompagné</li><li>Contribuer aux travaux du CLSPDR</li></ol>  | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4<br>Action 5 | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4<br>Action 5 | Action 1<br>Action 2<br>Action 3<br>Action 4<br>Action 5 |

# Le futur contrat Contours de la nouvelle géographie prioritaire

## Chiffres clés ERAGNY :



# Le futur contrat

## Feuille de route et engagements pour ERAGNY / Dix Arpents

Réception par le préfet : 08/04/2024  
Publication : 08/04/2024

| Axe<br>Ambition                  | Grands enjeux Priorités et objectifs stratégiques retenus  | Objectifs opérationnels<br>Existante-à consolider -à arrêter- manquante ?  | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques Existante-à consolider -à arrêter - à inventer ?  | Indicateurs  |
|----------------------------------|--|--|--|--|
| Quartier d'émancipation          | <ol style="list-style-type: none"> <li>L'égalité entre les femmes et les hommes, à la politique d'intégration et à la lutte contre les discriminations</li> <li>L'égalité des chances, réussite éducative et soutien à la parentalité</li> <li>Coordination de l'ensemble des acteurs</li> <li>L'accès à la culture et aux loisirs, aux droits, au numérique, aux services et équipements</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser une ouverture de droits de façon facilitée</li> <li>-Favoriser la venue des pouvoirs publics, associations</li> <li>-Réduire et lutter contre le décrochage scolaire</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser l'accès à la culture</li> <li>-Favoriser les actions de sensibilisation sur la santé dans le cadre du Contrat Local de Santé</li> <li>-Favoriser le parcours d'insertion des jeunes</li> <li>-Favoriser le lien social dans le quartier</li> </ol>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de participants</li> <li>Nombre de jeunes et familles accompagnées par le PRE</li> <li>Satisfaction des habitants</li> <li>Taux d'absentéisme, collège Léonard de Vinci</li> </ul>   |
| Quartier de transition           | <ol style="list-style-type: none"> <li>La coordination des acteurs</li> <li>Le développement durable, le droit à un environnement sain et de qualité</li> <li>La mobilité</li> <li>La prévention et promotion santé, accès aux soins</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la mobilité (notamment la mobilité douce et actives)</li> <li>Sensibiliser les habitants sur la maîtrise des coûts énergétiques</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Faciliter le parcours de santé des familles</li> <li>Inciter les bailleurs à avoir une meilleure performance énergétique</li> <li>Concourir à une meilleure connaissance des moyens existants pour accéder au quartier</li> <li>Encourager l'économie sociale et solidaire</li> </ol>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Participation des partenaires aux différentes instances</li> <li>Présence de professionnels de santé sur la Ville</li> <li>Participation aux actions proposés</li> <li>Nombres d'actions de prévention et promotion de la santé</li> <li>Offre de mobilité</li> </ul>   |
| Quartier de plein Emploi         | <ol style="list-style-type: none"> <li>La coordination des dispositifs et des acteurs</li> <li>L'insertion professionnelle des jeunes et la lutte contre le décrochage scolaire</li> <li>L'accès aux droits permettant d'accéder à l'insertion sociale et professionnelle</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>Améliorer la communication / lisibilité des actions emploi</li> <li>Créer du lien avec les parents et les impliquer dans l'orientation des enfants</li> <li>Informers les citoyens sur l'existant en matière d'orientation, d'information sur les métiers, les filières, les entreprises</li> <li>Accompagner l'usager dans ses démarches sociales et professionnelles</li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser la coopération de l'ensemble des acteurs : comité multipartenaire</li> <li>Créer du lien avec les établissements scolaires pour lutter contre le décrochage scolaire</li> <li>Favoriser la mobilité favorable à l'accès aux droits et à l'emploi</li> <li>Promouvoir l'accès à la langue française favorisant l'insertion, cours de français</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de chômage sur le quartier</li> <li>Taux d'absentéisme sur les établissements scolaires</li> <li>Nombre jeunes non intégré dans un parcours d'insertion</li> <li>Niveau des minimas sociaux</li> <li>Nombre de personnes accompagnées</li> </ul>   |
| Quartier plus sûrs et solidaires | <ol style="list-style-type: none"> <li>La tranquillité publique</li> <li>La coopération des différents acteurs sur la ville – CLSPDR</li> <li>L'apaisement des relations Police / population</li> <li>La participation citoyenne, le vivre ensemble et l'intergénérationnel</li> <li>Le cadre de vie et les conditions de vie des habitants</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>Espace public investi par des actions institutionnelles et citoyennes/ partagé et sécurisé</li> <li>Rendre la communication plus lisible et accessible</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>Favoriser un quartier propre</li> <li>Favoriser l'engagement citoyen et encourager le bénévolat</li> <li>Promotion des actions de prévention en santé mentale</li> <li>Mener des actions de prévention de la délinquance</li> </ol>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre incivilités</li> <li>Nombre d'habitants présents sur les actions</li> <li>Nombre d'outils de communication</li> <li>Participation des professionnels aux différentes instances</li> <li>Nombre d'instances, participation citoyenne</li> <li>Nombre de réunion des associations sur le territoire (ex : Conseil Citoyens)</li> <li>Nombre de jeunes concernés par les actions réalisées</li> </ul> |

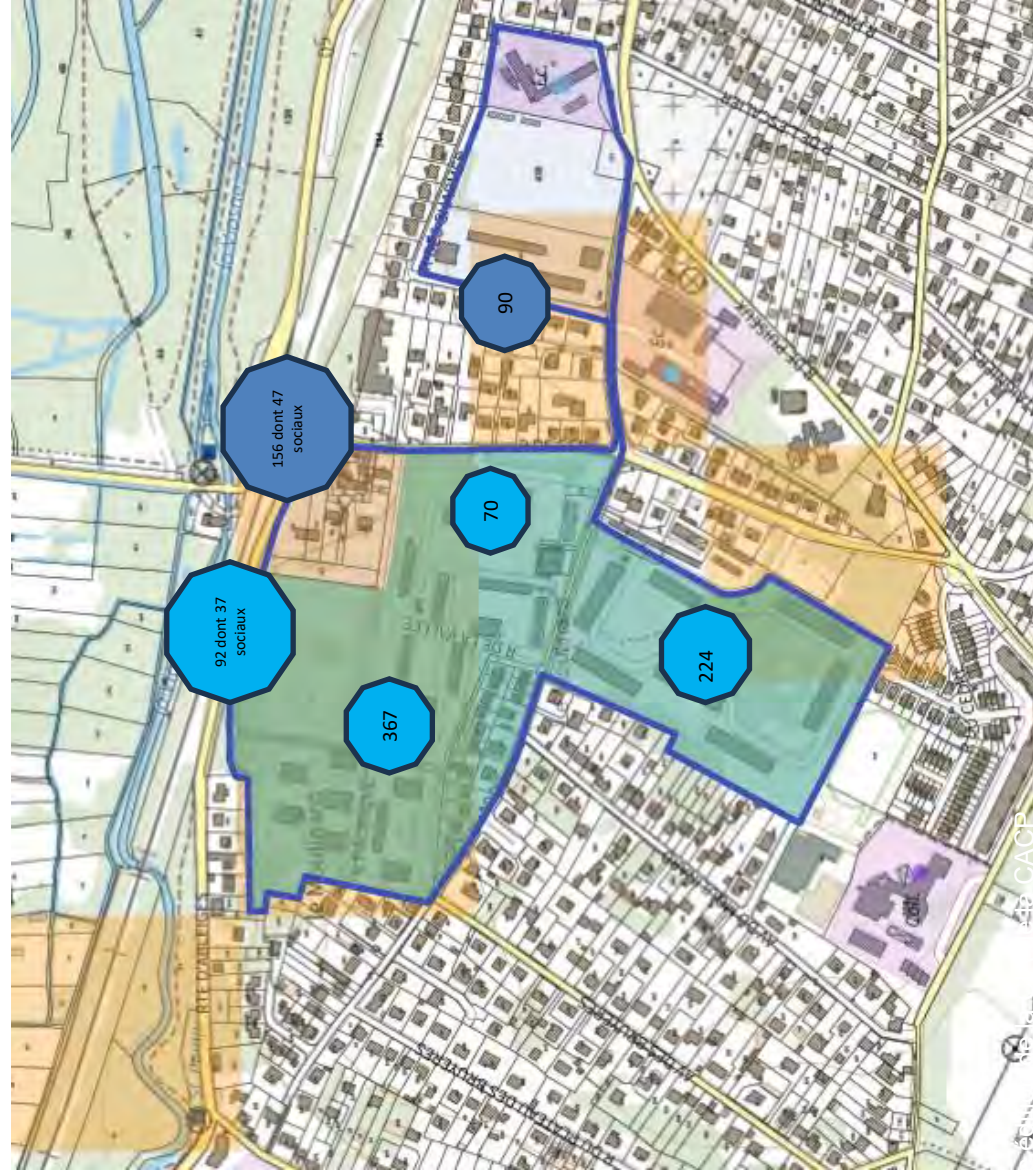
# Le futur contrat Vers un plan d'actions pour ERAGNY / Dix Arpents

| Axe<br>Ambition                  | Actions prioritaires   | 2024   | 2025   | 2026  |
|----------------------------------|--|--|--|---|
| Quartier d'émancipation          | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Actions/ Santé/ financées par la TFPB / détails / CLAS</li> <li>2. Actions conviviales au sein du quartier</li> <li>3. Local partagé : PRE / Conseil Citoyen...</li> <li>4. ACTE (PRE) + actions de sensibilisation dans les collèges, égalité filles/garçons</li> </ol>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dév. la permanence d'accès aux droits du CCAS</li> <li>• Poursuivre permanence conseilillère sociale du bailleur VOH</li> <li>• Ateliers numériques (écrivain public numérique)</li> <li>• Propositions d'actions en lien avec parcours d'insertion du jeune</li> <li>• Favoriser la coopération des acteurs</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'une permanence de l'ADIL /CIO/ planning familial</li> <li>• Ouverture d'une nouvelle maison de santé sur le territoire d'Eragny : actions de sensibilisation, dépistage</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer des projets favorisant l'accès à la culture pour tous</li> </ul>  |
| Quartier de transition           | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Marché solidaire (La Sauvegarde)</li> <li>2. Favoriser une alimentation saine : travail de sensibilisation, action, économie, ateliers</li> </ol>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions de sensibilisation aux économies d'énergie</li> <li>• Accès à de la nourriture en circuit court</li> <li>• Mettre en place des actions en direction des seniors isolés</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Créer des actions de sensibilisation sur la question des mobilités + sur la promotion de la santé</li> <li>• Accompagner la transition vers la dématérialisation</li> <li>• Travailler sur le respect des espaces communs</li> </ul>          | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Permanence d'un CESF sur la question de gestion budgétaire</li> <li>• Travailler sur le dév. durable</li> <li>• Kiosque : projet transversal</li> </ul>                          |
| Quartier de plein Emploi         | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Coach pour favoriser le retour à l'emploi, booste ton entretien</li> <li>2. PIEJ, le PLIE, la cravate solidaire (action sur l'estime de soi)</li> <li>3. Accompagnement des bénéficiaires du RSA dans le cadre de l'insertion via les CER par le CCAS</li> <li>4. Convention globale avec Pôle Emploi</li> <li>5. ACTE + CLAS</li> <li>6. Maintien de la permanence Mission Locale</li> <li>7. Créer un partenariat avec les entreprises locales : Forum des Métiers</li> <li>8. Favoriser l'accès à un mode de garde permettant d'accéder à un emploi (RAF)</li> <li>9. Faire vivre le vivier d'entreprise présent sur la Ville.</li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ateliers numériques sur la réduction des inégalités</li> <li>• Proposer du coaching vers l'emploi et des bilans de compétences en particulier des jeunes</li> <li>• Espace de coworking</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le lien entre EN et les entreprises / découverte pro</li> <li>• Proposer une permanence CIO</li> <li>• Animer une action en lien avec l'appropriation du livre</li> <li>• Travailler sur la notion de valeur au travail</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Favoriser le lien entre EN et les entreprises / découverte pro</li> <li>• Cartographie des points numériques</li> <li>• Travailler sur la notion de valeur au travail</li> </ul> |
| Quartier plus sûrs et solidaires | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Poursuivre et encourager le travail de rue et la médiation sociale</li> <li>2. Ouvrir les instances existantes à de nouveaux partenaires et création de nouvelles dans le cadre du CLSPDR</li> <li>3. Poursuivre la dynamique partenariale amorcée</li> <li>4. Mise en place d'actions de nettoyage par les bailleurs</li> <li>5. Caméras, présence policière, vidéosurveillance</li> </ol>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les professionnels et les enfants de la Ville sur la question du harcèlement scolaire à travers une méthode innovante.</li> <li>• Actions visant à faire connaître le Conseil Citoyen</li> <li>• Favoriser les synergies entre les associations (repas solidaire)</li> <li>• Actions de sensibilisation et de sensibilisation auprès des jeunes (protoxyde d'azote, gestion des conflits, estime de soi...)</li> <li>• Action de prévention diverses (favoriser l'échange entre la population, les jeunes et la police/action de sensibilisation et de prévention de la délinquance...)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions citoyennes favorisant l'amélioration du cadre de vie (balcons fleuris)</li> <li>• Création d'une plateforme numérique</li> <li>• Réalisation d'une stratégie locale de prévention de la délinquance et les actions idoines</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la mobilité douce (vélo)</li> <li>• Réalisation d'un guide de tranquillité publique</li> <li>• Kiosque – projet transversal</li> </ul>                                |

# Le futur contrat

## Contours de la nouvelle géographie prioritaire

PROPOSITION DES NOUVEAUX CONTOURS QPV AVEC NOMBRE DE LOGEMENTS – OSNY 95520



# Le futur contrat Feuille de route et engagements pour OSNY/ MOULINARD

| Axe<br>Ambition                    | Grands enjeux  | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun / Ville   | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques   | Indicateurs<br>Quantitatifs/Qualitatifs   |
|------------------------------------|--|--|--|---|
| <b>Quartier<br/>d'émancipation</b> | <p>Poursuivre les projets et actions autour de la parentalité avec une attention particulière envers les familles les plus fragilisées et monoparentales.</p> <p>Développer l'accès aux droits / lutter contre la fracture numérique.</p> <p>Poursuivre et développer l'éducation et la réussite scolaire.</p> <p>Favoriser et développer l'accès à la culture et au sport comme support d'éducation et d'inclusion sociale.</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer le maillage partenarial et les actions/projets sur la parentalité sur le quartier et sur la ville (REAAP, CTG,...).</li> <li>- Développer des permanences dans le nouveau centre social pour l'accès aux droits (CIDFF, MJD, ...).</li> <li>- Développer les partenariats et les coopérations avec les acteurs éducatifs (notamment les parents) et l'éducation nationale.</li> <li>- Développer les lieux d'échanges et de pratiques d'activités sportives et de loisirs.</li> <li>- Favoriser l'utilisation des aides et subventions des associations sportives et culturelles de la ville</li> <li>- Maintenir l'appel à projet de promotion du sport associatif sur le temps scolaire</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir les permanences de l'ACEPE (de la sauvegarde95) au sein du Centre Social le Délic (permanences Psy parentalité les mercredis après-midi).</li> <li>- Maintenir et développer les permanences d'écrivain public (lien avec les autres axes : transition, emploi, ...).</li> <li>- Renforcer l'accueil du centre social (lien avec les autres axes).</li> <li>- Développer des cours sur l'utilisation de l'outil informatique.</li> <li>- Poursuivre et développer le CLAS sur le QPV.</li> <li>- Développer des actions sportives et culturelles pour les habitants QPV (adultes/familles, jeunesse, enfants).</li> <li>- Développer des aides spécifiques pour l'accès au sport des enfants et jeunes les plus précaires (en complément des aides</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de partenaires mobilisés</li> <li>- nombre de projets/actions réalisés</li> <li>- qualité et développement des partenariats /Retour des partenaires</li> <li>- nombre d'usagers touchés/suivis</li> <li>- qualité des retours des publics (évolutions + des situations)</li> <li>- nombre de permanences d'accès aux droits développées</li> <li>- nombre de permanences d'écrivain public développées.</li> <li>- nombre de participants</li> <li>- nombre de cours sur l'utilisation de l'outil informatique organisés</li> <li>- qualité des retours des publics et des partenaires/prestataires.</li> <li>- évolutions positives des partenariats et coopérations (nombre de réunions, qualité de la coopération...)</li> <li>- nombre de participants/bénéficiaires</li> <li>- Nombre d'actions ou évènements réalisés</li> <li>- Variété et diversité des actions</li> <li>- Nombre de rencontres avec les parents / les enseignants</li> <li>- nombre d'actions/aides proposées</li> <li>- diversification des publics touchés</li> <li>- nombre de participants</li> <li>- retours positifs des publics</li> <li>- Nombre de bénéficiaires du Pass-sport</li> <li>- Le nombre d'associations et partenaires participants</li> </ul> |



# Le futur contrat

## Feuille de route et engagements pour OSNY/ MOULINARD

Réception par le préfet : 08/04/2024  
Publication : 08/04/2024

| Axe<br>Ambition   | Grands enjeux   | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun / Ville   | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques  | Indicateurs<br>Quantitatifs/Qualitatifs   |
|---|---|--|---|---|
| <b>Quartier de transition (écologique, santé, ...)</b>                      | <p>Développer la prévention santé notamment santé mentale.</p> <p>Développer les mobilités douces (marche, vélo, ...) et partagées (co-voiturage, transports en commun, ...).</p> <p>Développer des actions de sensibilisation sur l'écologie, la nature,...</p> <p>Développer des commerces et services de proximité sur le quartier accessibles financièrement.</p> | <p>- Développer le partenariat et les actions du CLSM (Contrat Local de Santé Mentale) pour les professionnels et les habitants du QPV.</p> <p>- Développer des actions sur la santé</p> <p>- Travailler avec la SNCF et STIVO pour adapter leurs services aux besoins réels des habitants (manquant à ce jour et réel frein pour les habitants) -voir aussi quartier de plein emploi.</p> | <p>- Développer des actions sur la prévention santé (alimentation / sport / dépistages / addictions/ santé au féminin / ...)</p> <p>- Développer des aides spécifiques pour l'accès au sport des enfants et jeunes les plus précaires (en complément des aides nationales)- voir aussi axe émancipation.</p> <p>- Développer des actions de promotion des mobilités douces.</p> <p>- Développer le projet jardin partagé vers un jardin plus nourricier sur les 2 résidences.</p> | <p>- nombre d'actions santé réalisées</p> <p>- nombre de public QPV touché</p> <p>- retour des publics</p> <p>- aides mises en place</p> <p>- nombre d'actions réalisées</p> <p>- nombre de public QPV touché</p> <p>- évolution des pratiques de mobilités douces</p> <p>- évolution du projet jardin sur les 2 résidences QPV</p> <p>- nombre de public QPV touché</p> <p>- nombre de services et commerces développés sur le QPV (ou en proximité directe)</p> <p>-retours des usagers QPV</p> |
| <b>Quartier de plein Emploi (l'emploi, l'insertion, l'accès à l'emploi)</b> | <p>Maintenir la priorité emploi dans une logique d'un meilleur accès et travailler sur les freins à l'emploi.</p>   | <p>- Maintenir et développer les permanences du service emploi de la ville (OSE).</p> <p>- Travailler avec la SNCF et STIVO pour adapter leurs services aux besoins réels des habitants (manquant à ce jour et réel frein pour les habitants, souci horaires de bus et trains pas adaptés)- voir aussi axe quartier en transition.</p>   | <p>- Maintenir les cours de français avec Essivam proposés par le Centre Social le Déclic (Insertion sociale et professionnelle)</p> <p>- Maintenir les bourses permis et BAFA co-financées par la ville (secteur jeunesse).</p> <p>- Continuer et développer la passerelle entre le centre social et les services emploi de la ville et la CACP.</p>   | <p>- nombre de participants</p> <p>- Evolution des participants</p> <p>- cours de français maintenus</p> <p>- Niveau des élèves en entrée et en sortie de dispositif.</p> <p>- Nombre de bourses versées</p> <p>- Nombre d'heures de bénévolat réalisées</p> <p>- évolution positive des partenariats et</p>  |

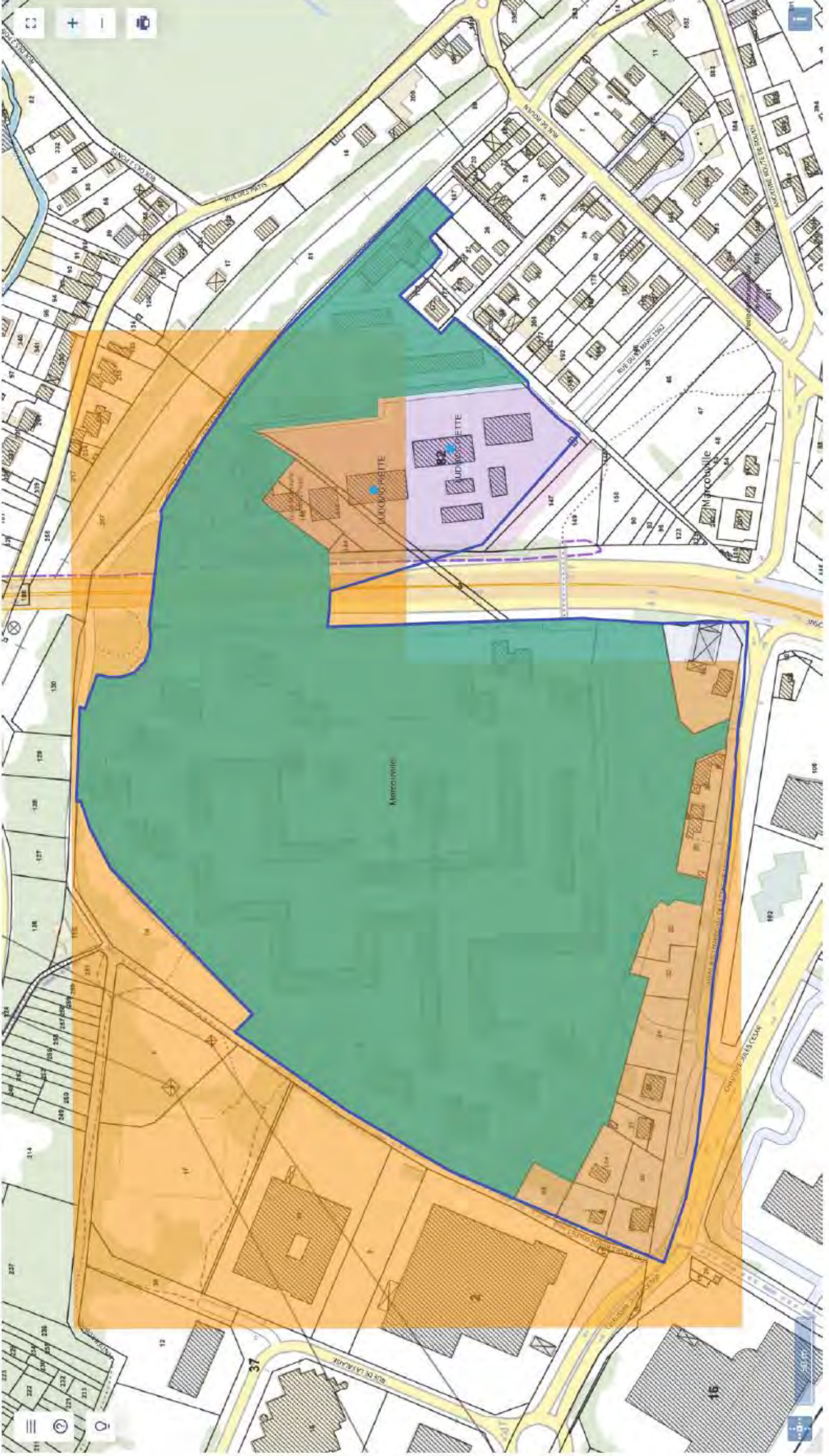
# Le futur contrat Feuille de route et engagements pour OSNY/ MOULINARD

| Axe<br>Ambition   | Grands enjeux  | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun / Ville                | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques  | Indicateurs<br>Quantitatifs/Qualitatifs   |
|---|--|---|---|---|
| <b>Quartier plus sûrs et solidaires (sécurité, laïcité, valeurs de la république, cadre de vie)</b> | Poursuivre et améliorer les démarches de GUP et les actions liées à la TFPB en développant le volet participation des habitants. |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer et développer le travail sur le cadre de vie avec les bailleurs et les habitants dans le cadre de la TFPB et de la GUP.</li> <li>- Développer et soutenir des projets d'habitants sur le cadre de vie, l'animation sociale, le lien social.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- mise en place de temps pour la TFPB et la GUP avec des méthodes participatives impliquant les habitants.</li> <li>- nombre de projet d'habitants accompagnés ou soutenus.</li> <li>- évolution positive des partenariats et coopérations.</li> </ul> |
|   | Développer et améliorer le partenariat avec les services de sécurité.  |   |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- évolution du partenariat</li> <li>- nombre de projets menés</li> </ul>   |
|   | Lutter contre les économies souterraines.  | Favoriser l'insertion et la prévention des jeunes identifiés.             |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes accompagnées différentes.</li> </ul>   |
|   | Développer des commerces et services de proximité sur le quartier accessibles financièrement.                                    | - Projet de la ville sur la création d'un cabinet médical (proche du QPV) |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- nombre de services et commerces développés sur le QPV (ou en proximité directe)</li> <li>-retours des usagers QPV</li> </ul>   |

# Le futur contrat Vers un plan d'actions pour [ OSNY / MOULINARD ]

| Axe<br>Ambition                         | Actions prioritaires   | 2024 | 2025 | 2026 |
|---|--|------|------|------|
| <b>Quartier d'émancipation</b>          | Poursuivre les projets et actions autour de la parentalité avec une attention particulière envers les familles les plus fragilisées et monoparentales. | X    | X    | X    |
|   | Développer l'accès aux droits / lutter contre la fracture numérique.   | X    | X    | X    |
|   | Poursuivre et développer l'éducation et la réussite scolaire.  | X    | X    | X    |
|   | Favoriser et développer l'accès à la culture et au sport comme support d'éducation et d'inclusion sociale.   | X    | X    | X    |
|   | Développer/améliorer l'accès des publics QPV, au droit commun.   | X    | X    | X    |
|   | Développer des actions favorisant le bien vieillir au sein du QPV.   | X    | X    | X    |
|   | Développer le partenariat et l'implication associatif sur le QPV pour diversifier les actions.   |      |      |      |
| <b>Quartier de transition</b>           | Développer une politique spécifique de lutte contre les discriminations.   | X    | X    | X    |
|   | Travailler sur l'égalité hommes/femmes   | X    | X    | X    |
|   | Développer la prévention santé notamment santé mentale.  | X    | X    | X    |
|   | Développer les mobilités douces (marche, vélo, ...) et partagés (co-voiturage , transports en commun, ...).  | X    | X    | X    |
|   | Développer des actions de sensibilisation sur l'écologie, la nature,...  | X    | X    | X    |
| <b>Quartier de plein Emploi</b>         | Développer des commerces et services de proximité sur le quartier accessibles financièrement.  |      |      |      |
|   | Maintenir la priorité emploi dans une logique d'un meilleur accès et travailler sur les freins à l'emploi.   | X    | X    | X    |
|   | Prioriser l'emploi local pour les habitants des QPV notamment les jeunes.  | X    | X    | X    |
| <b>Quartier plus sûrs et solidaires</b> | Développer « l'aller vers » pour l'insertion des publics jeunes 11-25 ans.   | X    | X    | X    |
|   | Poursuivre et améliorer les démarches de GUP et les actions liées à la TFPB en développant le volet participation des habitants.                       | X    | X    | X    |
|   | Développer et améliorer les démarches de GUP et les actions liées à la TFPB en développant le volet participation des habitants.                       | X    | X    | X    |
|   | Lutter contre les économies souterraines.  | X    | X    | X    |

PONTOISE Marcouville



Chiffres clés

MARCOUVILLE :

\* Données INSEE 2019

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| 3 156 habitants               | 1 350 de - de 25 ans soit 42,8%          |
| Indice de jeunesse à 2,9      | 813 logements sociaux + 317 en copro     |
| 19 % de T1 et T2              | 48,3 % habitent là depuis plus de 10 ans |
| 61,1 % de ménages non imposés | 380 Demandeurs d'emploi                  |

# Le futur contrat

## Feuille de route et engagements pour PONTOISE / Marcouville

| Axe Ambition                     | Grands enjeux Priorités et objectifs stratégiques retenus   | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun<br>Existante-à consolider -à arrêter-maquante ?  | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques Existante-à consolider-à arrêter -à inventer ?   | Indicateurs  |
|----------------------------------|---|---|---|--|
| Quartier d'émancipation          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accès à la culture et à une activité physique pour tous</li> </ul>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1.1 Mobiliser le CD 95 et la CACP pour soutenir l'accès au sport et à la culture</li> <li>1.2 Renforcer le partenariat avec la scène nationale</li> <li>1.3 Renforcer le partenariat avec l'éducation nationale</li> <li>2. Inciter les institutions et collectivités à développer "l'aller vers"</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Conduire des actions de proximité pour renforcer la pratique sportive par tous et la culture pour tous en développant l'EMIS pour les enfants résidant en QPV</li> <li>2. Déployer un plan ambition sport et santé en direction des personnes vulnérables</li> <li>3. Amplifier les actions culturelles dans le quartier</li> <li>4. Décliner un Programme de Réussite Educative et CLAS sur la pratique sportive et culturelle</li> <li>5. Soutenir les actions de remobilisation pour les jeunes décrocheurs ou jeunes adultes</li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>nombre d'enfants issus des QPV inscrit à l'EMIS</li> <li>nombre et nature des sessions sportives organisées sur les équipements de la ville</li> <li>nombre d'événements culturels dans les quartiers et nombres de participants</li> <li>Nombre de jeunes suivis dans le PRE et nature des actions proposées</li> <li>Développement du partenariat du PRE</li> <li>Nature des chantiers jeunes développés et nbre jeunes</li> <li>évaluation qualitative des habitants sur les actions soutenues par la PV</li> </ul>                                      |
| Quartier de transition           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire les inégalités d'accès aux soins</li> <li>Encourager les mobilités actives</li> <li>Lutter contre les îlots de chaleur</li> </ul>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mobiliser les partenaires ARS et CD95 pour développer l'accès aux soins</li> <li>2. Dans le cadre du projet ANRU, mobiliser le CD95 pour un aménagement durable des voies</li> <li>3. Dans le cadre du projet ANRU, mobiliser l'ADEME pour soutenir la préservation des espaces naturels</li> </ol>       | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mobiliser les crédits spécifiques pour favoriser l'implantation d'une offre de soins</li> <li>2. Accompagner l'usage des mobilités douces</li> <li>3. Mobiliser la GUP pour conduire les réflexions sur l'aménagement durable du quartier</li> </ol>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Etude de faisabilité sur la condition d'accueil d'une maison de santé sur le quartier</li> <li>Nature et nombre d'animation sur la promotion de l'usage du vélo (satisfaction des usagers)</li> <li>Nature des projets de préfiguration des espaces durables</li> </ul>   |
| Quartier de plein Emploi         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'égalité des chances</li> <li>Réduire les freins à l'emploi</li> </ul>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer le développement des modes de garde pour favoriser le retour à l'emploi</li> <li>2. Participer à une coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion à l'échelle de la CA CP et de France Travail</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Maintenir la démarche "aller vers" pour les plus jeunes, et développer celle pour les + de 25 ans</li> <li>2. Mener des actions en faveur de l'égalité des chances</li> <li>3. Favoriser le retour à l'emploi des publics en difficulté</li> <li>4. Conduire un projet ambitieux pour les clauses d'insertion inscrites dans le NPRU</li> </ol>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement du partenariat pour le forum de l'Ambition, nombre de partenaires mobilisés, nature des partenaires, nombre d'élèves mobilisés</li> <li>Nombre de bourses financées et suivi de la première cohorte sur 3 ans pour évaluer l'impact</li> <li>Nombre de BAF A financés et suivi de la première cohorte pour évaluer l'impact</li> <li>Nombre de participants, nombre de réunion de coordination et degré de satisfaction des participants</li> <li>Nombre de suite de parcours positives pour les personnes en parcours d'insertion</li> </ul> |
| Quartier plus sûrs et solidaires | <ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser l'image du quartier de Marcouville</li> <li>Mener une politique renforcée en matière de prévention de la délinquance</li> <li>Améliorer le sentiment de sécurité pour les habitants</li> </ul> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcer la politique jeunesse sur la Ville</li> <li>2. Solliciter des moyens supplémentaires pour la prévention spécialisée de la part du CD 95 et de la CACP</li> <li>3. Maintenir un partenariat de proximité avec les Polices</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Mobiliser les crédits du FIPDR et de l'ATFPB pour le financement des aménagements de sécurisation de l'espace public et des actions de prévention de la délinquance / radicalisation</li> <li>2. Soutenir la démarche de gestion urbaine de proximité conduite à l'échelle du quartier</li> </ol>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nature des actions de médiation menées en partenariat</li> <li>Nature des campagnes de prévention</li> <li>Nombre et nature d'actions dans le cadre des ressources éphémères (tonnage collecté)</li> <li>Valorisation des reportages</li> <li>Impact des GUP via l'implication des habitants (projets, diagnostics)</li> </ul>  |

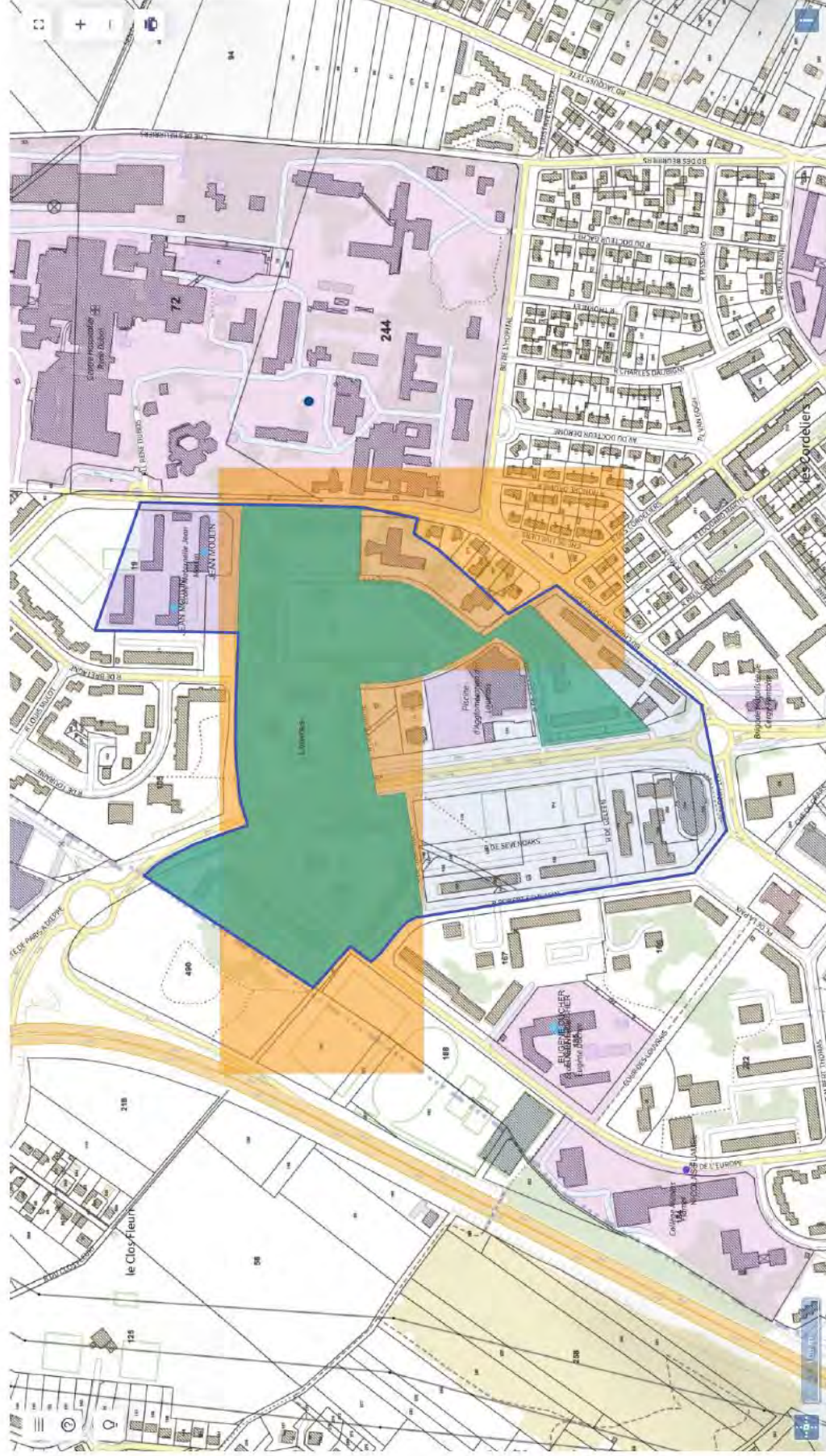
# Le futur contrat Vers un plan d'actions pour PONTOISE / Marcouville

| Axe<br>Ambition                  | Actions prioritaires   | 2024   | 2025   | 2026   |
|----------------------------------|--|--|--|--|
| Quartier d'émancipation          | <ol style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la pratique sportive des enfants âgés de 6 à 10 ans</li> <li>Animer des sessions sportives pour tous sur les équipements extérieurs de la ville</li> <li>Organiser des événements culturels au sein du quartier</li> <li>Soutenir le Programme de Réussite Educative et les dispositifs concourant à la réussite des élèves</li> <li>Actions de mobilisation des décrocheurs par l'intermédiaire de chantiers participatifs</li> </ol>   | <p>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p>               | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> |
| Quartier de transition           | <ol style="list-style-type: none"> <li>Créer les conditions pour accueillir une maison de santé sur le futur quartier</li> <li>Mettre en place une programmation d'activités pour promouvoir l'usage du vélo : vélo-école, autoréparation et prêt/location</li> <li>Préfigurer des espaces aménagés durables dans le cadre du projet ANRU</li> </ol>   | <p>Actions 2</p>   | <p>Actions 2<br/>Actions 3</p>   | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 4</p>                             |
| Quartier de plein Emploi         | <ol style="list-style-type: none"> <li>Organiser un forum annuel de l'Ambition pour les établissements scolaires de Pontoise</li> <li>Organiser des stages collectifs pour développer le réseau des jeunes via le financement d'une bourse découverte professionnelle</li> <li>Soutenir et organiser les formations BAFA</li> <li>Coordonner l'offre linguistique sur le territoire et proposer une offre de formation intensive</li> <li>Soutenir les chantiers d'insertion</li> </ol>  | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> |
| Quartier plus sûrs et solidaires | <ol style="list-style-type: none"> <li>Développer la médiation auprès des jeunesse sur la ville pour 12 à 18 ans</li> <li>Mener une campagne de prévention pour lutter contre les conduites à risques au sein des établissements scolaires (addictions, prévention routière, numérique, harcèlement, prostitution, dérive sectaire)</li> <li>Soutenir les ressources éphémères</li> <li>Réaliser un reportage pour valoriser les quartiers</li> <li>Animer une démarche de gestion urbaine de proximité renforcée, dans le cadre du projet ANRU</li> </ol> | <p>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p>                             | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> |

# Le futur contrat Contours de la nouvelle géographie prioritaire Pontoise / Louvrais

## PONTOISE Les Louvrais

PONTOISE Les Louvrais



### Chiffres clés LOUVRAIS : \* Données INSEE 2019

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| 2 276 habitants               | 885 de - de 25 ans soit 38,9%            |
| Indice de jeunesse à 1,5      | 906 logements sociaux                    |
| 16,7 % de T1 et T2            | 63,6 % habitent là depuis plus de 10 ans |
| 59,2 % de ménages non imposés | 263 Demandeurs d'emploi                  |
| 57,2% de femmes               |  |

# Le futur contrat Feuille de route et engagements pour Pontoise / Louvrais

| Axe<br>Ambition                  | Grands enjeux Priorités et objectifs stratégiques retenus  | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun<br>Existante-à consolider -à arrêter-à inventer ?   | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques Existante-à consolider -à arrêter - à inventer ?  | Indicateurs   |
|----------------------------------|--|--|--|---|
| Quartier d'émancipation          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'accès à la culture et à une activité physique pour tous</li> </ul>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser le CD 95 et la CACP pour soutenir l'accès au sport et à la culture</li> <li>Renforcer le partenariat avec la scène nationale</li> <li>Développer le partenariat et soutenir le tissu associatif</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Conduire des actions de proximité pour renforcer la pratique sportive par tous et la culture pour tous en développant l'EMIS pour les enfants résidant en QPV</li> <li>Déployer un plan ambition sport et santé en direction des personnes vulnérables</li> <li>Amplifier les actions culturelles dans le quartier</li> <li>Décliner un Programme de Réussite Educative et CLAS sur la pratique sportive et culturelle</li> <li>Soutenir les actions de remobilisation pour les jeunes décrocheurs ou jeunes adultes</li> </ol> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombres d'enfants issus des QPV inscrits à l'EMIS</li> <li>Nombre et nature des sessions sportives organisés sur les équipements de la ville</li> <li>Nombres d'événements culturels dans les quartiers et nombres de participants</li> <li>Nombre de jeunes suivis dans le PRE et nature des actions proposées</li> <li>Développement du partenariat du PRE</li> <li>Nature des chantiers jeunes développés et nombre de jeunes accompagnés</li> <li>Evaluation qualitative des habitants sur les actions soutenues par la PV</li> </ul>                  |
| Quartier de transition           | <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner l'amélioration de l'habitat</li> <li>Encourager les mobilités actives</li> </ul>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser les partenaires ARS et CD95 pour développer l'accès aux soins</li> <li>Mobiliser les acteurs institutionnels pour accompagner les propriétaires comme les locataires pour « mieux habiter »</li> <li>Mobiliser le CD95 et l'ADEME pour faciliter les mobilités actives</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser les bailleurs sociaux, et l'ANAH et collectifs d'habitants</li> <li>Accompagner l'usage des mobilités douces</li> </ol>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement du partenariat pour développer les actions "habiter mieux" et nature des actions proposées</li> <li>Nature et nombre d'animation sur la promotion de l'usage du vélo (satisfaction des usagers)</li> <li>Nombre de stationnement vélos sécurisés installés</li> </ul>  |
| Quartier de plein Emploi         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'égalité des chances</li> <li>Réduire les freins à l'emploi</li> </ul>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Participer à une coordination des acteurs de l'emploi et de l'insertion à l'échelle de la CACP et de France Travail</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>Maintenir la démarche "aller vers" pour les plus jeunes, et développer celle pour les + de 25 ans</li> <li>Mener des actions en faveur de l'égalité des chances</li> <li>Favoriser le retour à l'emploi des publics en difficulté</li> <li>Conduire un projet ambitieux pour les clauses d'insertion inscrites dans le NPRU</li> </ol>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développement du partenariat pour le forum de l'Ambition : nombre de partenaires mobilisés, nature des partenaires, nombre d'élèves mobilisés</li> <li>Nombre de bourses financés et suivi de la première cohorte sur 3 ans pour évaluer l'impact</li> <li>Nombre de BAFA financés et suivi de la première cohorte pour évaluer l'impact</li> <li>Nombre de participants, nombre de réunion de coordination et degré de satisfaction des participants</li> <li>Nombre de suite de parcours positives pour les personnes en parcours d'insertion</li> </ul> |
| Quartier plus sûrs et solidaires | <ul style="list-style-type: none"> <li>Valoriser l'image du quartier</li> <li>Mener une politique renforcée en matière de prévention de la délinquance</li> <li>Améliorer le sentiment de sécurité pour les habitants</li> </ul> | <ol style="list-style-type: none"> <li>Renforcer la politique jeunesse sur la Ville</li> <li>Solliciter des moyens supplémentaires pour la prévention spécialisée de la part du CD 95 et de la CACP</li> <li>Maintenir un partenariat de proximité avec les Polices</li> </ol>   | <ol style="list-style-type: none"> <li>Mobiliser les crédits du FIPDR et de l'ATFPB pour le financement des aménagements de sécurisation de l'espace public et des actions de prévention de la délinquance / radicalisation</li> <li>Soutenir la démarche de gestion urbaine de proximité conduite à l'échelle du quartier</li> </ol>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nature des actions de médiation menées en partenariat</li> <li>Nature des campagnes de prévention</li> <li>Nombre et nature d'actions dans le cadre des ressources éphémères (tonnage collecté)</li> <li>Valorisation des reportages</li> <li>Impact des GUP via l'implication des habitants (projets, diagnostics)</li> </ul>   |



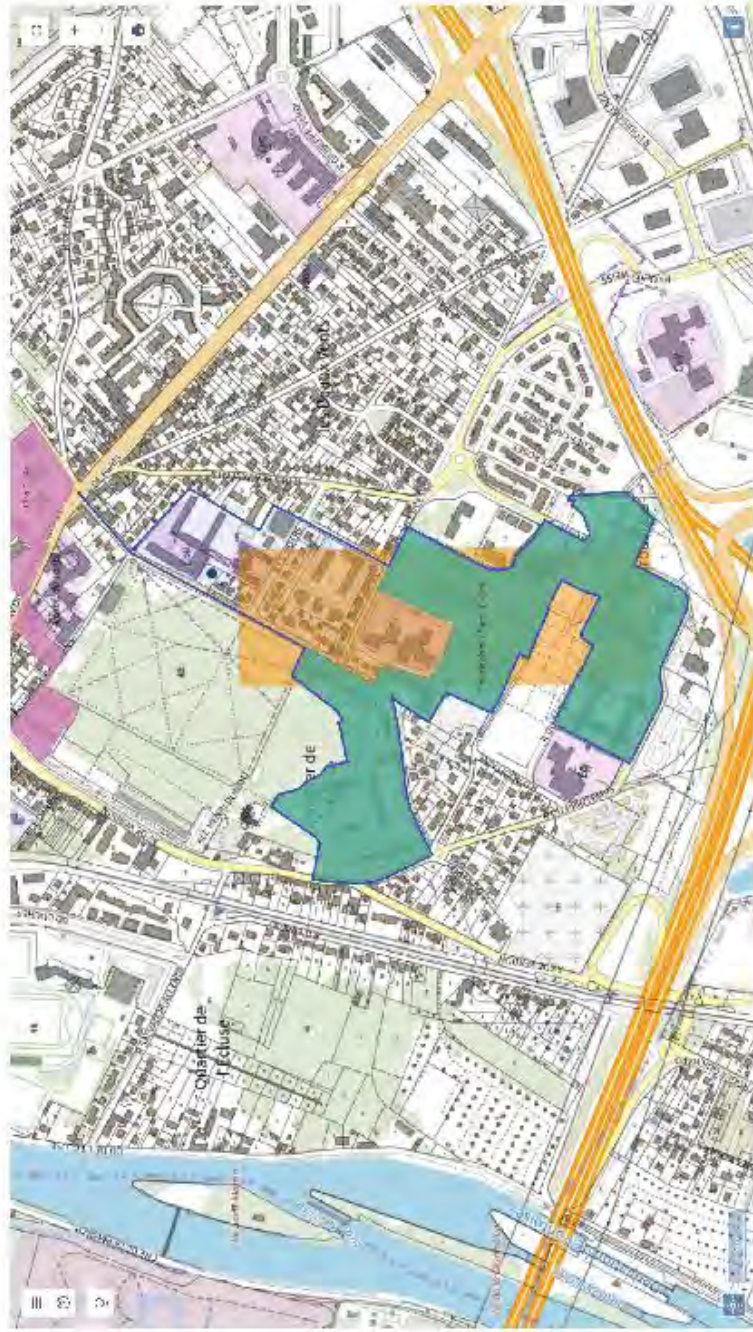
# Le futur contrat Vers un plan d'actions pour PONTOISE / Louvrais

| Axe Ambition                     | Actions prioritaires  | 2024   | 2025   | 2026   |
|----------------------------------|---|--|--|--|
| Quartier d'émancipation          | <ol style="list-style-type: none"> <li>Soutenir la pratique sportive des enfants âgés de 6 à 10 ans</li> <li>Animer des sessions sportives pour tous sur les équipements extérieurs de la ville</li> <li>Organiser des événements culturels au sein du quartier</li> <li>Soutenir le Programme de Réussite Educative et les dispositifs concourant à la réussite des élèves</li> <li>Actions de mobilisation des décrocheurs par l'intermédiaire de chantiers participatifs</li> </ol>  | <p>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p>               | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> |
| Quartier de transition           | <ol style="list-style-type: none"> <li>Créer une maison sport / santé</li> <li>Amplifier et développer les permanences de structures ressources pour habiter mieux</li> <li>Mettre en place une programmation d'activités pour promouvoir l'usage du vélo : vélo-école, autoréparation et prêt/location</li> <li>Aménager des stationnements vélos sécurisés</li> </ol>   | <p>Actions 3</p>   | <p>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4</p>                             | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3</p>                             |
| Quartier de plein Emploi         | <ol style="list-style-type: none"> <li>Organiser un forum annuel de l'Ambition pour les établissements scolaires de Pontoise</li> <li>Organiser des stages collectifs pour développer le réseau des jeunes via le financement d'une bourse découverte professionnelle</li> <li>Soutenir et organiser les formations BAFA</li> <li>Coordonner l'offre linguistique sur le territoire et proposer une offre de formation intensive</li> <li>Soutenir les chantiers d'insertion</li> </ol>   | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> |
| Quartier plus sûrs et solidaires | <ol style="list-style-type: none"> <li>Développer la médiation auprès des jeunes sur la ville pour 12 à 18 ans</li> <li>Mener une campagne de prévention pour lutter contre les conduites à risques au sein des établissements scolaires (addictions, prévention routière, numérique, harcèlement, prostitution, dérive sectaire)</li> <li>Sécuriser l'espace public (éclairage, équipement public et mobilier urbain, vidéo-protection)</li> <li>Soutenir les ressourceries éphémères</li> <li>Réaliser un reportage pour valoriser les quartiers</li> </ol> | <p>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4</p>                             | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> | <p>Actions 1<br/>Actions 2<br/>Actions 3<br/>Actions 4<br/>Actions 5</p> |

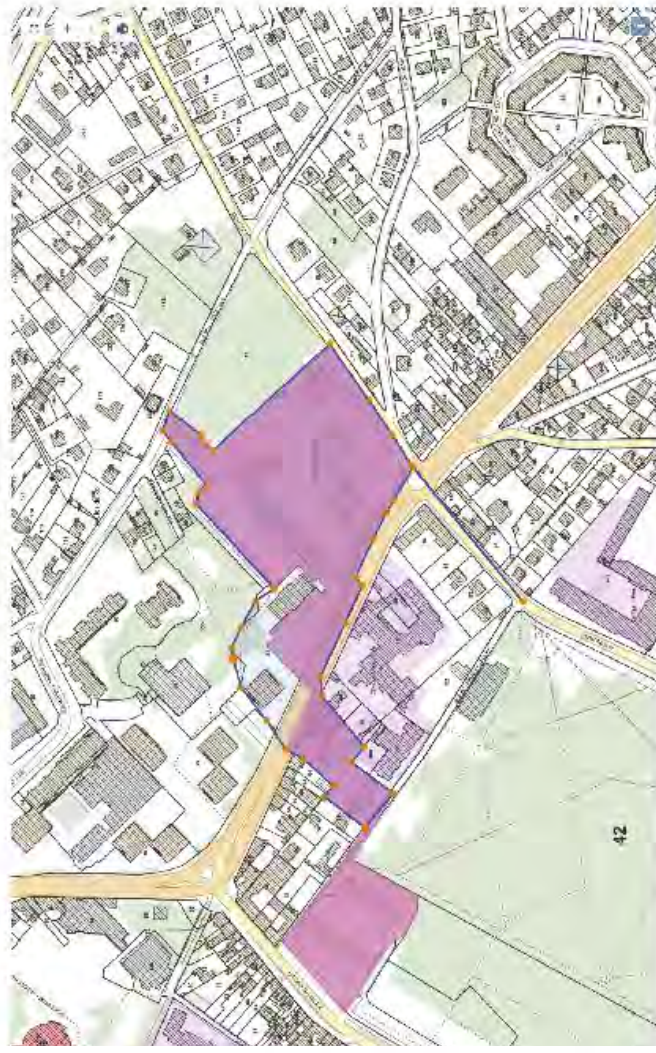
## Le futur contrat

## Contours de la nouvelle géographie prioritaire de Saint Ouen l'Aumône

# Un seul grand quartier regroupant Chennevières, Parc Le Nôtre, Cité Jules César et Clos du Roi



SAINT OUEN L'AUMONE Le clos du roi



# Le futur contrat Feuille de route et engagements pour Saint Ouen l'Aumône

| Axe<br>Ambition                            | Grands enjeux  | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun   | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques  | Indicateurs  |
|--|--|--|---|--|
| <p><b>Quartiers<br/>d'émancipation</b></p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Garantir l'accès à l'éducation, à la santé</li> <li>-Favoriser l'ouverture culturelle, sportive, citoyenne</li> <li>-Promouvoir l'égalité hommes femmes, l'égalité des chances, la mixité</li> </ul> | <p>Maintenir et développer sur les quartiers de géographie prioritaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le PRE</li> <li>-Le CLAS</li> <li>-L'Animation de proximité 15-17 ans et l'animation jeunesse ville</li> <li>-La CLEF/II Actions de sensibilisation en direction des jeunes 16-25 ans</li> <li>-Les chantiers éducatifs Sauvagarde 95</li> <li>-Les VVV associations</li> <li>-Les sorties familiales associatives (AJC, Raphaëlle Marie)</li> <li>-Les cours d'alphabétisation avec l'APIREF</li> <li>-Médiathèque</li> <li>-Service culturel /OLA</li> <li>-Actions clubs sportifs (ASSOA) et établissements scolaires</li> </ul> <p>-Favoriser l'accès à la santé et aux soins pour tout public y compris ceux des quartiers prioritaires: Présence de 2 maisons de santé (étude pour une 3<sup>ème</sup>), agrandissement de la Clinique du Parc, CPTS (Comité Professionnel Territorial Santé) afin de faciliter l'accès aux soins pour les personnes n'ayant pas de médecin traitant ou qui ont une urgence, Future maison du sport et de la santé</p> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-PRE: Coup de pouce lecture, prévention précoce, accueil collégiens exclus</li> <li>-CLAS: Accompagnement à la scolarité et développement des activités éducatives et culturelles complémentaires</li> <li>-Animations/séjours jeunesse et familles (Ville et associations): animations favorisant la culture, le respect, le vivre-ensemble l'engagement, la citoyenneté, l'égalité hommes femmes (ex: développement de la pratique sportive féminine ASSOA et Animateurs)</li> <li>-Etablissements scolaires:</li> <li>Classe orchestre, projet de construction d'un ou deux nouveaux collèges</li> <li>-La CLEF: Expositions et jeux autour des notions d'engagement, de citoyenneté, santé, égalité hommes-femmes</li> <li>-APIREF: Actions d'intégration et d'alphabétisation en direction des familles et jeunes d'origines étrangères</li> <li>-Associations Ufolep, Ex-Aequo : interventions sur des ateliers dans la future maison du sport et de la santé , ateliers mémoire, ateliers sport et santé séniors</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre d'inscrits/ accompagnés</li> <li>-Nombre de familles impliquées</li> <li>-Diminution des incivilités</li> <li>-Nombre de personnes réussissant les examens de langue française</li> </ul> |
| <p><b>Quartiers<br/>de transition</b></p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Améliorer le cadre de vie des habitants</li> <li>-Sensibilisation à l'écologie et au respect de l'environnement</li> <li>-Promouvoir une alimentation saine et équilibrée</li> </ul>                 | <p>Maintenir et développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les démarches de GUP : Gestion Urbaine de Proximité</li> </ul> <p>Maintenir, développer et créer:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Des actions de sensibilisation à l'environnement en direction des habitants</li> </ul> <p>Et développer des actions dans le cadre de la TFPB</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-GUP : répertier l'ensemble des dysfonctionnements sur les QPV en faisant des diagnostics en marchant avec une multitude d'acteurs locaux en vue de répartir les actions à mener et corriger les problèmes par les partenaires de terrain.</li> <li>-Proposition d'actions par les bailleurs: développer davantage d'espaces nourriciers (ex: vergers), végétalisation et travail sur des îlots d'ombrage et de fraîcheur , ateliers nutrition, ateliers de sensibilisation au tri sélectif des déchets ainsi qu'au recyclage en direction des habitants et lutte contre les jets de déchets par les fenêtres.</li> <li>-Marchés solidaires</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre et types de réparations effectuées</li> <li>-Changement de comportement</li> <li>-Participation des habitants aux actions de sensibilisation</li> </ul>                                   |

# Le futur contrat

## Feuille de route et engagements pour Saint Ouen l'Aumône

| Axe<br>Ambition                          | Grands enjeux   | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun  | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques  | Indicateurs   |
|--|---|---|---|---|
| <b>Quartiers de plein Emploi</b>         | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Lever les freins à l'emploi et développer l'employabilité</li> <li>-Construire, orienter sur des parcours d'insertion sociale et professionnelle</li> <li>-Facilité l'accès au numérique</li> </ul> | <p>Maintenir et développer de l'emploi et leur permettre de bénéficier d'un parcours d'insertion social et professionnel de façon personnalisée et globale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Orienter et former les résidents des QPV vers des métiers porteurs</li> <li>-Promouvoir la formation et l'alternance auprès des jeunes des QPV</li> <li>-Développer le aller-vers</li> <li>-Développer un réseau professionnel</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-La CLEF: Accompagnement global et personnalisé des jeunes 16-25 ans de la ville (CV, lettres de motivation, aide à la candidature, accompagnement au numérique, informations métiers, formations et orientation, jobs d'été, travail sur le savoir-être, informations logement, santé, engagement..., et ateliers simulation d'entretien et savoir-être en entreprise animés par un professionnel du recrutement</li> <li>-Permanence de la Mission locale à la CLEF: accueil en binôme des jeunes</li> <li>-Agence Pôle Emploi à proximité</li> <li>-APIREF: cours d'alphabetisation</li> <li>-Sauvegarde 95: chantiers d'insertion</li> <li>-Forums de l'emploi, visites d'entreprises, recrutements par la mise en situation de travail plus que par les diplômes</li> <li>-Mentorat, parrainage, partage d'expérience avec les professionnels</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Nombre de personnes accompagnées</li> <li>-Nombre de personnes ayant obtenu un emploi ou suivi une formation</li> <li>-Nombre de personnes ayant obtenu un diplôme de langue française</li> </ul> |
| <b>Quartiers plus sûrs et solidaires</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accroître le sentiment de sécurité</li> <li>-Encourager les actions citoyennes et de lien social pour réinvestir les quartiers et permettre aux habitants d'être acteurs</li> </ul>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Continuer et développer des actions de lutte contre la délinquance et les incivilités ainsi que des actions favorisant le vivre ensemble, l'engagement des habitants et le lien social</li> <li>-Lutter contre les tensions et violences au travers des GUP en associant de multiples partenaires ainsi que la participation des habitants</li> <li>-renforcer le lien police et population avec le poste de délégué à la cohésion police-population(DCPP)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Actions de prévention de la délinquance pour les enfants/jeunes avec l'Antenne d'animation de quartiers du Clos du Roi, le PRE(action passerelle) la Sauvegarde</li> <li>-Participation aux GUP de la Police, du DCPD et de l'Etat</li> <li>-Vidéosurveillance sur les quartiers</li> <li>-GPI: Groupe d'Intervention Immédiate avec Le Maire, les acteurs communaux et les établissements scolaires</li> <li>-Renforcer et adapter l'action des services de Police dans les quartiers</li> <li>Ainsi que la répression contre le trafic de stupéfiants</li> <li>-Favoriser le lien social avec par exemple SOA Fête l'été, les fêtes de quartiers, des actions municipales et associatives en direction des enfants et familles (Service jeunesse, Centre social, Espace de vie social, AJC, Raphaëlle Marie...)</li> <li>-Fonds de soutien aux initiatives, fonds de participation des habitants, budgets participatifs.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Changement de comportement</li> <li>-Participation des habitants lors des moments de convivialité et aux GUP</li> </ul>   |

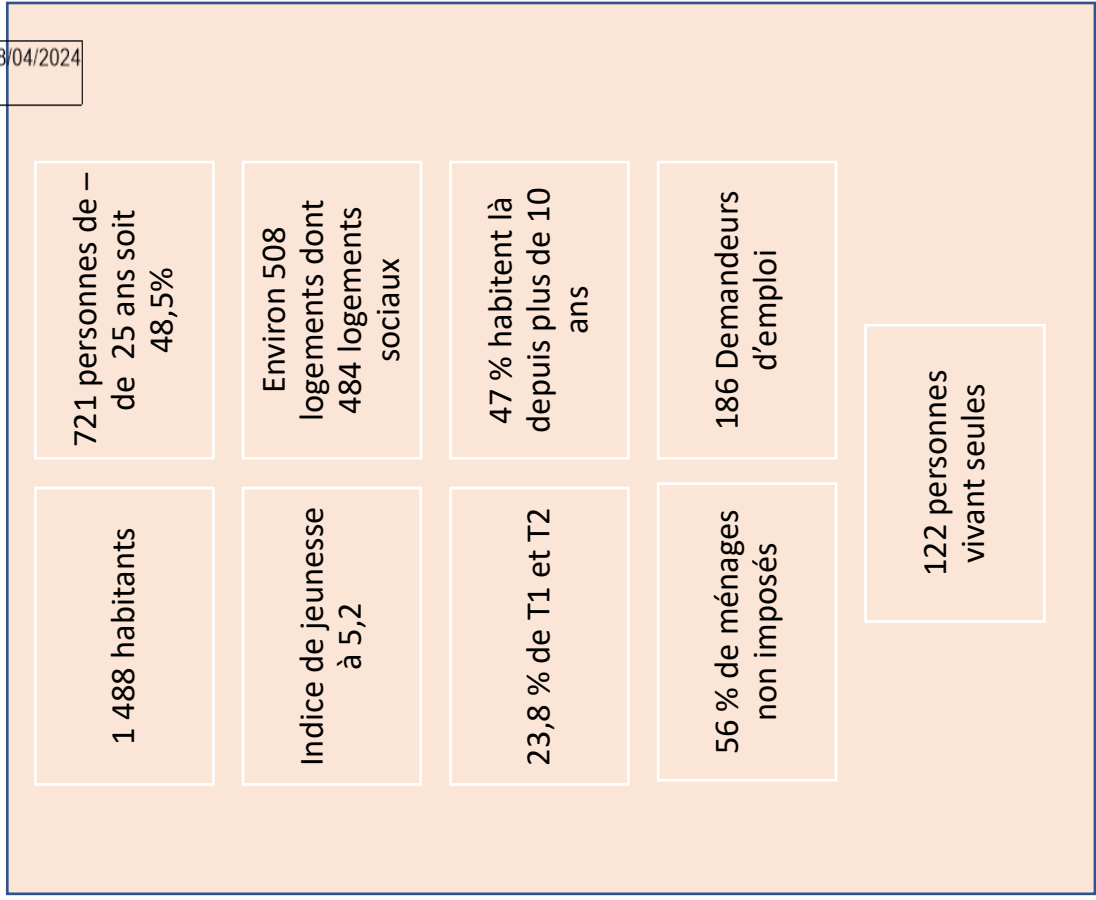
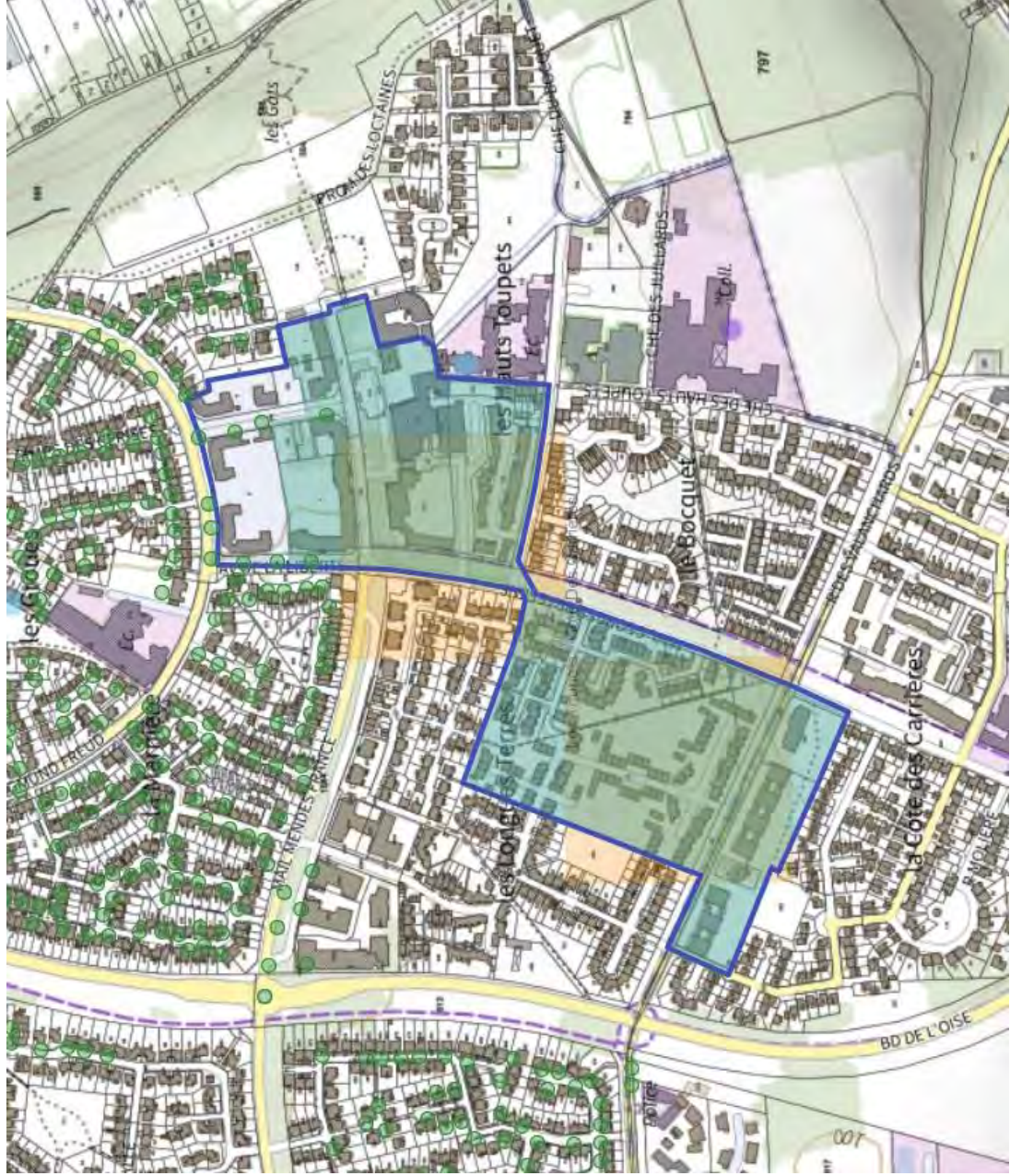
# Le futur contrat Vers un plan d'actions pour Saint Ouen l'Aumône

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| 095-219504768-20240404-090042024-DE  |  |
| Accusé certifié exécutoire           |  |
| Réception par le préfet : 08/04/2024 |  |
| Publication : 08/04/2024             |  |

| Axe<br>Ambition                  |   | Actions prioritaires                      |   |   |  |
|----------------------------------|---|---|---|---|--|
|                                  |   | 2024                                      | 2025                                      | 2026                                      |  |
| Quartier d'émancipation          | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Le PRE</li> <li>-Le CLAS</li> <li>-L'Animation de proximité 15-17 ans et l'animation jeunesse ville, Centre social, espace de vie social</li> <li>-La CLEF/JJ Actions de sensibilisation en direction des jeunes 16-25 ans</li> <li>-Les chantiers éducatifs Sauvagarde 95</li> <li>-Les VVV associations</li> <li>-Les sorties familiales associatives (AJC, Raphaëlle Marie)</li> <li>-Les cours d'alphabétisation avec l'APIREF</li> <li>-Actions et structures santé: Présence de 2 maisons de santé (étude pour une 3<sup>ème</sup>), agrandissement de la Clinique du Parc, CPTS (Comité Professionnel Territorial Santé), Future maison du sport et de la santé</li> </ul>   | -A poursuivre<br>-A développer ou à créer | -A poursuivre<br>-A développer ou à créer | -A poursuivre<br>-A développer ou à créer |  |
| Quartier de transition           | <ul style="list-style-type: none"> <li>-GUP : diagnostics en marchant en vue de répartir les actions à mener et corriger les problèmes par les partenaires de terrain.</li> <li>-Proposition d'actions par les bailleurs: développer davantage d'espaces nourriciers (ex: vergers), végétalisation et travail sur des îlots d'ombrage et de fraîcheur , ateliers nutrition, ateliers de sensibilisation au tri sélectif des déchets ainsi qu'au recyclage en direction des habitants et lutte contre les jets de déchets par les fenêtrés.</li> <li>-Marchés solidaires</li> </ul>  | -A poursuivre<br>-A développer ou à créer | -A poursuivre<br>-A développer ou à créer | -A poursuivre<br>-A développer ou à créer |  |
| Quartier de plein Emploi         | <ul style="list-style-type: none"> <li>-La CLEF: Accompagnement global et personnalisé des jeunes 16-25 ans de la ville</li> <li>-Permanence de la Mission locale à la CLEF: accueil en binôme des jeunes</li> <li>-Agence Pôle Emploi à proximité</li> <li>-APIREF: cours d'alphabétisation</li> <li>-Sauvagarde 95: chantiers d'insertion</li> <li>-Forums de l'emploi, visites d'entreprises, recrutements par la mise en situation de travail plus que par les diplômes</li> <li>-Mentorat, parrainage, partage d'expérience avec les professionnels</li> </ul>   | -A poursuivre<br>-A développer ou à créer | -A poursuivre<br>-A développer ou à créer | -A poursuivre<br>-A développer ou à créer |  |
| Quartier plus sûrs et solidaires | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Actions de prévention de la délinquance pour les enfants/jeunes avec l'Antenne d'animation de quartiers du Clos du Roi, le PRE, la Sauvagarde</li> <li>-Participation aux GUP de la Police du DCPP et de l'Etat</li> <li>-Vidéosurveillance sur les quartiers</li> <li>-Renforcer et adapter l'action des services de Police dans les quartiers ainsi que la répression contre le trafic de stupéfiants</li> <li>-Favoriser le lien social avec par exemple SOA Fête l'été, les fêtes de quartiers, des actions municipales et associatives en direction des enfants et familles (Service jeunesse, Maison de Quartiers, AJC, Raphaëlle Marie...)</li> <li>-Fonds de soutien aux initiatives, fonds de participation des habitants, budgets participatifs.</li> </ul> | -A poursuivre                             | -A poursuivre                             | -A poursuivre                             |  |

# Le futur contrat

## Contours de la nouvelle géographie prioritaire Les Toupets / Cote des Carrières VAUREAL



# Le futur contrat - feuille de route et engagements pour Vauréal

| Axe<br>Ambition  | GRANDS ENJEUX  | OBJECTIFS opérationnels<br>Actions de DROIT COMMUN  | OBJECTIFS<br>opérationnels<br>Les Actions<br>SPECIFIQUES  | Indicateurs  |
|--|--|---|---|--|
| A.<br>Quartier<br>d'émancipation<br>(accès aux droits,<br>réussite<br>éducative, lutte<br>contre les<br>discriminations,<br>égalité<br>femmes/hommes<br>...) | <b>1. Accès aux droits,<br/>au numérique et à<br/>la langue française</b><br><br><b>1. Accompagnement<br/>à la parentalité &amp;<br/>réussite éducative</b><br><br><b>3. Accès aux loisirs<br/>(sport, culture...)</b><br><br><b>4. Egalité femmes-<br/>hommes</b>   | 1.1 – Poursuivre et accentuer les actions d'accès aux droits<br>1.2 - Poursuivre et accentuer la mise en place d'outils d'accompagnement au numérique afin de rendre les habitants plus autonomes.<br>1.3 – Maintenir les ateliers sociolinguistiques<br>2.1- Rendre plus visible et lisible les actions de soutien à la parentalité et intégrer le REAAP<br>2.2- Maintenir et développer l'accompagnement à la scolarité et les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire<br>3.1. - Maintenir le dispositif des « Pass solidarité loisirs »<br>3.2 - Poursuivre les actions de découverte et d'accès aux loisirs et aux vacances par le centre socioculturel, la ludothèque et le service jeunesse, sur le temps scolaire et les vacances<br>3.3 - Assurer le relais auprès des habitants du dispositif « Cultures du cœur »<br>4.1 - Maintenir et communiquer sur les dispositifs d'accompagnement des femmes et hommes victimes ou en situation de précarité<br>4.2 – intégrer la dimension « égalité » comme référentiel dans l'ensemble des actions de la Ville             | 2.3 –<br>poursuivre le soutien aux rencontres<br>« Parents, mode d'emploi »<br>du conseil citoyen | 1- Nb de personnes accompagnées par les médiatrices numériques par l'animatrice des ateliers sociolinguistiques, par l'écrivain public par la juriste... Satisfaction des publics, développement de l'autonomie<br>2 - Nb de jeunes inscrits au CLAS, de jeunes bénéficiant du dispositif IPAD (décrochage et exclusion)... Sorties « positives » du dispositif IPAD, amélioration des résultats des jeunes inscrits au CLAS.<br>Communication auprès des parents sur les outils, nb de parents sollicitant les services...<br>3 - Nb de « Pass solidarité loisirs »/an, de personnes fréquentant les sorties, spectacles, la ludothèque, la maison de la jeunesse, nb de places transmises via « Cultures du cœur »...<br>4- Nb de personnes sollicitant les services pour être accompagnées par rapport à des situations de violence intrafamiliales ou conjugales, outils de communication... |
| B.<br>Quartier<br>de transition<br>(justice sociale<br>et transition<br>écologique)  | <b>1. Accès aux soins<br/>(santé mentale et<br/>physique)</b><br><br><b>2. Accès à une<br/>alimentation santé<br/>&amp; à des pratiques<br/>de consommation<br/>responsable</b><br><br><b>3. Logement : lutte<br/>contre la précarité<br/>sociale et<br/>énergétique</b><br><br><b>4. Accès à une<br/>mobilité active</b><br><br><b>5. Accompagnement<br/>des publics<br/>vieux et<br/>jeunes</b><br><br><b>6. Végétaliser le<br/>quartier</b> | 1.1 – Poursuivre les permanences du psychologue et le partenariat avec les professionnels de la maison de santé et du territoire<br>1.2 – Former et sensibiliser à la santé mentale<br>1.3 – Permettre aux habitants d'être dépistés, informés<br>2.1 – Maintenir et développer des temps dédiés à l'apprentissage de la cuisine, à la cuisine santé et à la découverte de produits locaux<br>2.3 – Poursuivre les actions d'incitation à la consommation responsable (seconde main, réparation...)<br>3.1 - Poursuivre les actions de prévention contre les expulsions locatives<br>3.2 – Développer les aides à l'énergie<br>3.3 – Mener des actions de sensibilisation aux économies d'énergie et d'accompagnement à la rénovation<br>4.1 – Encourager la pratique des mobilités actives (marche, vélo...) et écologique (covoiturage, transports en commun)<br>5. 1 – Maintenir et poursuivre les temps d'accueils et les sorties en direction des publics vieillissants<br>5.2 – Maintenir et poursuivre les ateliers spécifiques (mémoire, numérique, lutte contre les arnaques...) | 2.2 -<br>Poursuivre l'accueil du marché alimentaire<br>« La Récolte du Val d'Oise »               | 1 – Nb de rdv avec le psychologue/an, d'actions menées en partenariat avec les professionnels de santé, d'agents formés à la santé mentale, d'habitants dépistés et informés...<br>2- Nb d'ateliers cuisine et de participants, de partenaires mobilisés, d'habitants acheteurs au marché alimentaire, d'ateliers DIY...<br>Retours sur les changements de pratiques alimentaires et de consommation<br>3 – Nb d'expulsions évitées, d'aides à l'énergie attribuées, de personnes ayant assisté à des ateliers de rénovation, bricolage, économies d'énergie...<br>4- Nb de participants sur les ateliers, mise en place d'une signalétique incitant aux déplacements à pied, nb de sorties en covoiturage...<br>5 – Nb et retours des participants  |

# Le futur contrat - feuille de route et engagements pour Vauréal

095-219504768-20240404-090042024-DE  
 Accusé certifié exécutoire  
 Réception par le préfet : 08/04/2024  
 Publication : 08/04/2024

| Axe Ambition  | GRANDS ENJEUX  | OBJECTIFS opérationnels Actions de DROIT COMMUN   | OBJECTIFS opérationnels Actions SPECIFIQUES   | Indicateurs   |
|---|--|---|---|---|
| <p>C.</p> <p>Quartier de plein emploi</p>               | <p><b>1. Accompagnement renforcé vers l'emploi</b></p> <p><b>2. Coordination des dispositifs et des acteurs</b></p> <p><b>3. Insertion professionnelle des jeunes et lutte contre le décrochage scolaire</b></p>   | <p>1.1 - Poursuivre et accentuer la mise en place d'outils d'accompagnement au numérique et à la maîtrise de la langue afin de lever les freins à l'emploi</p> <p>1.2 - Maintenir le PLIE et le Point Conseil Emploi</p> <p>1.3 - Faciliter les modes de garde pour les personnes en retour à l'emploi</p> <p>2.1. Renforcer la multitude des partenariats institutionnels et les rendre lisibles.</p> <p>3.1 - Permettre aux jeunes d'emprunter des parcours choisis</p> <p>3.2 - Permettre la découverte de métiers</p> <p>3.3 – Poursuivre le dispositif IPAD en direction des lycéens</p> <p>3.4 – Maintenir et développer le partenariat avec les éducateurs de la Sauvegarde 95</p> | <p>1 - Nb de participants aux ateliers et permanences « sorties positives » vers l'emploi, nb de personnes accompagnées et qualité des outils mobilisables via le PLIE, modes de garde mobilisés...</p> <p>2 – Qualité du travail partenarial avec la Mission locale, Pôle Emploi, le PRIJ, l'Esquisse, la CACP, les entreprises du territoire...</p> <p>3 – Nb d'accompagnement à la formation et à l'orientation par la conseillère en insertion sociale et professionnelle 16-25 ans et la Mission locale, ateliers et séjour découverte des métiers, actions en lien avec les lycées, avec la Sauvegarde 95...</p>  | <p>1 - Nb de participants aux ateliers et permanences « sorties positives » vers l'emploi, nb de personnes accompagnées et qualité des outils mobilisables via le PLIE, modes de garde mobilisés...</p> <p>2 – Qualité du travail partenarial avec la Mission locale, Pôle Emploi, le PRIJ, l'Esquisse, la CACP, les entreprises du territoire...</p> <p>3 – Nb d'accompagnement à la formation et à l'orientation par la conseillère en insertion sociale et professionnelle 16-25 ans et la Mission locale, ateliers et séjour découverte des métiers, actions en lien avec les lycées, avec la Sauvegarde 95...</p>                    |
| <p>D.</p> <p>Quartier plus ouvert, sûr et solidaire</p> | <p><b>1. Tranquillité publique &amp; propreté</b></p> <p><b>2. Participation citoyenne &amp; pouvoir d'agir des habitants</b></p> <p><b>3. Image et embellissement du quartier</b></p> <p><b>4. Présence de commerces</b></p> <p><b>5. Renforcement des liens entre les quartiers du QPV</b></p> | <p>1.2 - Création d'une délégation « tranquillité publique et sécurité routière » dédiée à un conseiller municipal</p> <p>2.3 - Favoriser les relations de voisinage apaisées et constructives</p>  | <p>1.1 - Poursuivre l'occupation de l'espace public, la rencontre avec les différents publics, l'animation de temps festifs pour un espace public investi, citoyen, partagé et sécurisant</p> <p>1.3 – Réfléchir à la mise en place d'actions d'accompagnement à la sécurité routière</p> <p>1.4 – Organisation de débarras de quartier, nettoyages...</p> <p>2.1 – Travailler, soutenir et consolider les outils d'implication citoyenne et de pouvoir d'agir</p> <p>2.2 – Réfléchir avec le public « grands jeunes » de la place des Marchands à la création d'un espace de vie sociale qui ne soit pas celui de l'espace public au cœur du quartier</p> <p>3. 1 - Organiser des temps d'animations pour déconstruire l'image enclavée du quartier, en partenariat avec les bailleurs</p> <p>3.2 – Soutenir l'expérience du jardin partagé</p> <p>3.3 – Aménager les places des Marchands et des Amoureux selon les retours de la concertation menée en 2023</p> <p>4.1 - Développer l'attractivité commerciale sur le QPV avec le projet de ressourcerie et l'implantation d'une signalétique</p> <p>4.2 – Renforcer le partenariat avec les commerçants</p> <p>5.1 - Faciliter les déplacements géographiques entre les deux parties du QPV</p> <p>5.2 – Renforcer le sentiment d'appartenance des habitants au QPV</p> | <p>1 – Nb d'incivilités, propreté du quartier, nb de plaintes, qualité des interactions lors des animations en extérieur...</p> <p>2 - L'espace public est investi et partagé, multiplication des actions émanant des habitants</p> <p>3 - Les habitants hors-QPV parlent de manière plus positive du quartier. Des actions artistiques et festives réunissent un nombre important d'habitants. Les places sont réaménagées et génèrent de nouveaux usages.</p> <p>4 - Ouverture d'une ressourcerie. Moins de locaux commerciaux vacants.</p> <p>5. Les habitants des deux villes utilisent les équipements et espaces publics du QPV</p> |





# Le futur contrat Vers un plan d'actions pour Vauréal

|  |  |      |      |
|--|--|------|------|
| 095-219504768-20240404-090042024-DE                              |  |      |      |
| Accusé certifié exécutoire                                       |  |      |      |
| Réception par le préfet : 08/04/2024<br>Publication : 08/04/2024 |  |      |      |
| Axe Ambition   |  | 2024 | 2025 |

| Axe Ambition  |  | 2024 | 2025 |
|---|--|------|------|
| Actions   |  |      |      |
| C.<br>Quartier de plein emploi  | 1.1 – Permanences d'accès au numérique, Espace public numérique, ateliers, convention Emmaüs connect...  | X    | X    |
|   | 1.2 – Accompagnement des habitants via le PLIE et le Point Conseil Emploi  | X    | X    |
|   | 1.3 – Faciliter les modes de garde pour les personnes en retour à l'emploi   |      | x    |
|   | 2.1. Convention de partenariat avec la Mission locale et les partenaires institutionnels. Supports de communication.   | X    | X    |
| C.<br>Quartier de plein emploi  | 3.1 – Accompagnement des jeunes via la conseillère en insertion sociale et professionnelle. Rencontres de professionnels. Job dating. Bourses BAFA.  | X    | X    |
|   | 3.2 – Ateliers et séjour de découverte de métiers  | X    | X    |
|   | 3.3 – Elargissement du dispositif IPAD en direction des lycéens  | X    | X    |
|   | 3.4 – Actions menées conjointement avec la Sauveguarde 95  | x    | x    |
| D.<br>Quartier plus ouvert, sûr et solidaire                                      | 1.1 – Ateliers et interventions artistiques sur les places et dans le quartier, expositions, recueils de paroles, fêtes, repas partagés...   | X    | X    |
|   | 1.2 – Conseiller municipal délégué à la « tranquillité publique et la sécurité routière »  | X    | X    |
|   | 1.3 – Actions de prévention sécurité routière (rodéos...)  | x    | X    |
|   | 1.4 – Débarras de quartier, nettoyages...  |      | X    |
|   | 2.1 – Groupes Actions Projet, Initiatives citoyennes (jeunes et adultes), conseil d'usagers du centre socio-culturel, diagnostic en marchant, conseil citoyen...   | X    | X    |
|   | 2.2 – Espace de vie sociale ou autre dispositif permettant aux jeunes de se retrouver  |      |      |
|   | 2.3 – Formations à destination des habitants à la Communication Non-Violente   | x    |      |
|   | 3.1 - Ateliers et interventions artistiques sur les places et dans le quartier, expositions, recueils de paroles, fêtes, repas partagés... Partenariat avec les bailleurs via le renouvellement des « actions TFPB » | X    | x    |
|   | 3.2 – Ateliers de jardinage avec les habitants via le centre socio-culturel. Lien avec les ateliers cuisine.   | X    | x    |
|   | 3.3 – Aménagement des places des Marchands et des Amoureux   |      | X    |
|   | 4.1 – Ouverture d'une ressourcerie vêtements et d'un espace bar convivial. Mise en place d'une signalétique commerciale.   | x    | X    |
|   | 4.2 – Actions partenariales régulières avec les commerçants  |      | X    |
| 5.1 – Un aménagement urbain permet de faire le lien entre les deux parties du QPV | X  | X    |      |
| 5.2 – Actions partenariales entre les deux villes                                 | X  | X    |      |

| Axe<br>Ambition          | Grands enjeux Priorités et<br>objectifs stratégiques<br>retenus   | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun   | Objectifs opérationnels. Actions spécifiques  | Indicateurs  |
|--------------------------|---|--|---|--|
| Quartier d'émancipation  | <p><b>1. Renforcer l'accès aux droits et l'inclusion numérique</b></p> <p>1a- Faciliter toutes les démarches administratives (Guichet unique)<br/>1b- Renforcer la connaissance des habitants sur l'ensemble des dispositifs<br/>1c- Développer les actions d'aller-vers afin de toucher les publics les plus éloignés et vulnérables ( séniors notamment)</p> <p>2a- Développer des actions de proximité culturelles et sportives<br/>2b- Améliorer l'accueil des jeunes au sein des équipements sportifs et culturels<br/>2c- Communiquer sur les Pass culture et associatif</p> <p>3a- Maintenir la dynamique partenariale autour du soutien à la parentalité (REAAP , CTG, CAF)<br/>3b - Informer, orienter et accompagner les familles vers les partenaires compétents au regard des besoins exprimés et repérés</p> <p><b>2. Garantir l'accès à la culture aux loisirs et pratiques sportives</b></p> <p><b>3. Soutenir la fonction parentale ( attention aux familles monoparentales)</b></p> <p><b>4. Promouvoir l'Égalité femmes-hommes et l'égalité des chances</b></p> | <p>- Délocaliser des permanences d'accès aux droits (Permanence écrivain public, CCAS, SEF ..)<br/>- Développer des ateliers collectifs numériques et une permanence conseiller numérique<br/>- Proposer des animations en pied d'immeuble favorisant les pratiques sportives et culturelles<br/>- Maintenir le lien social avec les habitants<br/>- Renforcer la présence du centre social sur le QPV<br/>- Développer des temps- parents –enfants ( sorties, ateliers..) Soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants à l'appui de professionnels<br/>- Impliquer le conseil citoyen dans le REAAP et les actions à destination des familles<br/>- Favoriser l'égalité dans toutes les actions menées comme une Volonté intrinsèque<br/>- Offrir des espaces d'expression permettant de déposer une parole<br/>- Détecter et orienter les femmes victimes de violences<br/>- Poursuivre les actions permettant la réussite scolaire (CLAS, prêt pour la rentrée...)<br/>- Consolider les partenariats avec les acteurs éducatifs</p> | <p>- Nombre de participants ou usagers suivis<br/>- Nombre de permanences proposées<br/>- Nombre de partenaires et associations impliqués<br/>- Satisfaction des habitants<br/>- Régularité lors des ateliers<br/>- Nombre inscriptions aux activités associatives<br/>- Nombre d'actions faisant la promotion de l'égalité hommes femmes<br/>- Accompagnements réalisés sur les violences familiales<br/>- Progression des élèves<br/>- Nombre de jeunes suivis dans le CLAS et stage d'appropriation scolaire<br/>- Taux de réussite scolaire<br/>- Implication des acteurs éducatifs dans les parcours de jeunes</p> | <p>- Nombre de personnes bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement vers et dans l'emploi<br/>- Nombre jeunes accompagnés<br/>- Implication des habitants dans leurs parcours<br/>- Nombre de personnes accompagnées par le SEF<br/>- Nombre de bénéficiaires RSA suivis par le CCAS<br/>- Nombre d'habitants avec une sortie positive<br/>- Meilleure maîtrise de la langue française</p> |
| Quartier de plein Emploi | <p><b>1. Renforcer l'accompagnement des personnes éloignées de l'emploi et lever les freins d'employabilité</b></p> <p><b>2. Permettre aux jeunes d'emprunter des parcours choisis</b></p>  | <p>1a- Poursuivre la mise en place de cours de français à visée professionnelle<br/>1b- Renforcer le aller vers du service emploi formation<br/>1c- Lever les freins liés aux recherches d'emploi</p> <p>2a- S'appuyer sur les dispositifs de réussite éducatives<br/>2b- Remobiliser les jeunes et lever les points de blocage<br/>2c- Consolider le partenariat avec les acteurs jeunesse (Mission locale, sauvegarde, PRU, Cj..)</p>  | <p>Optimiser la communication sur les dispositifs et aides existantes ( modes de garde, transports, aides financières..)<br/>Lutter contre les représentations liées à l'emploi ( déplacement , rémunération, pénibilité...<br/>Proposer des actions liées au savoir-être et code de l'entreprise<br/>Suivre les clauses d'insertion<br/>Permettre la découverte de métiers, filières favorisant des orientations choisies<br/>Accompagner l'utilisateur dans ses démarches sociales et professionnelles<br/>Maintenir les chantiers d'insertion<br/>Repérer les jeunes déscolarisés et les accompagner</p>             | <p>- Nombre de personnes bénéficiant d'un dispositif d'accompagnement vers et dans l'emploi<br/>- Nombre jeunes accompagnés<br/>- Implication des habitants dans leurs parcours<br/>- Nombre de personnes accompagnées par le SEF<br/>- Nombre de bénéficiaires RSA suivis par le CCAS<br/>- Nombre d'habitants avec une sortie positive<br/>- Meilleure maîtrise de la langue française</p> |

# Le futur contrat

## Feuille de route et engagements pour JOUY LE MOUTIER

| Axe<br>Ambition                  | Grands enjeux  | Objectifs opérationnels<br>Actions de droit commun  | Objectifs opérationnels<br>Actions spécifiques  | Indicateurs   |
|----------------------------------|--|---|---|---|
| Quartier de transition           | <p><b>1. Renforcer l'accès aux soins et agir sur la santé mentale</b></p> <p><b>2. Encourager une consommation responsable et un mode de vie plus sain</b></p> <p><b>3. Favoriser les mobilités douces et actives</b></p> <p><b>4. Végétaliser le quartier</b></p> | <p>1a-Participation au CLSM</p> <p>1b-Former les professionnels aux enjeux de santé mentale</p> <p>1c-Développer l'offre de prévention et renforcer les campagnes de sensibilisation</p> <p>1d-Mobiliser les ressources de santé de droit commun pour les populations fragilisées, et vulnérables</p> <p>2a-Proposer des ateliers cuisine zéro déchet et favoriser les circuits courts</p> <p>2b-Sensibiliser sur les éco-gestes et les économies d'Energie</p> <p>3a-Donner une seconde vie aux vélos et initier les publics à ce mode de déplacement</p> <p>3b- Valoriser les modes de déplacement et communiquer largement</p> <p>4a- Aménager des espaces favorisant les rencontres</p> <p>4b- Faire vivre les jardins partagés</p>   | <p>-Développer des actions de prévention santé ( addictions, diabète, obésité..)</p> <p>Développer des actions sports santé</p> <p>S'appuyer sur le réseau d'acteurs et de coordination liés à la santé afin d'améliorer les parcours</p> <p>Mobiliser les habitants, les informer, sensibiliser sur les économies d'énergie afin de modifier leurs habitudes et pratiques</p> <p>Présence et sensibilisation de la brigade verte</p> <p>Valoriser les chemins de promenade</p> <p>Travailler sur des parcours incitant aux mobilités douces</p> <p>Redynamiser les jardins partagés et créer du lien intergénérationnel</p> <p>Optimiser les installations estivales</p>   | <p>-Participation et implication des partenaires</p> <p>-Nombre d'habitants</p> <p>-Implication des habitants</p> <p>-Nombres d'actions de prévention, de sensibilisation et promotion de la santé</p> <p>-Nombres d'orientations et aides mises en place</p> <p>-Satisfaction des habitants</p> <p>-Evolution des comportements sur les mobilités douces</p> <p>-Nombres d'ateliers cuisine et éco gestes réalisés</p>   |
| Quartier plus sûrs et solidaires | <p><b>1. Favoriser la participation des habitants et les rendre acteurs de leurs quartiers</b></p> <p><b>2. Réduire les incivilités</b></p> <p><b>3. Valoriser et embellir le quartier</b></p> <p><b>4. Renforcer les liens entre les deux QPV</b></p>             | <p>1a--Engager un travail collaboratif avec les habitants quant à l'amélioration de leur cadre de vie et l'appropriation des espaces publics</p> <p>1b-Valoriser les compétences et savoirs faire des habitants</p> <p>1c-Soutenir les actions citoyennes favorisant le pouvoir d'agir</p> <p>2a-Renforcer la présence des équipes de médiation et de sauvegarde</p> <p>2b-Former les professionnels quant à la détection des conduites à risque</p> <p>2c-Améliorer les partenariats avec les acteurs de la sécurité et lutter contre les trafics de stupéfiants</p> <p>3a-Requalifier les espaces dégradés</p> <p>3b- Changer les représentations sur le QPV en lien avec les habitants</p> <p>3c-Encourager les réalisations innovantes et utiles valorisant le quartier</p> <p>4a- Euvrer à des actions communes au sein des deux QPV</p> <p>4b-Maintenir les temps de concertation et d'échanges</p> | <p>-Multiplier les espaces d'échanges et de concertation</p> <p>-Associer les habitants à la réalisation de diagnostic en marchant</p> <p>-Accompagner les initiatives d'habitants permettant de véhiculer une image positive du quartier</p> <p>-Proposer des animations portées par les habitants et valorisant leurs compétences et savoirs faire</p> <p>-Promouvoir et soutenir les initiatives associatives</p> <p>-Renforcer la collaboration avec la sauvegarde et la médiation</p> <p>-Amélioration du cadre de vie en lien avec les bailleurs</p> <p>-Délocaliser les activités du service jeunesse</p> <p>-Sensibilisation sur les addictions auprès du public et formation des professionnels</p> <p>-Développer des actions d'embellissement propices à favoriser l'appropriation de l'habitat</p> <p>-Encourager les actions jeunesse et habitants permettant la rencontre inter quartiers</p> <p>-Associer à toutes les actions portées les villes les habitants des deux quartiers</p> | <p>- Nombre d'habitants et type d'actions mises en place</p> <p>- Nombre de réunions organisées avec les habitants</p> <p>- Qualité des échanges entre les habitants</p> <p>- Associations et partenaires impliquées</p> <p>- Réduction des incivilités</p> <p>- Nombre d'actions de sensibilisation à la lutte contre la délinquance</p> <p>- Amélioration des représentations des métiers liés à la sécurité</p> <p>- Propreté du quartier et respect des espaces</p> <p>- Fréquence d'utilisation des espaces publics</p> <p>- Nombre d'ateliers proposés par les habitants</p> <p>- Plus grande mixité dans les espaces publics</p> |

# Le futur contrat Vers un plan d'actions pour JOUY LE MOUTIER

| Axe<br>Ambition         | Actions prioritaires   | 2024   | 2025   | 2026   |
|-------------------------|--|--|--|--|
| Quartier d'émancipation | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. -Permanences d'accès aux droits ( CCAS, SEF , écrivain public..) et ateliers numériques</li> <li>2. -Forum d'accès aux droits</li> <li>3. Actions hors les murs et présentation des services de la ville</li> <li>4. Développer des actions autour de la parentalité en lien avec le REAAP</li> <li>5. Animation du réseau acteurs jeunesse et poursuite des actions collectives</li> <li>6. Favoriser le déploiement de nouvelles pratiques culturelles et sportives au sein des quartiers prioritaires</li> <li>7. Développer des actions autour des arts urbains, arts de rue et cirque</li> <li>8. Organiser des temps forts au sein du QPV ( quinzaine des arts , été en fête..)</li> <li>9. Lutter pour l'égalité et contre toute forme de discrimination ( exposition, débat, conférence..)</li> <li>10. Identifier les jeunes en décrochage scolaire pour une meilleure prise en charge</li> <li>11. Maintien et consolidation des dispositifs d'accompagnement scolaire et de réussite éducative</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>7</li> <li>8</li> <li>9</li> <li>10</li> <li>11</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>8</li> <li>9</li> <li>10</li> <li>11</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>8</li> <li>9</li> <li>10</li> <li>11</li> </ol> |
| Quartier de transition  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Encourager les pratiques sportives et favoriser le bien être</li> <li>2. Campagnes de sensibilisation et dépistage ( cancer, diabète , )</li> <li>3. Mieux orienter les usagers quant à leurs problématiques de santé ( informations, permanences..)</li> <li>4. Développement d'ateliers autour de l'alimentation saine , écogestes, cuisine zéro-déchets</li> <li>5. Animations ponctuelles portées par la chargée de mission aux transitions énergétiques et développement durable ( fresque du climat , déchets...)</li> <li>6. Initier aux mobilités douces et favoriser ses usages</li> <li>7. Enrichir la programmation des semaines écocitoyennes et impliquer les habitants dans la démarche</li> <li>8. Aménagement des espaces publics en lien avec les bailleurs</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>7</li> <li>8</li> <li>9</li> </ol>              | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>7</li> <li>8</li> <li>9</li> </ol>              | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>7</li> <li>8</li> <li>9</li> </ol>              |

# Le futur contrat Vers un plan d'actions pour JOUY LE MOUTIER

| Axe<br>Ambition                  | Actions prioritaires  | 2024   | 2025  | 2026  |
|----------------------------------|---|--|---|---|
| Quartier de plein Emploi         | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. « Aller vers » les publics les plus éloignés de l'emploi</li> <li>2. Accompagner les habitants les plus éloignés de l'emploi de façon individualisé et renforcé ( coaching emploi , suivi CCAS</li> <li>3. Poursuivre les ateliers socio-linguistiques</li> <li>4. Créer le bon maillage partenarial autour de la formation , de l'orientation et besoin emploi</li> <li>5. Développer le tutorat et parrainage</li> <li>6. Communiquer sur les aides et dispositifs existants</li> <li>7. Proposer des actions innovantes de mise en relation entreprises – demandeurs d'emploi</li> <li>8. Maintenir le projet Décroche ton alternance</li> <li>9. Forum de l'orientation avec les collègues et lycée de la ville</li> <li>10. Bourse découverte professionnelle</li> <li>11. Augmenter les chantiers d'insertion</li> </ol>  | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>8</li> <li>9</li> <li>10</li> <li>11</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>7</li> <li>8</li> <li>9</li> <li>10</li> <li>11</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>7</li> <li>8</li> <li>9</li> <li>10</li> <li>11</li> </ol> |
| Quartier plus sûrs et solidaires | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Offrir des espaces d'échanges et de concertation quant à l'amélioration du cadre de vie des habitants</li> <li>2. Développer des actions créant du lien social et des solidarités entre habitants</li> <li>3. Mettre en place des ateliers savoirs faire et compétences habitants</li> <li>4. Développer le Marché solidaire</li> <li>5. Mettre en place des actions de sensibilisation autour des violences urbaines ( en lien avec les acteurs de la sécurité)</li> <li>6. Mener une campagne de prévention pour lutter contre les conduites à risques au sein des établissements scolaires et dans les points de rassemblement (addictions, prévention routière, numérique, harcèlement, ...)</li> <li>7. Impliquer les jeunes dans la création d'action en direction de leurs pairs</li> <li>8. Proposer des ateliers artistiques et créatifs valorisant l'image du quartier</li> <li>9. Soutenir les initiatives d'habitants , d'associations permettant de positiver l'image du quartier</li> <li>10. Maintenir les liens de collaboration et concertation avec la ville de Vauréal</li> <li>11. Œuvrer à des actions communes entre les deux villes</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>7</li> <li>8</li> <li>9</li> <li>10</li> <li>11</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>7</li> <li>8</li> <li>9</li> <li>10</li> <li>11</li> </ol> | <ol style="list-style-type: none"> <li>1</li> <li>2</li> <li>3</li> <li>4</li> <li>5</li> <li>6</li> <li>7</li> <li>8</li> <li>9</li> <li>10</li> <li>11</li> </ol> |

# CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES

## Les ambitions de l'Etat

La mobilisation de l'État dans le département du Val d'Oise et de ses partenaires pour mettre en œuvre les orientations nationales :

### ▪ EMPLOI / INSERTION PROFESSIONNELLE

**Développer les dispositifs d'accès à l'emploi en faveur des jeunes, des seniors et des chômeurs de longue durée**

*Actions visant à la découverte d'un milieu professionnel ou de métiers, en relation avec les PRIJ et les Cités de l'Emploi / les actions à destination des publics étudiants et décrocheurs / les actions de soutien et de développement des structures d'insertion par l'activité économique / les actions de prévention et de lutte contre l'illettrisme / les actions portées par les clubs d'entreprises*

### ▪ PRÉVENTION SANITAIRE

**Développer le volet santé dans les actions du Contrat de Ville**

*Actions relatives à la santé mentale et à la prévention des conduites à risque et des addictions / les ateliers santé - nutrition / les actions sport - santé / les actions concourant au développement des compétences psycho-sociales*

### ▪ CULTURE

**Favoriser l'accès de tous à la culture et à la pratique culturelle**

*Actions visant à lever les freins à la pratique artistique et à la fréquentation des lieux culturels / les actions en pied d'immeuble*

### ▪ NUMÉRIQUE

**Réduire la fracture numérique, former et lutter contre les mauvais usages**

*Actions visant à lutter contre la fracture numérique par l'aide et la formation à l'usage des nouvelles technologies de l'information et de la communication*

### ▪ PRÉVENTION DES RIXES

**Favoriser le dialogue et les échanges entre jeunes de QPV différents**

*Actions inter-quartiers et inter-communales*

### ▪ SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

**Soutenir et valoriser les compétences des parents afin qu'ils assurent leurs droits et obligations**

*Actions de soutien à la fonction parentale notamment à destination des familles monoparentales / les actions visant à soutenir les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents*

▪ **SÉNIORS**

**Développer les actions en faveur des seniors habitant dans les QPV**

*Actions intergénérationnelles / les actions à destination du public senior*

▪ **RELATION FORCES DE SÉCURITÉ / POPULATION**

**Conforter et recréer des relations de confiance entre la population et les forces de sécurité**

*Actions venant en appui des dispositifs de police de sécurité du quotidien, de type « Raid Aventure Organisation », des centres de loisirs des jeunes*

▪ **CADRE DE VIE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE**

**Identifier des projets de nature à accompagner et renforcer la transition écologique des quartiers prioritaires**

*Economie circulaire (ressourcerie, recyclerie...), mobilités inclusives et durables (ateliers de réparation de vélos, locaux à vélos, ...), actions de sensibilisation auprès des habitants (économie d'énergie, écocitoyenneté, ...).*

▪ **ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES**

**Promotion de l'égalité Femmes / Hommes**

*Actions de lutte contre les stéréotypes sexistes / les actions en faveur des filles qui renforcent leur insertion professionnelle et leur accès aux pratiques sportives et culturelles*

▪ **SPORTS ET LOISIRS**

**Dans l'esprit des vacances apprenantes, systématiser une dimension éducative, santé, insertion ou citoyenneté dans les actions de sports et de loisirs menées dans les QPV**

*Actions sport-santé / actions sport-coaching vers l'emploi / actions sportives et de loisirs visant à renforcer les apprentissages / actions sportives et de loisirs intégrant un volet prévention des discriminations ou de lutte contre le sexisme*

▪ **VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE / CITOYENNETÉ**

**Développer des actions de sensibilisation aux valeurs de la république et de la Laïcité et de prévention de leur atteinte auprès des publics jeunes et adultes**

*En complément des actions financées par le Fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR), tout type d'action concourant à l'atteinte de l'objectif précité (théâtre / forum, débat, ciné-débat, ...)*

▪ **EDUCATION (dans le cadre des Cités Educatives)**

**Conforter le rôle de l'école. Promouvoir la continuité éducative. Ouvrir le champ des possibles**

*Actions de renforcement des apprentissages, actions de lutte contre le décrochage scolaire, actions de renforcement de la relation parents / école*



# Les ambitions du Département

---

## Contrat de ville de Cergy-Pontoise

### ENFANCE, JEUNESSE, SANTÉ ET FAMILLE :

- **Emploi et insertion professionnelle**

- **Accès à l'emploi des jeunes** : Dispositif **Val d'Oise Tremplin avec pour objectif de favoriser l'autonomie sociale et professionnelle des jeunes dans une logique d'égalité des chances, notamment en levant leurs freins d'accès à l'emploi,**
- **Accompagnement des BRSA : Parcours santé RSA** avec pour objectif de lever les freins médico/ psychologiques, pour favoriser le retour à l'emploi ou l'insertion professionnelle

- **Sport, santé :**

- **Développement de l'accès aux soins** : Développer les consultations de dépistage des IST (Infections Sexuellement Transmissibles) et renforcer le nombre de vaccinations, Développer l'interconnaissance en allant à la rencontre des CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé), Augmenter l'attractivité des métiers de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)
- **Santé mentale** : Psychologues intervenant auprès des familles ayant des enfants de moins de 6 ans, Dépistage des troubles neuro développementaux des enfants suivis en PMI, Renforcer les partenariats avec des acteurs locaux du champ de la santé mentale/orientations
- **Dépistages** : CeGIDD - Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic (prévention / promotion de la santé/ santé sexuelle), Centres de santé sexuelle : dépistage des maladies sexuellement transmissibles
- **Nutrition, alimentation** : Accompagnement par une diététicienne dans le cadre du suivi de grossesse et notamment en cas de diabète gestationnel
- **Prévention des addictions** : Projet de consultations tabacologie pour les usagers du CLAT (Centres de Lutte Antituberculeuse), Travail en cours autour du lien entre la PMI et les CSAPA (Centres de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie)
- **Petite enfance** : Renforcement du nombre de places d'accueil en Etablissement Accueillant des Jeunes Enfants (EAJE) et chez les assistants maternels, Renforcement du contrôle et de l'accompagnement des EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) et des assistants maternels, Bilans de santé en école maternelle, bilans orthophoniques et orthoptistes, Augmentation des consultations de puéricultrices
- **Périnatalité** : Centres de Protection Maternelle Infantile (PMI) : suivis des grossesses, Réalisation d'entretiens prénataux précoces, Conseils diététiques, Soutien à la parentalité, Conseil en lactation, Visite à domicile de puéricultrices, Consultations médicales et de puéricultures pour les nourrissons, Dispositif

TGV TISF (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale) en faveur des femmes enceintes vulnérables.

### **PERSONNES AGÉES :**

- **Sécurité et cadre de vie :**
  - **Désenclavement et développement des mobilités :** Soutien au transport pour les séniors
  - **Logements :** 5 projets d'habitat inclusif conventionnés au titre de l'Aide à la Vie Partagée
- **Education et culture et citoyenneté :**
  - **Inclusion numérique :** Actions collectives d'insertion au numérique pour les séniors dont 3 sur la CACP
- **Sport, santé :**
  - **Développement de l'accès aux soins :** Actions 2P3A portées par la CFPPA /CNAV sur les résidences sociales,
  - **Dépistages :** Actions de dépistage MUFIF, centres de santé et résidences sociales,
  - **Nutrition, alimentation :** Action collective de lutte contre la dénutrition des séniors.

### **PERSONNES HANDICAPÉES :**

- **Sécurité et cadre de vie :**
  - **Logements :** Promouvoir l'aide à la vie partagée et les modalités d'accès à des habitats inclusifs, Construire et formaliser une procédure partagée pour l'adaptation de son logement
- **Education et culture et citoyenneté :**
  - **Accès à la culture :** Permettre la mise en place d'un projet culturel dans les établissements avec la participation des personnes handicapées, Elaborer une feuille de route « sport, culture et loisirs » spécifique autour de la sensibilisation du milieu ordinaire et de la mise en réseau des acteurs,
  - **Soutien à la parentalité :** Soutenir la parentalité en contexte de handicap,
  - **Accès aux droits :** Améliorer la lisibilité de l'offre sur les dispositifs à destination des personnes en situation de handicap, Développer la démarche "d'aller vers" auprès des personnes en situation de handicap et des aidants,
- **Emploi et insertion professionnelle :**
  - **Accès à l'emploi des jeunes :** Développer les actions favorisant l'insertion professionnelle des jeunes adultes en situation de handicap,
- **Sport, santé :**
  - **Développement de l'accès aux soins :** Favoriser l'accès aux soins pour les personnes en situation de handicap.

### **SECURITE ET VALEURS REPUBLICAINES :**

- **Sécurité et cadre de vie :**

- **Prévention de la délinquance et réduction des incivilités** : Participation aux diverses instances partenariales locales (conseils locaux et intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance, cellules de veille, groupes de travail thématiques) afin d'élaborer des actions communes et coconstruites visant à prévenir la délinquance et les incivilités, Soutien au titre de la prévention de la récidive en faveur d'associations spécialisées et de communes proposant de l'accueil de personnes condamnées à des travaux d'intérêts généraux, Mise en place du centre départemental de supervision permettant le raccordement des flux vidéo des sites départementaux, des collèges ainsi que des villes et des intercommunalités qui le souhaitent afin d'assurer un meilleur maillage du territoire et une offre de services économique aux collectivités territoriales du territoire,
- **Propreté et embellissement** : Mise en place d'un plan départemental de lutte de prévention et de lutte contre les dépôts sauvages avec différentes actions,
- **Education et culture et citoyenneté** :
  - **Laïcité** : Mise en place d'une action éducative de théâtre-forum sur les valeurs de la République et la laïcité en lien avec les compagnies "comédiens associés" et "théâtre du chaos" en direction de l'ensemble des collèges publics du Val d'Oise,
  - **Accès aux droits et aide aux victimes** : Impulsion d'une politique volontariste en matière d'aide aux victimes et d'accès au droit, en particulier en faveur des victimes de violences intrafamiliales via le financement de dispositifs et associations spécialisés en la matière, Cofinancement de 6 postes d'intervenants sociaux en commissariat et de 3 postes d'intervenants sociaux en gendarmerie, parmi lesquels 4 postes financés par des communautés d'agglomération, dont le cofinancement du poste de travailleur social au commissariat de Cergy,
  - **Lutte contre les discriminations** : Mise en œuvre de la stratégie départementale égalité femmes-hommes 2020-2023.

## **SPORTS :**

- **Education et culture et citoyenneté** :
  - **Réussites éducatives et lutte contre le décrochage scolaire** : Intervention de sportifs de haut niveau dans les collèges,
- **Sport, santé** :
  - **Développement des actions et équipements sportifs** : Soutien financier à l'investissement, soutien financier à l'organisation de manifestations sportives, aide à l'acquisition de matériel sportif pour le développement de la pratique.

## **TERRITOIRES ET HABITAT :**

**Fonds Val d'Oise Territoires - Aides à l'investissement sur 10 thématiques.**

## **TRANSITION ECOLOGIQUE :**

- **Animation territoriale** :

- Développement avec l'agglomération du déploiement des mission du service public de rénovation énergétique et sa mutation en service public de la rénovation de l'habitat,
  - Prévention des pratiques illégales de gestion des déchets et soutien au déploiement de déchetteries publics accueillant les déchets des professionnels,
  - Condition de déploiement des énergies renouvelables et de récupération,
  - Soutien des initiatives locales de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès du grand public mais surtout des élèves des établissements scolaire du second degré sur les thématiques de préservation des milieux, de gestion des déchets et des ressources, d'alimentation durable et d'aménagement du territoire.
- **Soutien aux projets de territoire :**
    - Aide à l'investissement dans le cadre de Val d'Oise territoire sur les projets de gestion des pratiques illégales de gestion des déchets, d'assainissement, d'eau potable, de préservation des milieux naturels, d'adaptation au changement climatique et de maîtrise de la consommation d'énergie.

#### **VIE SOCIALE :**

- **Emploi et insertion professionnelle :**
  - **Accompagnement des Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) :** Offre d'insertion du Programme départemental d'insertion vers l'emploi accessible aux BRSA des QPV, Travail collaboratif avec France Travail (forums vers l'emploi et la formation, accompagnement global), Convention RSA avec les CCAS, la CAF, Participation aux travaux de l'expérimentation Territoire Zéro Chomeur de Longue Durée,
  - **Aide à la création d'entreprises :** Financement de structures spécifiques à la création d'entreprises,
  - **Découverte des métiers :** Forums Emploi avec France Travail et les partenaires locaux dont les groupements d'entreprises.

# Note de contribution AORIF

## Contrat de ville de Cergy-Pontoise

L'AORIF, représentant les bailleurs sociaux, partenaires du contrat, souhaite adresser des remarques quant aux différentes interventions des bailleurs sociaux dans le périmètre du Contrat de ville et ses préconisations relatives l'animation territoriale des Conventions ATFPB.

- **Domaines d'intervention des bailleurs dans le contrat de ville**

Les bailleurs et leurs moyens sont bien identifiés par le contrat et ils sont positionnés comme de véritables partenaires. Nous confirmons ce positionnement de partenaires de ces politiques publiques, de par nos interventions qui recoupent les orientations prises au sein des contrats de ville, que ce soit en matière de cadre de vie et de tranquillité, mais aussi sur l'emploi, la transition écologique ou le lien social par exemple :

- **Tranquillité résidentielle (« Quartiers sûrs et solidaires »)** : les bailleurs sont confrontés à des enjeux croissants en matière de tranquillité et de sécurité et ils s'efforcent de répondre aux mieux à leurs obligations de jouissance paisible des lieux. Ils deviennent progressivement des acteurs du continuum de sécurité dans la limite de leurs moyens et compétences, mais pour répondre à l'ensemble des enjeux présents sur les sites, notamment en termes de sécurité, par exemple lors de la présence de trafics de stupéfiants, ils ont besoin de mettre en place un partenariat efficace avec les acteurs locaux, ainsi que la police et la justice. A ce titre, les bailleurs sociaux du Val d'Oise sont d'ailleurs impliqués dans un partenariat autour de la tranquillité résidentielle avec les forces de l'ordre, la Préfecture et le Parquet. L'un des enjeux en matière de tranquillité résidentielle est de décliner localement un partenariat opérationnel qui puisse s'articuler avec les interventions propres du bailleur social en matière de tranquillité résidentielle et qui pourront être pris en compte au sein des conventions d'A-TFPB.
- **Garantir l'accès à la culture, aux loisirs et aux pratiques sportives (« Quartiers d'émancipation »)** : les bailleurs, sous l'égide de l'AORIF, se sont engagés sur la promotion de la culture et du sport dans les quartiers d'habitat social. Nous pouvons citer comme exemple la convention DRAC-AORIF « Accord cadre en faveur du développement de l'accès à la culture pour les habitants des quartiers d'habitat social en IDF 2021-2023 » ou encore le « plan 1000 dojos » conclus entre l'AORIF et France Judo en 2022.
- **Construire, orienter sur les parcours d'insertion sociale et professionnelle (« Des quartiers mobilisés pour le plein emploi »)** : les bailleurs sont

mobilisés sur l'insertion sociale et professionnelle. Par exemple, à travers les clauses d'insertion que les bailleurs inscrivent dans leurs marchés (NPNRU, constructions/réhabilitation...) et qui permettent de réaliser un nombre conséquent d'heures d'insertion. Les bailleurs sociaux interviennent également pour l'emploi et l'activité, que ce soit à travers leurs recrutements, ou leurs marchés d'entretien ou de maintenance. Par ailleurs, ils peuvent développer des chantiers d'insertions (réfection de halls, entretien des espaces verts...).

- **Favoriser la création d'entreprises sous toutes ses formes (ESS, innovation) et le développement des activités commerciales (« Des quartiers mobilisés pour le plein emploi »)** : les bailleurs contribuent à favoriser l'implantation d'activités dans les quartiers prioritaires à travers leurs locaux d'activité qui permettent à des commerces, des structures de l'ESS ou associations de s'installer.
- **Engager une transition écologique populaire et solidaire et Accompagner l'amélioration de l'Habitat (« Des quartiers en transition »)** : les bailleurs sociaux interviennent en faveur de la transition écologique à plusieurs titres. D'une part, en conduisant des opérations pour améliorer la performance énergétique du parc, dans le cadre de l'ANRU ou en dehors, mais aussi sur la végétalisation des espaces extérieurs ou une meilleure prise en compte de la biodiversité (dans l'entretien des espaces verts par exemple). D'autre part, les organismes HLM peuvent intervenir auprès des habitants via des actions de sensibilisation aux consommations d'énergies, la sensibilisation à la gestion des déchets (tri, recyclage, réemploi), des projets-d'agriculture urbaine et de jardins partagés, d'accompagnement aux mobilités douces, etc... Les personnels en charge du développement social urbain au sein des organismes sont d'ores et déjà pleinement mobilisés pour porter ces projets, en lien avec les acteurs locaux.

- **Préconisations de l'AORIF relatives à l'animation territoriale des Conventions ATFPB**

Les contrats 2014 – 2023 ont mis en évidence une dynamique partenariale qui gagnerait à être renforcée pour sortir du fonctionnement en silo et pour renforcer la confiance entre les partenaires. Aussi, pour les « Engagements Quartiers 2030 », la question de la gouvernance à toutes les étapes sera centrale :

- **En phase de diagnostic** : Il semble indispensable que le diagnostic soit réellement coconstruit et sur la base des remontées de terrain. Chaque QPV présente des caractéristiques particulières et donc des enjeux spécifiques vis-à-vis des différentes thématiques prioritaires. Il convient donc de définir les méthodes permettant d'associer l'ensemble des partenaires et les habitants pour s'accorder sur l'ensemble des composantes du cadre de vie (propreté, gestion urbaine, tranquillité, délinquance, lien social, environnement, etc.).

Dans ce cadre, les bailleurs sociaux peuvent légitimement contribuer au diagnostic au travers des nombreuses données à leur disposition (enquête de satisfaction des locataires qualité de service, indicateurs de fragilité des sites, remontées des personnels de terrain, participation aux diagnostics en marchant, marches exploratoires, demandes d'interventions ou requêtes des locataires, recensement des faits (dégradations/vandalisme/agressions...) etc.)

- **En phase d'orientation** : Ces diagnostics pourront être partagés avec les parties prenantes, afin de collectivement s'accorder sur les orientations à donner à des projets de territoires, qui répondront aux besoins et ressources des QPV identifiés, sur la durée du contrat de ville, à travers un programme d'action pluriannuel. Ce projet devra donc prendre en compte les remontées de terrain mais également les ambitions et contraintes de chacun des signataires.
- **En phase de mise en œuvre** : Les retours d'expérience sur les contrats 2014 - 2023 mettent en évidence une difficulté à maintenir une réelle dynamique partenariale en phase de mise en œuvre. Les travaux collectifs menés en phases de diagnostic et d'orientation ne perdurent pas toujours et les modalités de pilotage manquent parfois de lisibilité. Pourtant, une gouvernance active dans la durée semble être une des conditions de réussite pour garantir un bon niveau de confiance entre les signataires, pour assurer le déploiement des actions prévues et pour ajuster si nécessaire la trajectoire. Le programme d'action sera suivi et réajusté en fonction de l'appréciation collective qui aura été faite par les partenaires des interventions mises en place. Il semble donc indispensable d'intégrer les organismes HLM aux schémas de gouvernance du contrat. En particulier, leur association aux instances relatives au cadre de vie, à la gestion urbaine de proximité, à la tranquillité-sécurité (CILSPDR, GPO, etc) et au pilotage du dispositif d'abattement de TFPB semble incontournable.